

Le client avant tout : nous en avons fait une véritable obsession. Nous tenons à servir chacun en toute simplicité, une approche qui fait notre marque. Nous valorisons l'entrepreneursip, autant chez nos clients que dans notre façon d'aborder les affaires. Nous avons bâti notre réputation en faisant preuve d'une intégrité absolue. Et nous privilégions le travail d'équipe, parce que notre réussite dépend de l'effort collectif de tous nos employés.



-----  
Réjean Robitaille  
Président et chef de la direction  
Rapport annuel 2008



# Secteurs d'activité

Contribution au bénéfice net de la Banque

**PARTICULIERS  
ET PME QUÉBEC**

**41** %

Gamme complète de produits et services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises du Québec :

- || 156 succursales, dont 25 boutiques de services financiers et 2 Cafés Banque Espresso
- || 10 centres d'affaires commerciales et 7 centres d'affaires agricoles
- || 342 guichets automatiques, avec un positionnement bancaire exclusif dans le métro de Montréal

Réseau de plus de 3 500 marchands offrant le financement Banque Laurentienne à travers le Canada

**PRÊTS TOTAUX MOYENS**  
9,9 milliards \$

**DÉPÔTS TOTAUX MOYENS**  
7,5 milliards \$

[banquelaurentienne.ca](http://banquelaurentienne.ca)

**IMMOBILIER  
ET COMMERCIAL**

**26** %

Financement immobilier au Canada par le biais de 6 centres de financement immobilier à travers le pays

Financement commercial en Ontario par le biais de 3 centres de financement commercial

Financement commercial au Québec offert par l'équipe des *Comptes majeurs* basée à Montréal

**PRÊTS TOTAUX MOYENS**  
1,9 milliard \$

**DÉPÔTS TOTAUX MOYENS**  
0,2 milliard \$

[banquelaurentienne.ca](http://banquelaurentienne.ca)

**B2B  
TRUST**

**31** %

Produits et services financiers offerts à un réseau de plus de 14 000 conseillers financiers indépendants pour être distribués à leurs clients partout au Canada

**PRÊTS TOTAUX MOYENS**  
3,8 milliards \$

**DÉPÔTS TOTAUX MOYENS**  
6,1 milliards \$

[b2btrust.com](http://b2btrust.com)

**VALEURS MOBILIÈRES  
BANQUE LAURENTIENNE**

**2** %

Gamme complète de services de courtage (offerts par le biais de 15 bureaux au Québec et en Ontario), regroupés sous cinq divisions :

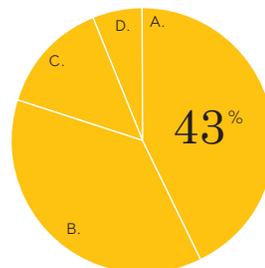
- || Institutionnel - Revenu fixe
- || Institutionnel - Actions
- || Services de courtage aux particuliers
- || Courtage à escompte
- || Services aux institutions

**ACTIFS TOTAUX  
SOUS GESTION**  
1,6 milliard \$

[vmb.ca](http://vmb.ca)

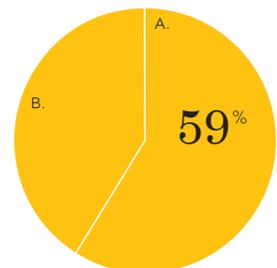
**Valeurs**  
Obsession client  
Simplicité  
Travail d'équipe  
Entrepreneurship  
Intégrité

**PORTEFEUILLE DE PRÊTS**  
(en pourcentage)



A. Hypothèques résidentielles 43 %  
B. Prêts personnels 37 %  
C. Prêts commerciaux et acceptations bancaires 14 %  
D. Hypothèques commerciales 6 %

**DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE  
DES PRÊTS**  
(en pourcentage)



A. Québec 59 %  
B. Autres provinces 41 %

# Pourquoi investir dans la Banque Laurentienne ?

## INSTITUTION FINANCIÈRE SOLIDE

La Banque Laurentienne est une institution financière solide, bien capitalisée et dont le profil de risque est excellent malgré le contexte actuel.

### *Institution financière solide et bien capitalisée*

- sources de financement stables composées d'environ 66 % de dépôts de particuliers
- ratios de capital parmi les meilleurs de l'industrie bancaire canadienne (ratio de capital de 1<sup>re</sup> catégorie de 10,0 % au 31 octobre 2008)

### *Excellent profil de risque*

- 43 % du portefeuille de prêts est composé de prêts hypothécaires résidentiels, dont une forte proportion (environ 50 %) est assurée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement
- portefeuille de prêts composé principalement de prêts aux particuliers (80 %)
- qualité de crédit stable
- activités diversifiées géographiquement (41 % des prêts proviennent des autres provinces canadiennes) et par type d'entreprises
- aucune exposition directe au marché hypothécaire américain ni au marché à haut risque (« subprime »)
- aucune exposition directe aux produits de crédit structurés complexes connus sous les noms « CDO », « CDS » et « SIV »

## ENTREPRISE BIEN GÉRÉE ET EN CROISSANCE

Comme toutes les banques canadiennes, la Banque Laurentienne opère dans un cadre réglementaire exigeant. Son équipe de direction est reconnue pour son approche rigoureuse et prudente face aux risques et la concentration de ses efforts et investissements dans trois moteurs de croissance : Particuliers et PME Québec, B2B Trust et Financement immobilier. L'objectif de la Banque est clair : améliorer sa performance sur une base continue et à long terme, en améliorant son efficacité opérationnelle et en développant son capital humain.

**BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE**  
(en dollars)

1,33      2,26      2,48      3,48      **3,80**



Croissance annuelle composée de 30 %

2004      2005      2006      2007      **2008**

**RATIO D'EFFICACITÉ**  
(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)

79,6      76,4      76,1      73,2      **70,7**



2004      2005      2006      2007      **2008**

**DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE**  
(en dollars)

1,16      1,16      1,16      1,16      **1,30**



2004      2005      2006      2007      **2008**

Avec 156 succursales, 342 guichets automatiques, plus de 19 milliards de dollars d'actifs et près de 3 400 employés, la Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales. Ailleurs au Canada, elle détient une position de choix dans certains segments de marché spécifiques. De plus, avec 41 % de ses prêts provenant des autres provinces, la Banque bénéficie d'une diversification géographique pancanadienne.

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne est aujourd'hui reconnue pour l'excellence de son service, sa simplicité et sa proximité. La Banque offre des services financiers diversifiés aux particuliers ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises. Elle offre aussi ses produits à un vaste réseau externe de conseillers financiers indépendants, par l'entremise de B2B Trust, de même que des services de courtage de plein exercice via Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

00	PROFIL DE LA BANQUE
01	FAITS SAILLANTS FINANCIERS
02	SECTEURS D'ACTIVITÉ
11	MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION
15	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
16	RAPPORT DE GESTION
58	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
104	RÉTROSPECTIVE (2004-2008)
106	FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS
107	RÉGIE D'ENTREPRISE
108	CONSEIL D'ADMINISTRATION
109	COMITÉ DE DIRECTION
110	COMITÉ DE PLANIFICATION
111	SUCCURSALES
112	BUREAUX ET FILIALES
113	RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

---

---

#### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PRÉVISIONNELS

La Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, faire des énoncés prévisionnels écrits ou oraux, au sens de la législation en vigueur en matière de valeurs mobilières, y compris des énoncés relatifs à son plan d'affaires et à ses objectifs financiers. Ces énoncés sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative de tels termes, ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prévisionnels sont fondés sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc fort possible que les prévisions, projections et autres énoncés prévisionnels ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prévisionnels sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prévisionnels pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prévisionnels. Les écarts entre les résultats prévus et les résultats réels peuvent être causés par un certain nombre de facteurs dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés financiers, les changements dans les politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et les conditions économiques en général, les développements de nature législative et réglementaire, la concurrence, les cotes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. La Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque divergent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter les documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prévisionnels, écrits ou oraux, émis par elle-même ou en son nom, sauf dans la mesure requise par la législation en matière de valeurs mobilières.

## 2008 en bref

- || Croissance des prêts totaux et acceptations bancaires de 6% (11 % en excluant la titrisation)
- || Croissance des dépôts de 10%
- || Croissance du revenu total de 8%
- || Croissance du bénéfice net dilué par action ordinaire de 9%
- || Amélioration notable du ratio d'efficacité de 73,2% à 70,7%
- || Niveau élevé des activités de titrisation
- || Contrôle serré des dépenses

# 9%

CROISSANCE DU  
BÉNÉFICE NET  
DILUÉ PAR  
ACTION ORDINAIRE

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2008	2007	2006
<b>Par action ordinaire</b>			
Bénéfice net dilué	3,80 \$	3,48 \$	2,48 \$
Bénéfice dilué découlant des activités poursuivies	3,61 \$	3,29 \$	2,28 \$
Dividendes	1,30 \$	1,16 \$	1,16 \$
Valeur comptable	35,84 \$	33,34 \$	31,18 \$
Cours de l'action			
Haut	44,85 \$	45,08 \$	36,72 \$
Bas	31,30 \$	28,79 \$	28,01 \$
Clôture	40,88 \$	43,70 \$	29,05 \$
<b>Ratios financiers</b>			
Ratio cours/bénéfice	10,7 x	12,5 x	11,7 x
Valeur au marché/valeur comptable	114 %	131 %	93 %
Dividende par action/valeur au marché	3,18 %	2,65 %	3,99 %
Revenu net d'intérêt en pourcentage de l'actif moyen	2,21 %	2,31 %	2,14 %
<b>Rentabilité</b>			
Revenu total	630,5 \$	583,9 \$	539,8 \$
Bénéfice net	102,5 \$	94,5 \$	70,3 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	98,1 \$	90,1 \$	65,6 \$
Ratio d'efficacité			
<i>Frais autres que d'intérêt en % du revenu total</i>	70,7 %	73,2 %	76,1 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,0 %	10,9 %	8,2 %
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés en équivalent à temps plein	3 393	3 289	3 238
Nombre de succursales	156	157	158
Nombre de guichets automatiques	342	338	325
Nombre de bureaux de courtage	15	14	14
Nombre de centres d'affaires commerciales	27	29	28

Ce tableau inclut certaines mesures non conformes aux PCGR. Voir l'avis en page 16.



- Nos secteurs d'activité
- Particuliers et PME Québec
  - Immobilier et Commercial
  - B2B Trust
  - Valeurs mobilières
  - Banque Laurentienne

# Il va dormir où, le bébé, maman ?

«Les enfants, on a une grande nouvelle à vous annoncer!» Je venais d'apprendre à Simon que j'étais enceinte de notre quatrième. Il était tout excité d'en parler aux enfants. Mais après les cris et les sauts de joie, notre petite Sofia nous a vite ramenés sur terre : «Il va dormir où?».

Deux jours plus tard, toute la famille débarquait dans la boutique de services financiers de la Banque Laurentienne. Suzy, notre conseillère, avait préparé quelques scénarios de prêt rénovation. Notre plus grande s'est installée dans le coin biblio avec sa petite sœur. Alexis, notre garçon, fonçait déjà vers l'aire de jeux. Nous avons pu discuter tranquillement de notre projet avec Suzy. Ensemble, nous avons trouvé une solution pour faire une place au nouveau bébé dans notre maison. L'approche est tellement plus humaine, ici. Pour nous, ça compte énormément.

---

## **PARTICULIERS ET PME QUÉBEC**

## **PRODUITS ET SERVICES**

### *Particuliers*

Produits transactionnels, solutions hypothécaires, prêts, marges de crédit, produits d'investissement (certificats de placement garantis, dépôts à terme, fonds communs de placement, etc.), cartes de crédit VISA, cartes de paiement et assurance-crédit

### *Petites et moyennes entreprises*

Solutions de financement à court et long terme, produits d'investissement, services transactionnels, cartes Visa, services électroniques, assurances, transactions de change et règlement de transactions internationales

---

Nos secteurs d'activité

- Particuliers et PME Québec
- Immobilier et Commercial
- B2B Trust
- Valeurs mobilières
- Banque Laurentienne



# Un banquier sur le chantier!

Le métier de promoteur immobilier n'est pas simple. Le nombre d'étapes nécessaires avant même de débiter la construction... Il faut être flexible afin de pouvoir réagir à toutes sortes de situations et surtout, il faut savoir bien s'entourer. Quand j'ai vu Robert, mon directeur de compte, arriver sur le chantier un beau matin, j'ai tout de suite reconnu l'approche unique de la Banque Laurentienne.

« Bonjour Charles! J'ai pensé que ce serait une bonne idée de venir sur place voir l'avancement des travaux. » On a fait la visite du site au grand complet... C'est tellement plus facile quand notre banquier comprend notre réalité. Au fil des ans, j'ai bâti une relation solide avec la Banque Laurentienne et cela me permet aujourd'hui de réaliser tous mes projets.

---

**IMMOBILIER  
ET COMMERCIAL**

**PRODUITS ET SERVICES**

Solutions de financement commercial et immobilier à court et long terme, prêts de construction, produits d'investissement, services transactionnels, cartes Visa, services électroniques, assurances, transactions de change et règlement de transactions internationales

---



Nos secteurs d'activité

- Particuliers et PME Québec
- Immobilier et Commercial
- ☑ B2B Trust
- Valeurs mobilières
- Banque Laurentienne

# J'ai exactement ce qu'il vous faut.

Mes clients ont des attentes élevées lorsqu'il est question de leurs objectifs financiers. Et comme je suis leur conseillère financière, ils sont tout aussi exigeants à mon endroit. Alors, quand je rencontre un client pour discuter de sa situation financière, je m'assure d'être bien préparée et de disposer des informations les plus récentes et des meilleurs conseils. De cette façon, je peux lui dire en toute confiance : «J'ai exactement ce qu'il vous faut».

Pour donner le meilleur de moi-même, je commence tôt ma journée ! Et j'apprécie de savoir que je peux compter sur le soutien de B2B Trust à tout moment. La vaste gamme de produits et services de cette entreprise me permet d'offrir à mes clients les solutions les plus efficaces pour répondre aux besoins les plus diversifiés – et aux demandes les plus exigeantes. C'est vraiment avantageux de pouvoir compter sur un leader du marché comme B2B Trust.

Nos secteurs d'activité

- Particuliers et PME Québec
- Immobilier et Commercial
- B2B Trust
- Valeurs mobilières
- Banque Laurentienne



# Qu'est-ce que vous en pensez ?

Je suis gestionnaire de portefeuille pour une importante caisse de retraite et quand je veux avoir l'heure juste, je sais à qui m'adresser. J'appelle les arbitragistes de Valeurs mobilières Banque Laurentienne. «J'ai fait mes propres analyses, mais j'aimerais savoir ce que vous en pensez...»

Ces professionnels ont accès à un service de recherche réputé. Ils peuvent aussi compter sur la complicité et le savoir faire d'une équipe à l'écoute des besoins précis de chaque client et sur un support technologique à la fine pointe de l'industrie. Je m'appuie donc sur l'expérience et les informations hautement pertinentes de l'équipe de VMBL, en sachant pertinemment qu'ils ont mes intérêts à cœur. Savoir compter sur les bonnes compétences, ça fait toute une différence !

DE GAUCHE À DROITE :  
BERNARD PICHE  
LUC BERNARD  
RÉJEAN ROBITAILLE  
FRANÇOIS DESJARDINS  
ROBERT CARDINAL  
LORRAINE PILON



## Message du président et chef de la direction

Au terme d'un exercice mouvementé, nous sommes en mesure de constater que 2008 a été une bonne année pour la Banque Laurentienne. Notre institution financière est solide, bien capitalisée et ses activités sont diversifiées. Le profil de risque de la Banque demeure excellent malgré le contexte actuel. À 10,0 %, notre ratio de capital de première catégorie figure dans le peloton de tête de l'industrie bancaire canadienne et témoigne de notre bonne santé financière. De plus, comme le démontrent nos résultats, les efforts conjugués de l'ensemble des forces vives de la Banque pour mener à bien nos trois priorités fondamentales ont été fructueux.

En rétrospective, la Banque Laurentienne a connu en 2008 un très bon exercice financier compte tenu du contexte qui affecte l'industrie bancaire. Nous sommes très fiers d'avoir dépassé les objectifs de performance que nous nous étions fixés. Ainsi, le bénéfice net dilué par action atteignait 3,80 \$, en hausse de 9 % par rapport à 2007, ce qui représente une croissance annuelle composée de 30 % depuis 2004.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a atteint 11,0 % en 2008 comparativement à 10,9 % à l'exercice précédent. Notre

ratio d'efficacité s'est substantiellement amélioré, passant de 73,2 % en 2007 à 70,7 % en 2008. Par ailleurs, le revenu total s'est accru de 8 % entre 2007 et 2008, atteignant 630 millions \$ en 2008 comparativement à 584 millions \$ lors de l'exercice précédent. Nos résultats positifs proviennent essentiellement de la forte croissance des prêts et des dépôts de l'ordre de 1,7 milliard \$ (11 %) excluant la titrisation et de 1,5 milliard \$ (10 %) respectivement, du niveau élevé des activités de titrisation, d'un bon contrôle des dépenses et de notre rigueur d'exécution.

### **Des initiatives fructueuses**

En 2008, la Banque a continué de privilégier un développement très ciblé dans des segments de marché où sa compétitivité est démontrée, et qui représentent un niveau de risque correspondant à ses critères rigoureux. Nous avons axé nos efforts sur les trois moteurs de croissance qui se sont révélés les plus performants dans le contexte qui prévaut pour nos affaires : les services aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises du Québec, B2B Trust et le financement immobilier. Par ailleurs, au cours de

l'exercice, la Banque a continué de faire des progrès substantiels à l'égard des trois priorités qui guident son développement : augmentation de sa rentabilité, amélioration de son efficacité et développement de son capital humain. Les initiatives qui ont marqué la concrétisation de nos priorités sont abordées plus en détail dans la section de ce rapport intitulée *Principales réalisations en regard de chacune de nos trois priorités*, figurant aux pages 20 et 21.

Nous avons continué, tout au cours de l'année, d'investir dans le développement de la Banque, que ce soit dans notre réseau de succursales, en marketing, en technologies de l'information ainsi que dans le développement de nouveaux produits. Nous avons aussi consacré beaucoup d'énergie à l'optimisation de nos processus d'affaires afin de simplifier davantage l'expérience-client.

De façon plus particulière, le secteur Particuliers et PME Québec a bien performé et a fait l'objet de plusieurs améliorations. Nous avons poursuivi résolument le développement de notre force de vente, afin de tirer pleinement avantage des occasions qui se présentent dans nos marchés cibles. Nous avons continué d'investir dans le développement des compétences des membres du personnel. Ces efforts s'inscrivent dans une volonté de renforcer le déploiement d'une offre de produits et services répondant encore mieux aux besoins de nos clients, avec une préoccupation constante pour maintenir la réputation que la

Banque s'est bâtie en matière de qualité de service.

Le secteur Immobilier et Commercial a poursuivi sa bonne performance et affiché une amélioration de 33% de son bénéfice net, notamment en raison des efforts soutenus en matière de développement des affaires et du contexte immobilier favorable en 2008.

B2B Trust a, encore une fois cette année, connu un très bon exercice financier, générant 34,9 millions \$ de bénéfice net, soit une croissance de 14%. Alors que ses volumes d'affaires sont demeurés en croissance, B2B Trust a continué d'appliquer toute la rigueur nécessaire relativement à ses processus de souscription afin de maintenir la qualité de crédit de ses portefeuilles.

Malgré la très bonne performance de sa division Institutionnel – Revenu fixe, Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) a, quant à elle, été affectée de façon importante par la crise financière en 2008. VMBL a continué de développer chacune de ses divisions au cours de la dernière année et ses fondations sont de plus en plus solides.

#### **En position pour faire face à la crise financière**

La crise financière qui affecte l'économie mondiale en cette fin de 2008, couplée au ralentissement économique en vigueur, nous oblige à rester très vigilants et à gérer nos activités avec prudence et rigueur. Cette conjoncture exceptionnelle exige de nous d'être encore plus efficaces et de

déployer davantage notre culture de qualité de service, tout en nous assurant de porter une attention encore plus grande à l'accroissement de nos ventes et au contrôle de nos dépenses. Confrontée à des enjeux d'une ampleur historique, la Banque Laurentienne est toutefois fermement positionnée pour traverser la crise en raison de sa solidité financière.

Grâce à notre gestion prudente des risques, nous sommes restés à l'écart des véhicules financiers qui ont mené à la crise du crédit déclenchée au cours de l'exercice précédent. À ce propos, nous étions très peu exposés au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits couverts par l'Entente de Montréal, qui a affecté sévèrement l'industrie bancaire. De plus, nous n'avons aucune exposition directe aux produits de crédit structurés complexes connus sous les noms de « CDO », « CDS » et « SIV », ni au marché de prêts hypothécaires à haut risque (appelés « subprime » en anglais).

Finalement, compte tenu de l'excellente santé financière de notre institution, l'agence de notation de crédit Standard & Poor's a révisé de « stable » à « positive » sa perspective pour la Banque Laurentienne, en mai dernier. En juin, l'agence de notation de crédit DBRS haussait toutes les cotes de crédit de la Banque Laurentienne, reflétant par le fait même les progrès que nous avons accomplis afin d'améliorer notre performance opérationnelle, ainsi que la qualité et la provenance de nos revenus.

### **Stratégies de croissance à moyen et long terme**

De façon générale pour 2009 et les années subséquentes, nos trois priorités – augmenter notre rentabilité, améliorer notre efficacité et développer notre capital humain – continueront de guider toutes nos décisions et actions. Nous poursuivrons nos investissements dans les technologies de l'information, les infrastructures et nos ressources humaines afin de maintenir la rentabilité à court terme, tout en assurant le développement durable et à long terme de l'organisation. Que ce soit dans le réseau de points de service, en matière de systèmes, de publicité et de marketing, ou dans le développement des compétences de nos ressources humaines, ces investissements s'avèrent essentiels non seulement pour soutenir les activités quotidiennes de la Banque, mais aussi pour consolider et renforcer nos avantages concurrentiels auprès de nos clients.

Nous continuerons de privilégier un développement très ciblé dans des segments de marché où nous sommes compétitifs et qui présentent un niveau de risque acceptable en regard de nos capacités. C'est ainsi que nous continuerons de nous concentrer sur les trois moteurs de croissance mentionnés précédemment.

En 2009, nous mettrons encore plus d'emphase sur l'exécution de notre plan d'affaires. L'amélioration et l'automatisation de nos processus et opérations demeureront des objectifs continus pour simplifier davantage l'expérience-client

et réduire les tâches administratives. Nous continuerons également à veiller attentivement aux intérêts de nos clients, actionnaires, employés et partenaires, tout en demeurant prudents et rigoureux en matière de gestion des risques.

En 2008, les progrès réalisés par la Banque sont dus en grande partie à l'engagement, au professionnalisme et au dévouement des membres de notre personnel. J'adresse donc mes remerciements les plus chaleureux à tous nos employés, qui ont à cœur le développement de notre institution financière. La détermination de chacun à suivre rigoureusement la mise en œuvre de notre plan d'affaires assurera le développement durable de la Banque. Guidés par un comité de direction aguerrri, dont je tiens à souligner le haut degré de compétence, nous avons réussi à atteindre un niveau de performance remarquable et un positionnement renforcé dans nos marchés.

Je souhaite remercier de façon toute particulière Robert Cardinal, notre premier vice-président exécutif, Finances, administration et développement stratégique et chef de la direction financière, qui a décidé de prendre une retraite bien méritée à compter du 30 janvier 2009. Robert a œuvré au sein de la Banque durant 18 ans, dont la majorité à titre de chef de la direction financière. Je tiens à saluer sa rigueur, son dévouement et sa grande intégrité qui ont constitué une réelle valeur ajoutée pour l'organisation. Son successeur, Michel C. Lauzon, entrera en fonction le 5 janvier 2009. Je suis

convaincu que l'expérience de Michel, qui a d'ailleurs déjà travaillé au sein de l'organisation de 1988 à 1998, nous permettra de continuer de solidifier la Banque et de supporter son développement.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du conseil d'administration, dont les orientations et la bonne gouvernance font de la Banque Laurentienne une institution financière solide, bien gérée et en croissance.

À nos actionnaires, avec qui nous entretenons une saine relation de confiance, j'exprime aussi toute ma reconnaissance. Malgré le fait que la situation des marchés financiers internationaux demeure une préoccupation, la Banque Laurentienne dispose d'assises financières solides et nous sommes confiants qu'en poursuivant le déploiement de notre plan stratégique, nous serons en mesure de progresser et d'assurer le développement durable de la Banque à long terme.



RÉJEAN ROBITAILLE  
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



# Message du président du conseil d'administration

La crise des marchés financiers, qui affecte profondément les économies à l'échelle mondiale depuis les derniers mois, démontre avec beaucoup d'acuité la pertinence d'exercer une vigilance de tous les instants à l'égard des risques. Afin de permettre à la Banque de préserver sa solidité financière, le conseil d'administration a continué d'exercer cette vigilance soutenue à l'égard de la gestion des risques auxquels font face les institutions financières comme la nôtre.

La qualité des résultats obtenus par la Banque Laurentienne au cours du dernier exercice tend à confirmer le bien-fondé et l'efficacité des mesures adoptées en ce sens par la Banque depuis quelques années. Je tiens d'ailleurs à rappeler que notre institution n'a été exposée que de façon limitée aux titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal et qu'elle n'est pas exposée directement aux produits de crédit structurés complexes, ni aux prêts hypothécaires à haut risque (connus sous le nom « subprime » en anglais).

Pour poursuivre sur le sujet de la gestion des risques, nous avons mis en application, depuis le début de l'année, les nouvelles dispositions entourant le nouvel Accord de Bâle. Celui-ci encadre de façon encore plus spécifique le capital réglementaire que les banques doivent conserver afin de rencontrer leurs obligations envers leurs clients.

Pour une deuxième année, nous avons procédé avec succès à l'évaluation de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière telle que requise par la réglementation des autorités canadiennes en valeurs mobilières et nous nous apprêtons à passer à la prochaine étape de ce règlement qui entrera en vigueur au cours de l'exercice 2009.

Les équipes de la Banque en charge de ces deux dossiers ont travaillé en étroite collaboration avec les membres du conseil d'administration. Les membres du comité de vérification et du comité de gestion des risques, plus particulièrement, ont donc été en mesure d'examiner les conclusions et les recommandations formulées par la direction de la Banque et considèrent que les approches qui ont été retenues sont tout à fait appropriées pour la Banque.

Cette collaboration efficace, qui se manifeste également dans tous nos rapports avec l'équipe de direction de la Banque,

est par ailleurs empreinte d'une grande discipline et de beaucoup de rigueur. De plus, la solide expertise que nous avons réunie au sein du conseil d'administration de la Banque, notamment la connaissance intime du secteur financier que détiennent plusieurs membres du conseil, apporte aux actionnaires une grande valeur ajoutée.

Les bons résultats de la Banque au cours du dernier exercice sont en grande partie attribuables à l'adhésion de l'ensemble du personnel à la mise en œuvre d'une stratégie d'affaires très bien adaptée à notre institution, et qui lui permet de déployer ses avantages concurrentiels. En devenant plus rigoureux et plus méthodiques, et en respectant fidèlement le plan stratégique adopté par la Banque, les employés ont mis en place les conditions pour atteindre leurs objectifs, ce qui a permis à notre institution d'augmenter progressivement son niveau de performance.

Depuis le début de la crise des marchés financiers, la Banque maintient une bonne santé financière. La direction de la Banque et le conseil d'administration ont répété à plusieurs reprises que l'objectif de l'institution était d'augmenter sa rentabilité de façon durable et à long terme, mais que ceci ne se ferait pas au détriment de la gestion prudente et rigoureuse des risques. Au-delà des prochains mois, où la situation économique est incertaine, nous sommes toujours convaincus d'avoir adopté un plan d'affaires très approprié pour la Banque, qui lui permettra de poursuivre sa croissance à long terme.

Je tiens à profiter de l'occasion pour souligner l'excellent travail réalisé par les membres du conseil au cours du dernier exercice. Celui-ci continuera d'assurer une vigilance soutenue à l'égard des différentes fonctions de régie d'entreprise, particulièrement celles qui relèvent de ses trois comités : le comité de vérification, le comité de gestion des risques, et le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise. Par la qualité de leurs interventions et la profondeur de leurs compétences, les administrateurs qui participent à ces comités contribuent à former un conseil d'administration de première qualité.

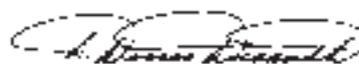
Notre conseil d'administration a d'ailleurs été honoré en septembre dernier par un prix lors d'un concours organisé par l'Institut des administrateurs de sociétés.

Ce concours vise à souligner l'excellence du travail accompli par des administrateurs de société ou des conseils d'administration d'entreprises situées au Québec. Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a été primé pour sa contribution à l'excellente performance financière et boursière de la Banque. En effet, notre institution a atteint – et souvent dépassé – les indicateurs de performance qu'elle s'était fixés, grâce notamment aux trois priorités de la direction et leurs stratégies respectives, combinées à une exécution disciplinée du plan stratégique de la Banque dans une vision de développement à long terme. Mes collègues du conseil et moi sommes très heureux de constater que nos pairs reconnaissent ainsi nos efforts, et que notre stratégie porte fruits.

Par ailleurs, je tiens à souligner que le conseil d'administration de la Banque a accueilli deux nouveaux membres cette année. D'une part, Mme Jacqueline C. Orange, administratrice de sociétés, qui apporte notamment à notre conseil sa connaissance intime du domaine bancaire. Nous sommes d'ailleurs déjà à même de constater la grande valeur ajoutée que Mme Orange apporte aux compétences déjà très solides de notre conseil.

D'autre part, M. Michel C. Lauzon qui, après s'être joint au conseil en début d'année et avoir participé activement à nos travaux, a accepté d'occuper le poste de premier vice-président exécutif, Finances, administration et développement stratégique et Chef de la direction financière de la Banque Laurentienne et ce, à compter du 5 janvier 2009. Je profite donc de l'occasion pour le remercier de son apport au cours de la dernière année et lui souhaiter la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

En terminant, nous tenons à réaffirmer que nous continuerons de veiller assidûment aux meilleurs intérêts de nos actionnaires en toutes circonstances au cours des mois et des années à venir.

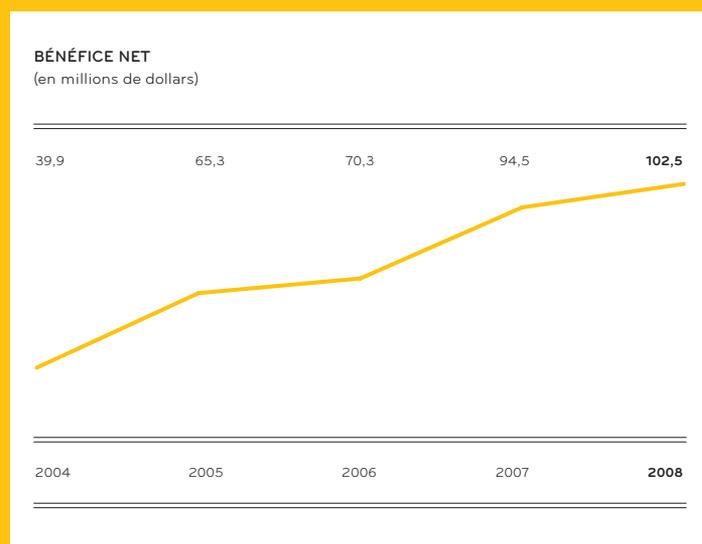


L. DENIS DESAUTELS, O.C., FCA  
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

# Rapport de gestion

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

*Survol de l'exercice financier 2008* || Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, la Banque Laurentienne a déclaré un bénéfice net de 102,5 millions \$, soit un bénéfice net dilué par action ordinaire de 3,80 \$, comparativement à 94,5 millions \$, soit un bénéfice net dilué par action ordinaire de 3,48 \$, en 2007. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 11,0% en 2008, comparativement à 10,9% en 2007. || Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté à 98,1 millions \$, ou 3,61 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier 2008. Ce bénéfice exclut un gain de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, lié à la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, tel qu'il est présenté en page 18 du présent Rapport annuel. Pour l'exercice financier 2007, le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'établissait à 90,1 millions \$, ou 3,29 \$ dilué par action ordinaire, excluant un gain de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, découlant de la même transaction. || En excluant certains éléments significatifs, détaillés en page 18 du présent Rapport annuel, le bénéfice net pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, a augmenté de 24,6 millions \$, ou 28%, et le bénéfice net dilué par action ordinaire a augmenté de 1,01 \$, ou 31%, par rapport aux résultats pour l'exercice financier 2007. ||



### BASE DE PRÉSENTATION

Ce rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008 et présente les perspectives de la direction de la Banque en date du 4 décembre 2008. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés et ont été établies suivant les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les traitements comptables prescrits par le bureau du surintendant des institutions financières du Canada. || Vous trouverez des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, sur le site Internet de la Banque à [www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca) et sur SEDAR, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

La direction évalue habituellement le rendement de la Banque selon les résultats tels qu'ils sont présentés dans les états financiers consolidés. Compte tenu de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, les états financiers présentent les résultats découlant des activités poursuivies et les résultats découlant des activités abandonnées. Les analyses, incluses dans ce rapport de gestion, reflètent généralement les résultats découlant des activités poursuivies. || Afin d'évaluer sa performance, la Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la marge nette d'intérêt et les ratios d'efficacité. De plus, un bénéfice net, excluant certains éléments significatifs, a été présenté à certains endroits dans ce document. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier les résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse du potentiel de rentabilité et de développement de la Banque. || Certaines données comparatives de l'exercice financier 2007 ont été reclassées selon la présentation des données pour l'exercice financier 2008.

## Faits saillants de 2008

- || Bénéfice net de 102,5 millions \$, une augmentation de 8%.
- || Bénéfice net dilué par action ordinaire de 3,80 \$, une augmentation de 9%.
- || En excluant les éléments significatifs décrits au tableau 2, le bénéfice net a augmenté de 28% et le bénéfice net dilué par action ordinaire, de 31%.
- || Le revenu total a augmenté de 8%, ce qui reflète la solide croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts, ainsi que l'augmentation des revenus tirés des opérations de titrisation.
- || Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 4%.
- || La provision pour pertes sur prêts s'établissait à 48,5 millions \$ pour 2008, y compris une augmentation de 8,0 millions \$ de la provision générale.

BÉNÉFICE NET  
RECORD DE

102,5 M\$

TABLEAU 1  
RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2008	2007	2006	VARIATION 08/07
Revenu net d'intérêt	405,3 \$	390,2 \$	357,2 \$	4 %
Autres revenus	225,2	193,7	182,6	16
Revenu total	630,5	583,9	539,8	8
Provision pour pertes sur prêts	48,5	40,0	40,0	21
Frais autres que d'intérêt	446,0	427,4	410,8	4
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	136,0	116,5	89,0	17
Impôts sur les bénéfices	37,9	26,4	23,4	44
Bénéfice découlant des activités poursuivies	98,1	90,1	65,6	9
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	4,4	4,7	-
<b>Bénéfice net</b>	<b>102,5 \$</b>	<b>94,5 \$</b>	<b>70,3 \$</b>	<b>8 %</b>
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	11,8 \$	11,9 \$	11,7 \$	(1)%
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>90,7 \$</b>	<b>82,6 \$</b>	<b>58,6 \$</b>	<b>10 %</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	23 837	23 678	23 605	
dilué	23 880	23 728	23 649	
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies				
de base	3,62 \$	3,30 \$	2,28 \$	10 %
dilué	3,61 \$	3,29 \$	2,28 \$	10 %
Résultat net par action ordinaire				
de base	3,81 \$	3,49 \$	2,48 \$	9 %
dilué	3,80 \$	3,48 \$	2,48 \$	9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,0 %	10,9 %	8,2 %	

La Banque dessert principalement les particuliers et les petites et moyennes entreprises, de sorte qu'elle a été moins affectée que d'autres institutions financières par les récents bouleversements dans les marchés financiers mondiaux. En outre, les dépôts des particuliers, qui totalisent plus de 12 milliards \$, constituaient toujours une source stable de financement pour nos activités de prêts et nos autres engagements. Nous n'avons donc pas été pris au dépourvu en ce qui concerne les liquidités. Quoique la conjoncture du crédit se soit quelque peu détériorée au Canada cette année, elle n'en est pas moins demeurée solide, ce qui a minimisé nos préoccupations quant au crédit. De manière générale toutefois, l'environnement économique présente encore de multiples défis. Voilà pourquoi, au cours de cette année, nous avons adopté certaines mesures, de nature conservatrice, afin de faire face à la situation. Nous avons ainsi,

entre autres, rehaussé le niveau de nos liquidités et, par mesure de prudence, augmenté notre provision pour pertes sur prêts. Somme toute, nous sommes convaincus que notre plan stratégique est toujours aussi solide et pertinent. Nous entendons poursuivre le développement de la Banque.

### SURVOL DE L'EXERCICE FINANCIER 2007

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007, la Banque a déclaré un bénéfice net de 94,5 millions \$, ou 3,48 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 70,3 millions \$, ou 2,48 \$ dilué par action ordinaire, pour 2006. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'élevait à 10,9% pour 2007, comparativement à 8,2% pour 2006. Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté et s'élevait à 90,1 millions \$, ou 3,29 \$ dilué par action ordinaire, pour

l'exercice financier 2007, excluant un gain de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, lié à la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005. Pour l'exercice financier 2006, le bénéfice net découlant des activités poursuivies s'établissait à 65,6 millions \$, ou 2,28 \$ dilué par action ordinaire, excluant un gain de 4,8 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, découlant de cette même transaction. Au cours de l'exercice financier 2007, la Banque a connu d'importants développements, et ce, à plus d'un égard. Le revenu total a augmenté de manière significative, soit de 8 %, grâce à une forte croissance des opérations, alors que les mesures de contrôle des coûts ont limité l'augmentation des dépenses à 4 %. Les activités de développement des affaires, y compris la rénovation de succursales et le développement de produits, ont également contribué à ouvrir la voie au progrès soutenu qui a marqué 2008.

#### ACTIVITÉS ABANDONNÉES – VENTE DE BLC-EDMOND DE ROTHSCHILD GESTION D'ACTIFS INC.

Au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a cédé sa participation dans la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. à Industrielle Alliance, Assurances et

services financiers inc. Conformément aux termes de la transaction, une partie du produit de la vente était assujettie à des clauses de récupération sur la base des ventes annuelles nettes de fonds communs de placement. Par conséquent, une partie du gain réalisé grâce à cette vente, soit 26,2 millions \$, avait été initialement reportée. Étant donné qu'à la fin du mois de novembre 2008, les ventes nettes dépassaient les exigences minimales, un gain de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) a été comptabilisé au quatrième trimestre 2008.

Pour les mêmes raisons, un gain de 5,2 millions \$ avait aussi été reconnu pour le quatrième trimestre des exercices financiers 2007, 2006 et 2005. Au 31 octobre 2008, la partie restante du gain reporté, soit 5,2 millions \$, serait constatée aux résultats pour l'exercice financier 2009 si les conditions de vente sont respectées. De plus, la Banque recevrait un paiement additionnel de 8,3 millions \$ à la fin du mois de décembre 2009 si la somme cumulative des ventes nettes de fonds communs de placement atteignait 350 millions \$. La note 27 afférente aux états financiers consolidés fournit des renseignements additionnels relativement à cette transaction.

TABLEAU 2  
ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS INFLUANT SUR LES RÉSULTATS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les pourcentages)

	SECTEUR D'ACTIVITÉ	ÉLÉMENTS, AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	ÉLÉMENTS, NET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE
<b>2008</b>				
<b>Bénéfice net excluant des éléments significatifs</b>			113,1 \$	4,24 \$
Diminution des actifs d'impôts futurs, consécutive à la réduction des taux d'imposition du gouvernement fédéral	Autres	– \$	(5,6)	(0,23)
Gain sur la vente d'actions de la Bourse de Montréal	Autres	12,9	11,1	0,46
Pertes sur la vente de titres et réductions de valeur	Autres	(13,4)	(9,1)	(0,38)
Augmentation de la provision générale pour pertes sur prêts	Autres	(8,0)	(5,5)	(0,23)
Radiation de coûts de développement technologique	Autres	(2,2)\$	(1,5)	(0,06)
			(10,6)	(0,44)
<b>Bénéfice net tel que présenté</b>			102,5 \$	3,80 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires excluant des éléments significatifs			12,3 %	
<b>2007</b>				
<b>Bénéfice net excluant des éléments significatifs</b>			88,5 \$	3,23 \$
Ajustement fiscal positif	Autres		4,7	0,19
Gain découlant de la restructuration de Visa	P et PME-Québec	4,0 \$	3,3	0,14
Charge reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal	VMBL et Autres	(2,9)\$	(2,0)	(0,09)
			6,0	0,25
<b>Bénéfice net tel que présenté</b>			94,5 \$	3,48 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires excluant des éléments significatifs			10,1 %	
<b>2006</b>				
<b>Bénéfice net excluant des éléments significatifs</b>			68,2 \$	2,39 \$
Ajustement fiscal positif	Autres		2,1	0,09
<b>Bénéfice net tel que présenté</b>			70,3 \$	2,48 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires excluant des éléments significatifs			7,9 %	

Ce tableau inclut certaines mesures non conformes aux PCGR. Voir l'avis en page 16.

## PERFORMANCE FINANCIÈRE 2008

|| Malgré la tourmente qui a secoué les institutions financières, les résultats de la Banque pour l'exercice financier 2008 se sont avérés très satisfaisants. La performance de la Banque est attribuable principalement au fait que nous nous sommes concentrés sur la croissance des prêts et des dépôts, source d'augmentation des revenus, y compris une solide contribution des opérations de titrisation, le tout conjugué à un rigoureux contrôle des coûts. ||

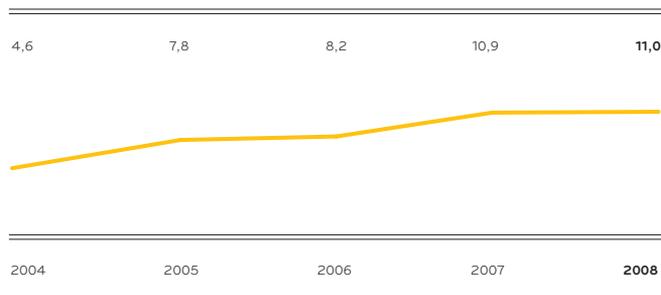
TABLEAU 3  
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	RÉSULTATS 2007	OBJECTIFS 2008	RÉSULTATS 2008
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,9 %	9,5 % à 10,5 %	11,0 %
Résultat net dilué par action ordinaire	3,48 \$	3,30 \$ à 3,60 \$	3,80 \$
Revenu total	+ 8 % 584 millions \$	+ 5 % 615 millions \$	+ 8 % 630 millions \$
Ratio d'efficacité	73,2 %	74 % à 72 %	70,7 %
Ratio BRI de première catégorie	9,8 %	minimum de 9,5 %	10,0 %

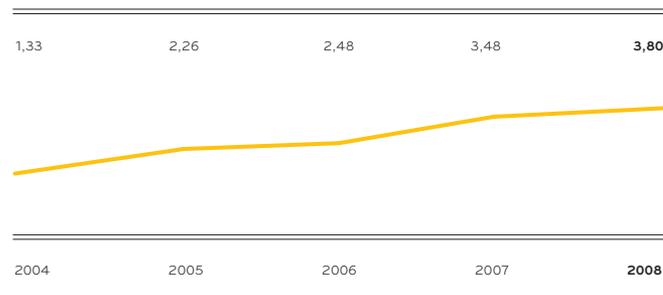
Comme l'indique le tableau ci-dessus, nous avons dépassé tous nos objectifs pour l'exercice financier 2008. En outre, et conformément à nos priorités, nous avons dédié des ressources additionnelles à la croissance interne et au développement d'activités à plus forte rentabilité. Ces efforts ont contribué à assurer d'importantes augmentations dans les portefeuilles de prêts et de dépôts, ce qui a généré une croissance des revenus et l'amélioration globale de la rentabilité et de l'efficacité.

Compte tenu des conditions économiques actuelles plus difficiles, notre situation financière est demeurée vigoureuse, comme en témoigne le solide ratio de capital de première catégorie de la Banque, grâce, entre autres, à diverses initiatives en matière de gestion de capital et à un développement des affaires sain.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES  
ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES  
(en pourcentage)



RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE  
(en dollars)



## PRINCIPALES RÉALISATIONS EN REGARD DE CHACUNE DE NOS TROIS PRIORITÉS

### NOS PRIORITÉS, GUIDES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

Les trois priorités que la Banque a adoptées il y a trois ans gardent encore aujourd'hui toute leur pertinence. Notre développement passe impérativement par l'augmentation de notre rentabilité, l'amélioration de notre efficacité opérationnelle et le développement de notre capital humain. Au cours du dernier exercice, ces priorités se sont concrétisées de différentes façons dans les démarches stratégiques qui ont contribué au succès de la Banque.

### RENTABILITÉ: PROGRESSER SUR UNE LANCÉE BIEN AMORCÉE

En 2008, la Banque Laurentienne a privilégié la croissance interne pour rehausser sa rentabilité. En visant l'augmentation de ses volumes d'affaires, la Banque a continué d'enregistrer une croissance de la rentabilité de ses activités de base. En tant qu'institution financière axée sur la solidité, la Banque privilégie une croissance prudente. Dans cette optique, la Banque se concentre sur trois moteurs de croissance: les services aux particuliers, B2B Trust et le financement immobilier. Dans le contexte d'incertitude qui caractérise l'économie actuelle, nous favorisons un développement des affaires très ciblé dans les marchés avec lesquels nous sommes familiers et dont le niveau de risque n'excède pas notre niveau de tolérance.

Par ailleurs, la Banque a maintenu en 2008 ses efforts marketing pour se différencier. L'approche adoptée dans le groupe des services aux particuliers sous la signature la *Banque de la maison* met l'accent sur les prêts hypothécaires comme produit d'ancrage important, particulièrement auprès des jeunes familles. Ce marché demeure la principale clientèle cible de la Banque en matière de services financiers aux particuliers. La stratégie mise de l'avant s'est avérée fructueuse et a donné des résultats concrets au terme de cet exercice, alors que la Banque a enregistré une croissance de l'ordre de 10% de ses prêts hypothécaires, avant titrisation. Les efforts en matière de produits d'investissement ont aussi porté leurs fruits.

Au cours du dernier exercice, le secteur Particuliers et PME Québec a accentué leurs efforts pour continuer de développer une véritable culture de ventes fortement axée vers la clientèle. Nous incitons notamment nos équipes desservant les clients particuliers à privilégier une approche globale, et non pas produit par produit, afin d'obtenir une vue d'ensemble de leur situation financière, ce qui nous permet d'anticiper et de mieux répondre à leurs besoins.

Les axes priorisés en 2008 étaient de poursuivre nos investissements en matière de systèmes de gestion de la relation client. Nous avons donc résolument progressé dans cette démarche, qui constitue un élément clé pour nous assurer de bien comprendre l'ensemble de la situation de chaque client, que ce soit un particulier ou une entreprise, et être en mesure d'aller au devant des attentes.

C'est également dans cette perspective que nous continuons à étendre notre réseau de succursales, à optimiser l'emplacement de certaines d'entre elles et à rénover progressivement nos infrastructures. Nos nouvelles succursales constituent un moyen privilégié pour assurer la croissance interne. Depuis 2004, nous avons donc procédé à l'ouverture de 10 nouvelles succursales, à la relocalisation de 14 autres et à la rénovation

de 16 établissements; 25% de nos succursales ont donc fait l'objet d'interventions majeures.

Ces modifications s'inscrivent dans une démarche à long terme alors que nous poursuivons notre plan qui privilégie les succursales comportant les plus forts potentiels d'accélération de leur développement et de leur croissance, dans des marchés géographiques clés.

B2B Trust a aussi développé de son côté plusieurs initiatives efficaces pour accroître sa visibilité et sa notoriété dans son marché, celui des intermédiaires financiers auquel elle se voue en exclusivité. En plus d'avoir modifié en profondeur son site Internet, B2B Trust a déployé une toute nouvelle plateforme Web pour les prêts à l'investissement afin de simplifier le traitement des demandes de prêts par les conseillers financiers indépendants. Elle a aussi lancé son nouveau compte d'investissement à haut rendement, qui se distingue sur le marché avec un taux minimum garanti. B2B Trust continue ainsi d'investir de façon stratégique dans l'amélioration de sa gamme de produits qu'elle offre aux intermédiaires financiers et à leurs clients.

En ce qui a trait au secteur Immobilier et Commercial, qui revêt une grande importance et enregistre d'excellentes performances sur une base continue, le taux de croissance de ses prêts moyens a atteint 19%, alors que sa rentabilité a compté pour 26% des profits de la Banque. Grâce à une gestion serrée du risque et à la solide expertise de l'équipe en place, ce secteur constitue une pièce importante de la stratégie d'augmentation de la rentabilité de l'organisation.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne a maintenu le cap sur sa stratégie de développement, alors que sa division Revenu fixe, bien positionnée pour rencontrer les besoins croissants de sa clientèle, a enregistré une solide rentabilité compte tenu des défis que présentait le marché. Ce secteur d'activité continue de bien performer et sa réputation auprès des clients institutionnels contribue au développement de sa division Institutionnel-Actions, qui, seulement quelques années après sa création, s'affirme progressivement. Valeurs mobilières Banque Laurentienne poursuit ses efforts afin de consolider son offre intégrée de services et de produits, facilitant ainsi la croissance accélérée des actifs sous gestion de sa division Services aux particuliers.

Toutes ces initiatives ont contribué à la croissance continue de nos portefeuilles, dont la valeur s'est enrichie de 1,7 milliard de dollars pour les prêts totaux et acceptations bancaires (excluant la titrisation) et de 1,5 milliard de dollars pour les dépôts totaux. Au terme de l'exercice, nous affichons une croissance des prêts totaux et acceptations bancaires de 11%, excluant les activités de titrisation; pour leur part, les prêts personnels sont en hausse de 7%. Les volumes de dépôts se sont aussi accrus de 10% en 2008. Ceux-ci sont très importants pour la Banque car ils constituent une source de financement très stable et abordable qui apporte des effets bénéfiques directs sur la santé financière et sur la rentabilité de la Banque.

### EFFICACITÉ: OPTIMISER CHACUN DES ASPECTS DE NOTRE ORGANISATION

Notre priorité d'amélioration de l'efficacité opérationnelle est tout aussi capitale et se situe au centre de nos préoccupations. La Banque Laurentienne a fait des pas importants en ce sens

au cours du dernier exercice, son ratio d'efficacité passant de 73,2 % en 2007 à 70,7 % en 2008. L'augmentation de notre efficacité requiert une révision en profondeur de nos processus d'affaires afin de mieux tirer parti de chaque dollar investi et consacrer plus d'énergie à des activités génératrices de croissance.

Chaque secteur s'est concentré sur l'optimisation des processus clés donnant la capacité à nos employés de saisir un maximum d'occasions d'affaires. Le réseau des succursales a notamment mis sur pied des équipes spécialisées pour traiter plus efficacement les demandes dans des secteurs spécifiques afin de pouvoir répondre avec encore plus d'acuité aux besoins des clients. C'est ainsi qu'en plus de l'équipe de directeurs, Développement hypothécaire qui existait déjà, nous avons commencé à déployer d'autres équipes spécialisées, dont nos directeurs, Développement des investissements et nos directeurs, Planification financière. Ces initiatives permettent d'offrir des services spécialisés pour desservir les besoins plus spécialisés de nos clients. Le secteur a aussi consacré beaucoup d'efforts à optimiser ses processus afin de réduire le temps consacré en succursales à des tâches administratives et ainsi permettre à nos employés de consacrer plus de temps à leurs clients.

De son côté, B2B Trust a mis en place une équipe intégrée de révision des processus qui a comme objectif d'assurer la continuité des opérations par une documentation centralisée, d'améliorer continuellement nos façons de faire et d'assurer le respect des règles de gouvernance.

La Banque s'est aussi employée à la simplification et à l'optimisation des canaux de distribution. Ainsi, au cours des dernières années, toutes les activités de dépôts de courtiers et de prêts hypothécaires de courtiers hors Québec ont été centralisées dans le secteur d'activité B2B Trust, regroupant ainsi sous la même gouvernance les activités reliées aux intermédiaires financiers.

Plusieurs autres initiatives ont permis à la Banque de réduire les pertes de temps et de ressources, comme le projet d'optimisation des processus de dépouillement des guichets automatiques. En modifiant l'organisation du travail, on a enregistré des gains d'efficacité substantiels. Les façons de faire ont été uniformisées et la majorité des activités sans valeur ajoutée ont été éliminées. Le secteur PME Québec a quant à lui implanté une démarche d'optimisation de ses façons de faire qui a fortement contribué à la croissance de ses portefeuilles.

La Banque a procédé au remplacement de certains outils informatiques utilisés en succursale par des systèmes plus performants, ce qui a permis aux employés d'augmenter leur productivité. Les modes de communication avec les succursales ont aussi été améliorés afin de faciliter la circulation d'information et les échanges entre les personnes affectées aux différentes activités de service à la clientèle. Pour permettre à ses ressources de mieux s'imprégner de la culture de ventes qu'elle implante progressivement, la Banque a modernisé les outils de suivi des ventes qu'elle met à la disposition des succursales. Grâce à de nouveaux systèmes informatiques de pointe qui facilitent le suivi des ventes, nos succursales ont maintenant accès très rapidement à tous les détails sur leurs niveaux de ventes. Cette approche permet une gestion plus stratégique des objectifs tout en accélérant la transmission de l'information.

Des progrès substantiels ont été enregistrés à la suite des efforts entrepris par la Banque pour rehausser son efficacité

et sa productivité. Nous sommes résolus à poursuivre nos démarches en ce sens et maintenons nos investissements afin d'assurer la croissance et le développement à long terme de la Banque. Ces investissements correspondent à notre plan d'affaires et favorisent le développement de nos activités.

#### **CAPITAL HUMAIN: DÉVELOPPER UN RICHE POTENTIEL**

Dans sa démarche pour optimiser le développement de son capital humain, la Banque Laurentienne vise à développer le plein potentiel de tous ses employés, à favoriser l'établissement et le développement d'une culture de vente et de performance et à assurer l'accroissement de la mobilisation de ses employés.

En 2008, la Banque Laurentienne a intensifié ses efforts pour développer le potentiel de ses employés par le biais des différents programmes mis de l'avant au cours de l'exercice précédent. Avec Cap Performance, le programme de gestion de la performance lancé en 2006, la Banque a voulu en tout premier lieu s'assurer que les priorités de l'ensemble des employés soient alignées sur les grands objectifs corporatifs. Des objectifs sont établis pour les employés à tous les niveaux hiérarchiques, et les priorités de la Banque se reflètent dans celles de chacun des employés.

La Banque accorde beaucoup d'importance à l'équilibre qui doit être maintenu entre la qualité de service – qui la distingue des autres institutions financières – et la croissance des ventes, qui assure son développement et sa rentabilité. Dans le cadre de Cap Performance, elle offre donc un soutien aux gestionnaires afin qu'ils puissent maintenir leur performance et celle des membres de leur équipe à leur plus haut niveau.

Afin de soutenir ses objectifs ambitieux de croissance et de performance, la Banque affirme sa volonté d'appuyer ses employés dans leur développement. C'est dans cette optique qu'elle a institué l'Académie Banque Laurentienne, qui propose un ensemble d'activités, dans le cadre de programmes de développement. La Banque a aussi poursuivi son programme d'intégration des nouveaux employés, plus particulièrement ceux qui sont en relation directe avec les clients. Nous assurons ainsi, dès leur arrivée au sein de l'organisation, leur adhésion à la culture de la Banque et l'application de nos normes élevées en matière de qualité de service.

C'est dans la foulée de notre Académie que nous avons déployé au cours de l'année notre programme *Leaders en action*, dont l'objectif est de renforcer les compétences individuelles des gestionnaires de succursales. Nous mettons aussi de plus en plus d'emphase sur le développement des compétences de nos employés. Alors que l'approche individuelle est la plus répandue, des secteurs ont mis en place des initiatives permettant de renforcer certaines compétences-clés requises dans le cadre de leurs activités spécifiques.

Le Syndicat, qui représente nos quelque 2000 employés, soit près des deux tiers de nos effectifs approximativement, est un partenaire incontournable de la Banque dans cette priorité de développement du capital humain. Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec eux. La compréhension mutuelle que nous avons développée au fil des ans est bénéfique à la fois pour la Banque, le Syndicat et nos employés.

La Banque est donc résolument engagée envers le développement de son capital humain. En accroissant progressivement les investissements qu'elle accorde à cette priorité, la Banque est convaincue qu'elle instaure des bases solides qui supporteront le développement à long terme de l'organisation.

## PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR 2009

### Prévoir l'état de l'économie réelle dans un environnement financier hautement volatil n'est pas chose facile.

Au cours des mois de septembre et octobre 2008, il ne s'est pratiquement pas écoulé une journée sans qu'une nouvelle économique d'envergure ne fasse les manchettes : faillites bancaires spectaculaires, plans de rescousse gouvernementaux, chute vertigineuse des prix des matières premières, volatilité sans précédent des devises, affaissement des marchés boursiers... La succession de tels événements s'est déroulée à un rythme incroyable et toute cette période a été décrite à juste titre comme « une confluence d'événements historiques ».

Au cours de l'automne 2008 par ailleurs, il devenait de plus en plus évident que ces bouleversements financiers sans précédent avaient un impact réel sur l'économie, alors que la confiance des consommateurs et des gens d'affaires fondait comme neige au soleil. Cette situation n'affectait pas seulement les États-Unis mais aussi bien les pays européens et asiatiques. À son tour, le malaise face à l'état de l'économie mondiale est venu renforcer le sentiment d'une panique financière. Le fond du problème est que, alors que l'économie des États-Unis se trouve au beau milieu d'une récession relativement grave causée par la consommation, il ne serait pas raisonnable d'espérer que l'économie canadienne et l'économie mondiale s'en sortent sans problème, et ce, même si le système financier dans son ensemble fonctionnait normalement.

Il est vrai que les mesures très agressives adoptées par les gouvernements et les banques centrales, aussi bien en Amérique du Nord qu'en Europe, produiront leurs fruits en temps et lieu. De plus, les économies des grands pays émergents (Inde, Chine) s'avèrent plus résistantes que ce que les pessimistes leur accordaient comme crédit, particulièrement en ce qui a trait à la vigueur de la demande intérieure. Quoi qu'il en soit, une récession demeure toujours un événement grave, marqué par une augmentation préjudiciable du nombre de chômeurs, des faillites d'entreprises et des pertes sur prêts, ce qui rend extrêmement difficile toute prédiction quant à son dénouement. Il en ressort qu'il faut toujours faire preuve de la plus grande prudence dans l'énoncé de prévisions de nature économique.

### Qu'en est-il au Canada ?

Pour le Canada, l'impact de tous ces événements est évident : d'une part, la baisse de la demande pour les

produits manufacturés et pour les matières premières affectera sérieusement les exportations ; d'autre part, la hausse des coûts de financement pour les institutions financières entraînera une augmentation du coût du crédit pour les emprunteurs sur le marché intérieur. Par ailleurs, la baisse des prix des marchandises n'affecte pas seulement les exportations mais aussi la valeur du dollar canadien : au cours du seul mois d'octobre 2008, celui-ci a perdu 0,10 \$ USD. Quoique la demande intérieure demeure toujours relativement vigoureuse, le risque le plus important à l'heure actuelle est le renversement soudain et prolongé des effets des termes de l'échange qui ont considérablement stimulé la croissance du revenu intérieur canadien en 2008 ; les effets des termes de l'échange représentent le ratio des prix à l'exportation par rapport aux prix à l'importation. Un tel scénario aurait un impact significatif sur la demande intérieure. Compte tenu de cette conjoncture, la Banque du Canada a abaissé le taux du financement à un jour de 75 points de base, à 2,25 %, au mois d'octobre 2008, et elle a clairement laissé entendre qu'elle l'abaisserait de nouveau au mois de décembre, cette fois de 25 points de base, et le maintiendrait à ce niveau pour toute l'année 2009. Nous prévoyons maintenant que le produit intérieur brut au Canada n'augmentera que de 0,1 % en 2009, une croissance à peine perceptible par rapport au maigre taux de croissance de 0,5 % estimé pour 2008.

Tout bien compté, l'année 2009 sera difficile pour les économies du Québec et du Canada. Les secteurs économiques qui pouvoient directement aux dépenses discrétionnaires des consommateurs américains éprouveront de plus en plus de difficulté à poursuivre leurs opérations et à maintenir leurs liquidités à un niveau adéquat. Le défi consistera alors à rediriger les ressources vers le marché intérieur ou vers les marchés internationaux. Le côté positif de cette situation tient au fait que les prix de l'énergie, les taux d'intérêt et le dollar canadien demeureront sensiblement plus bas qu'en 2008.

### Nos mesures de performance pour 2009

Pour l'exercice financier 2009, nous avons établi nos objectifs en prenant en considération des perspectives économiques modestes. Malgré des conditions de marché difficiles, nous sommes confiants de pouvoir réaliser ces objectifs.

TABLEAU 4  
OBJECTIFS 2009

	OBJECTIFS 2009 <sup>(1)</sup>
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,0 % à 12,0 %
Résultat net dilué par action ordinaire	3,70 \$ à 4,40 \$
Revenu total	+ 2 % à 5 % 645 millions \$ à 665 millions \$
Ratio d'efficacité	73 % à 70 %
Ratio BRI de première catégorie	minimum de 9,5 %

(1) Ces objectifs pour l'exercice 2009 devraient être lus conjointement avec les paragraphes ci-contre.

**Les hypothèses clés à la base de nos objectifs**

Les hypothèses énoncées ci-dessous constituent les éléments les plus importants que nous avons pris en considération dans l'élaboration des priorités stratégiques de la Banque et dans la définition de nos objectifs financiers. D'autres facteurs, tels que ceux identifiés dans les sections « Mise en garde concernant les énoncés prévisionnels » et « Cadre de gestion intégrée des risques » de notre Rapport de gestion 2008 pourraient également faire en sorte que les résultats futurs divergent sensiblement des objectifs définis.

Nos objectifs 2009 supposent que nous poursuivrons la croissance de nos portefeuilles de prêts et de dépôts à un rythme semblable à celui que nous avons connu en 2008. Cette croissance a été la pierre angulaire de nos succès au cours des cinq dernières années, et elle demeure toujours au centre de nos stratégies pour les années qui viennent. Plus spécifiquement, nous considérons que les conditions de marché actuelles au Canada en matière de prêts hypothécaires continueront de soutenir nos opérations de titrisation. Nous présumons que ces facteurs contrebalanceront largement les compressions de marge bénéficiaire générées par une concurrence soutenue sur les marchés, principalement dans le domaine des dépôts des particuliers. Nous prévoyons

également une augmentation modérée des pertes sur prêts en raison de la croissance des portefeuilles de prêts, ainsi qu'une légère détérioration des conditions de crédit au cours des douze prochains mois.

**D'autres conditions économiques sous-jacentes**

- Nous prévoyons qu'en 2009, la croissance économique au Canada sera très modeste.
- Nous nous attendons à ce que la crise financière mondiale qui affecte présentement l'industrie n'aura pas d'impact significatif sur nos activités.
- Nous avons présumé que les taux d'intérêt au Canada diminueront légèrement en 2009, et que le dollar canadien se transigera à environ 0,80 \$ américain au cours de l'année.

## REVUE DES ACTIVITÉS SECTORIELLES

Cette section présente les opérations de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'entremise des secteurs d'activité suivants :

- Particuliers et PME Québec
- Immobilier et Commercial
- B2B Trust
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne
- Autres

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, les activités de prêts commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec et les services financiers aux particuliers sont regroupés au sein

du nouveau secteur d'activité Particuliers et PME Québec. Les activités de prêts commerciaux étaient assurées auparavant par le secteur Services financiers aux entreprises qui, sous la nouvelle appellation Immobilier et Commercial, comprend dorénavant les activités de financement immobilier au Canada, le financement commercial en Ontario et les comptes majeurs.

Comparativement à l'exercice financier 2007, les secteurs Particuliers et PME Québec, Immobilier et Commercial, et B2B Trust ont tiré parti d'une solide croissance des prêts et des dépôts et augmenté leur revenu total. La majorité des secteurs d'activité ont pu ainsi afficher une amélioration globale de leur rentabilité, tel qu'il est indiqué ci-dessous. Pour sa part, Valeurs mobilières Banque Laurentienne a vu sa rentabilité affectée par les conditions de marché.

**TABLEAU 5**  
**CONTRIBUTIONS AU BÉNÉFICE NET**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE	AUTRES	TOTAL
<b>2008</b>						
Bénéfice net	45,4 \$	28,6 \$	34,9 \$	1,7 \$	(8,1)\$	102,5 \$
Croissance 2008/2007	(4)%	33 %	14 %	(76)%	s.o.	8 %
<b>2007</b>						
Bénéfice net	47,4 \$	21,6 \$	30,5 \$	7,1 \$	(12,1)\$	94,5 \$

---

**ANALYSE DES RÉSULTAT 2008**


---

**PARTICULIERS & PME QUÉBEC**

La contribution du secteur Particuliers et PME Québec au bénéfice net a diminué de 4% et s'élevait à 45,4 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 47,4 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Les résultats pour 2007 incluaient un gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) découlant de la restructuration de Visa Canada.

Le revenu total a augmenté de 17,3 millions \$, passant de 397,9 millions \$ pour l'exercice financier 2007 à 415,2 millions \$ pour l'exercice financier 2008. Ce résultat est attribuable principalement à l'augmentation du revenu d'intérêt et des frais bancaires sur les dépôts, consécutive à la croissance des prêts et des dépôts, ainsi qu'aux commissions sur cartes de crédit. Les pertes sur prêts s'élevaient à 33,6 millions \$, soit une augmentation de 4,4 millions \$ par rapport à 2007, ce qui reflète une légère détérioration dans le domaine du financement aux points de vente, ainsi que l'augmentation globale des portefeuilles. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 16,3 millions \$, passant de 310,5 millions \$ pour 2007 à 326,9 millions \$ pour 2008. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation de la masse salariale, consécutive à l'expansion des activités de détail, conjuguée aux augmentations de salaires régulières et à l'augmentation des coûts relatifs aux technologies.

Les activités abandonnées ont représenté une contribution de 5,2 millions \$ (4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) tant pour l'exercice financier 2008 que pour l'exercice financier 2007, les ventes nettes ayant dépassé les exigences minimales au 31 octobre de chacun de ces deux exercices.

---

**IMMOBILIER ET COMMERCIAL**

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a augmenté de 32% et s'élevait à 28,6 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 21,6 millions \$ pour l'exercice financier 2007.

Le revenu total a augmenté de 9,4 millions \$, passant de 62,0 millions \$ pour 2007 à 71,4 millions \$ pour 2008. Ce résultat découle principalement de l'augmentation du revenu net, d'intérêt, elle-même attribuable à l'augmentation des volumes de prêts. Les pertes sur prêts s'élevaient à 5,4 million \$ pour l'exercice financier 2008, ce qui représente une amélioration par rapport à l'exercice financier 2007, alors qu'elles s'élevaient à 6,7 millions \$. Les frais autres que d'intérêt ont légèrement augmenté, de 0,5 million \$, et s'établissaient à 23,3 millions \$ pour 2008, comparativement à 22,9 millions \$ pour 2007.

---

**B2B TRUST**

La contribution de B2B Trust au bénéfice net a augmenté de 14% et s'élevait à 34,9 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 30,5 millions \$ pour l'exercice financier 2007.

Le revenu total a augmenté de 5,3 millions \$, passant de 92,5 millions \$ pour 2007 à 97,8 millions \$ pour 2008. L'augmentation du revenu net d'intérêt en a constitué le principal moteur au cours de l'exercice financier, alors qu'elle était stimulée par la croissance des volumes mais amortie par les diminutions des marges d'intérêt. À cet égard, il convient de noter qu'au troisième trimestre 2008, B2B Trust a été particulièrement affectée par l'augmentation des coûts de financement des dépôts à terme des particuliers. Les pertes sur prêts ont diminué et s'établissaient à 1,5 million \$ pour 2008, comparativement à 4,0 millions \$ pour 2007, principalement en raison de la vente d'un portefeuille de détail qui a subi de lourdes pertes sur prêts au cours du premier trimestre 2008. Les frais autres que d'intérêt ont légèrement augmenté et s'établissaient à 43,7 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 42,4 millions \$ pour l'exercice financier 2007.

---

**VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE**

La contribution de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) au bénéfice net s'établissait à 1,7 million \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 7,1 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Les résultats pour 2008 incluent une charge de 3,0 millions \$ (2,1 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal. Les résultats pour 2007 incluaient un gain de 4,4 millions \$ (3,7 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal et une perte de 2,1 millions \$ (1,4 million \$, net des impôts sur les bénéfices) reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal. En excluant ces éléments, les résultats ont diminué de 1,0 million \$ en raison de la baisse du niveau d'activité dans la division Services aux particuliers, attribuable aux conditions de marché, et ce, même si la division Institutionnel - Revenu fixe a connu une autre année très solide grâce, entre autres, à la hausse de la volatilité des marchés. Les frais autres que d'intérêt ont diminué et s'établissaient à 29,7 millions \$ pour 2008, comparativement à 30,7 millions \$ pour 2007, en raison principalement de la diminution des coûts de la rémunération variable.

---

**AUTRES**

Le secteur Autres regroupe les activités des différents secteurs corporatifs de la Banque dont, principalement, Trésorerie, Crédit, Finances et Développement stratégique, Gestion des risques, Technologies, Administration, Affaires corporatives et Ressources humaines. Ses résultats reflètent toutefois essentiellement l'effet des activités de la Trésorerie puisque les dépenses des autres secteurs corporatifs sont généralement réparties aux autres secteurs d'activité. || La contribution négative du secteur Autres au bénéfice net s'élevait à 8,0 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à une contribution négative de 11,9 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Tel qu'il est expliqué en page 18 du présent Rapport annuel, les résultats pour 2008 incluent l'impact net d'éléments significatifs, de l'ordre de 10,7 millions \$, alors que les résultats pour 2007 incluaient les retombées positives d'éléments significatifs, de l'ordre de 4,2 millions \$. En excluant ces éléments, la contribution au bénéfice net aurait été de 2,7 millions \$, comparativement à une contribution négative de 16,1 millions \$ en 2007. || Le revenu net d'intérêt a diminué de 16,6 millions \$ pour 2008 par rapport à 2007, en raison de l'augmentation du niveau de prêts titrisés qui a entraîné une résorption nette de (16,9) millions \$ au revenu net d'intérêt, ainsi qu'en raison de l'augmentation des coûts de financement associés à la gestion de l'actif et du passif. L'augmentation de 38,3 millions \$ des autres revenus, est attribuable principalement à l'augmentation des revenus provenant des opérations de titrisation, y compris des gains sur ventes de 29,6 millions \$ et des revenus de gestion de 6,3 millions \$. Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont également augmenté, de 6,6 millions \$, en raison principalement de l'augmentation des revenus tirés des opérations en devises étrangères. Les autres revenus de 2008 incluaient également les éléments suivants : un gain de 12,9 millions \$ réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal, des pertes de 5,3 millions \$ découlant de la vente de valeurs mobilières, et des charges pour perte de valeur de 8,1 millions \$ liées à des titres disponibles à la vente, tel qu'il est indiqué au tableau 2. || La provision additionnelle pour pertes sur prêts, d'un montant de 8,0 millions \$, comptabilisée au cours du troisième trimestre 2008, a été attribuée au secteur Autres, conformément aux normes de divulgation de la gestion interne. || Les frais autres que d'intérêt ont augmenté légèrement de 21,1 millions \$ en 2007 à 22,5 millions \$ en 2008. Les frais de l'exercice 2008 incluent une charge de 2,2 millions \$ liée à la radiation de coûts de développement technologique à la suite de la décision de l'Association canadienne des paiements de ne pas mener à terme le projet d'imagerie des chèques. || Les récupérations d'impôts sur les bénéfices s'élevaient à 8,8 millions \$ en 2008, comparativement à 17,1 millions \$ en 2007. Ces montants incluent les effets d'éléments significatifs, tels que décrits au tableau 2, combinés à l'incidence de taux d'impôts inférieurs sur certaines transactions de trésorerie et de marchés financiers ainsi que d'autres ajustements.

---

Pour les exercices terminés les 31 octobre  
(en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

## CONTRIBUTION DU SECTEUR

TABLEAU 6	2008	2007
Revenu net d'intérêt	299,3 \$	284,2 \$
Autres revenus	115,9	113,7
Revenu total	415,2	397,9
Provision pour pertes sur prêts	33,6	29,2
Frais autres que d'intérêt	326,8	310,5
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	54,8	58,2
Impôts sur les bénéfices	13,8	15,2
Bénéfice découlant des activités poursuivies	41,0	43,0
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4,4	4,4
Bénéfice net	45,4 \$	47,4 \$
Ratio d'efficacité	78,7 %	78,0 %

TABLEAU 7	2008	2007
Revenu net d'intérêt	55,2 \$	45,9 \$
Autres revenus	16,2	16,1
Revenu total	71,4	62,0
Provision pour pertes sur prêts	5,4	6,7
Frais autres que d'intérêt	23,3	22,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	42,7	32,4
Impôts sur les bénéfices	14,1	10,8
Bénéfice net	28,6 \$	21,6 \$
Ratio d'efficacité	32,7 %	36,9 %

TABLEAU 8	2008	2007
Revenu net d'intérêt	87,3 \$	81,0 \$
Autres revenus	10,5	11,5
Revenu total	97,8	92,5
Provision pour pertes sur prêts	1,5	4,1
Frais autres que d'intérêt	43,7	42,4
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	52,6	46,0
Impôts sur les bénéfices	17,7	15,5
Bénéfice net	34,9 \$	30,5 \$
Ratio d'efficacité	44,6 %	45,8 %

TABLEAU 9	2008	2007
Revenu net d'intérêt	3,0 \$	2,0 \$
Autres revenus	29,4	37,6
Revenu total	32,4	39,6
Frais autres que d'intérêt	29,7	30,7
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2,7	8,9
Impôts sur les bénéfices	1,0	1,8
Bénéfice net	1,7 \$	7,1 \$
Ratio d'efficacité	91,6 %	77,5 %

TABLEAU 10	2008	2007
Revenu net d'intérêt	(39,5)\$	(22,9)\$
Autres revenus	53,2	14,8
Revenu total	13,7	(8,1)
Provision pour pertes sur prêts	8,0	-
Frais autres que d'intérêt	22,5	20,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	(16,8)	(29,0)
Impôts sur les bénéfices	(8,7)	(16,9)
Perte nette	(8,1)\$	(12,1)\$

## FAITS SAILLANTS DE 2008

- II Augmentation des prêts moyens de 9 %
- II Augmentation des dépôts moyens de 6 %
- II Augmentation des revenus de 17,3 millions \$, soit plus de 4 %
- II Rénovation et relocalisation de 4 succursales

- II Augmentation des prêts moyens de 19 %
- II Augmentation des revenus de 9,4 millions \$, soit plus de 15 %
- II Amélioration de la qualité du crédit, attestée par la baisse des pertes sur prêts

- II Augmentation du bénéfice net de 14 %
- II Croissance du portefeuille de prêts à l'investissement de 20 %
- II Augmentation des dépôts souscrits par l'entremise de courtiers de 8 %
- II Mise en marché d'un nouveau *Compte d'investissement à intérêt élevé* à la fin de l'exercice financier

- II Rentabilité soutenue, en dépit des conditions de marché
- II Faible exposition aux titres adossés à des actifs
- II Solide performance de la division Institutionnel - Revenu fixe
- II Baisse du niveau d'activité de la division Services aux particuliers résultant des conditions de marché
- II Développement soutenu de la division Institutionnel - Actions

- II Augmentation des opérations de titrisation
- II Efficience de la gestion des liquidités
- II Augmentation de 8 millions \$ de la provision générale
- II Faible exposition aux titres adossés à des actifs

## OBJECTIFS ET PRIORITÉS

- II Accroître l'efficacité de nos activités de vente et poursuivre notre croissance organique
- II Optimiser nos processus clés
- II Investir dans le talent de notre personnel
- II Accroître notre intelligence d'affaires
- II Renforcer l'intégration de notre valeur Obsession client dans notre offre de services
- II Rehausser notre positionnement dans nos créneaux d'expertise privilégiés auprès des PME au Québec
- II Augmenter la part de marché pour les produits autres que de financement auprès des PME au Québec

- II Maximiser la rentabilité de nos opérations
- II Améliorer notre efficacité en optimisant nos façons de faire
- II Accélérer la croissance de nos portefeuilles de dépôts
- II Maintenir la qualité de crédit de nos portefeuilles
- II Investir dans notre capital humain afin de maximiser l'utilisation de notre savoir-faire

- II Investir de façon stratégique dans le développement de produits
- II Continuer d'augmenter la part de marché dans nos cinq principaux canaux de distribution
- II Optimiser nos processus sur une base continue et augmenter notre capacité
- II Renforcer le positionnement de la marque B2B Trust auprès de notre principale clientèle, soit les intermédiaires financiers
- II Maintenir notre engagement envers nos clients de toujours leur offrir une expérience de qualité

- II Poursuivre le développement de la clientèle institutionnelle - revenu fixe
- II Améliorer notre offre de produits et accroître le volume d'activité dans la division des services de courtage aux particuliers
- II Poursuivre le développement progressif de la division Institutionnel - Actions

- II Maintenir une gestion optimale des liquidités
- II Continuer d'optimiser les sources de financement
- II Poursuivre le raffinement de notre approche de gestion de l'actif et du passif
- II Renforcer les synergies entre la Trésorerie et les secteurs d'activité

## ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, la Banque a déclaré un bénéfice net de 102,5 millions \$, ou 3,80 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 94,5 millions \$, ou 3,48 \$ dilué par action ordinaire, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2007.

Le bénéfice découlant des activités poursuivies a augmenté et s'établissait à 98,1 millions \$, ou 3,61 \$ dilué par action ordinaire, pour 2008, excluant un gain de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices, lié à la vente de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005, tel qu'il est expliqué en page 18 du présent Rapport annuel. Pour l'exercice financier 2007, le bénéfice découlant des activités poursuivies s'établissait à 90,1 millions \$, ou 3,29 \$ dilué par action ordinaire, excluant un gain similaire de 4,4 millions \$, net des impôts sur les bénéfices.

En excluant certains éléments significatifs, détaillés en page 18 du présent Rapport annuel, le bénéfice net pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008 a augmenté de 24,6 millions \$, ou 28 %, et le bénéfice net dilué par action ordinaire a augmenté de 1,01 \$, ou 31 %, par rapport aux résultats pour l'exercice financier 2007.

### IMPACT DE LA CRISE MONDIALE DES MARCHÉS FINANCIERS

Au cours des dix-huit derniers mois, les marchés financiers mondiaux ont été affectés de manière significative par la phase descendante du marché des prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis, de même que par d'autres problèmes de liquidité et de crédit. À ce jour, le système financier canadien a su tenir le coup de manière relativement satisfaisante. Quant à la Banque Laurentienne, notre exposition aux institutions financières internationales aux prises avec des difficultés était limitée et nous ne sommes pas directement exposés aux prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis ou aux produits sophistiqués de financement structuré. Conséquemment, nous sommes en mesure de limiter substantiellement les pertes. Tel qu'il est décrit ci-contre, nous avons subi des pertes de 5,3 millions \$ sur la vente de valeurs mobilières, et des charges de 8,1 millions \$ reflétant la baisse de valeurs de certains titres disponibles à la vente, au cours du deuxième semestre 2008. Ces chiffres, relativement modestes, illustrent bien notre approche prudente en matière d'investissement.

En ce qui concerne le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par des conduits non bancaires, la conclusion de l'Entente de Montréal vers la fin de l'exercice financier 2008 a permis de dissiper les incertitudes de manière significative. Quoique l'émergence d'un marché actif tarde encore, nous sommes confiants que cette réorganisation profitera à tous les obligataires. Là encore, nos pratiques en matière de gestion des risques ont contribué à ce que nos participations dans des titres émis par les conduits couverts par l'Entente de Montréal ne représentent actuellement que 13,7 millions \$, net de dépréciations cumulatives de 5,6 millions \$, ou 30 %, en date du 31 octobre 2008.

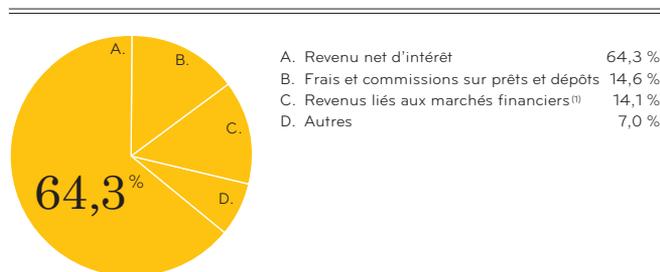
Par ailleurs, les dépôts qui nous sont confiés par des particuliers et qui s'élevaient à plus de 12 milliards \$ constituent toujours une source de financement stable pour soutenir nos opérations et, par conséquent, minimiser toute inquiétude quant aux liquidités.

Quoique la crise mondiale des marchés financiers demeure une source de préoccupation, nous sommes toujours confiants de pouvoir tirer parti des occasions d'affaires qu'offre le marché canadien, alors que nous occupons une position de choix pour poursuivre notre croissance, soutenus par un solide bilan et des ratios de capital parmi les meilleurs de toute l'industrie.

### REVENU TOTAL

Le revenu total s'établissait à 630,5 millions \$ pour l'exercice financier 2008, soit une augmentation de 46,6 millions \$, ou 8 %, par rapport à 583,9 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Le revenu net d'intérêt s'est apprécié de 15,1 millions \$ et les autres revenus de 31,5 millions \$, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

#### COMPOSITION DU REVENU TOTAL (en pourcentage)



(1) Incluent les revenus liés aux activités de courtage, les revenus de trésorerie et de marchés financiers et les revenus de titrisation.

### Revenu net d'intérêt

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 15,1 millions \$ et s'établissait à 405,3 millions \$ pour 2008, comparativement à 390,2 millions \$ pour 2007, comme l'indique le tableau 11 ci-contre. Cette augmentation des revenus découle principalement de la croissance des portefeuilles de prêts et de dépôts. La marge nette d'intérêt a toutefois diminué, de 10 points de base, pour s'établir à 2,21 % pour 2008, comparativement à 2,31 % pour 2007. Quoique les marges nettes d'intérêt soient demeurées relativement stables au début de l'exercice financier 2008, les pressions soutenues sur la tarification des dépôts ont eu un impact sur les marges d'intérêt vers la fin de la même période. Par ailleurs, des augmentations dans le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels à taux variable, où les marges bénéficiaires sont plus serrées, ont contribué à la baisse des marges nettes d'intérêt.

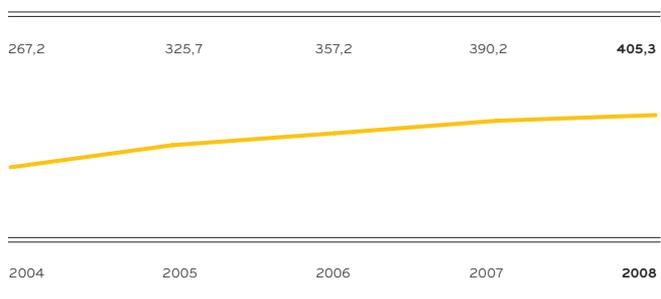
La Banque utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité associés à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Selon l'évolution des taux d'intérêt et la composition des portefeuilles en termes d'échéances et de types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut fluctuer de manière substantielle. La Banque utilise également des modèles afin de quantifier l'impact potentiel de divers scénarios de taux sur les revenus et les capitaux propres futurs, tel qu'il est expliqué à la section « Activités de gestion de l'actif et du passif » à la page 47 du présent Rapport annuel.

**TABLEAU 11**  
**ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT**

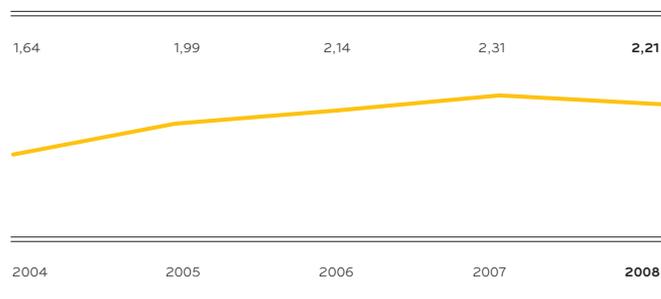
Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008				2007			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
<b>Actif</b>								
Liquidités et valeurs mobilières	19,0 %	3 488 \$	87,2 \$	2,50 %	16,6 %	2 797 \$	71,8 \$	2,57 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3,2	588	11,4	1,94	4,0	672	19,8	2,95
Prêts								
Personnels	28,0	5 126	342,7	6,69	26,3	4 437	331,5	7,47
Hypothécaires résidentiels	32,9	6 041	329,1	5,45	36,7	6 188	341,5	5,52
Hypothécaires commerciaux	4,4	813	49,1	6,04	4,0	671	44,2	6,59
Commerciaux et autres	9,5	1 739	105,3	6,06	9,3	1 563	100,1	6,40
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	-	-	30,2	-	-	-	-	-
Autres éléments d'actifs	3,0	545	-	-	3,1	532	-	-
<b>Total - actif</b>	<b>100,0 %</b>	<b>18 340 \$</b>	<b>955,0 \$</b>	<b>5,21 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>16 860 \$</b>	<b>908,9 \$</b>	<b>5,39 %</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>								
Dépôts à vue et à préavis		2 759 \$	17,3 \$	0,63 %		2 662 \$	19,5 \$	0,73 %
Dépôts à terme		11 910	491,1	4,12		10 990	447,4	4,07
Autres dépôts		1 994	27,4	1,37		1 637	21,9	1,34
Passif au titre d'instruments financiers dérivés		-	6,2	-		-	22,2	-
		16 663	542,0	3,25		15 289	511,0	3,34
Acceptations		97	-	-		140	-	-
Autres éléments de passifs		393	-	-		328	-	-
Débitures subordonnées		150	7,7	5,16		150	7,7	5,16
Capitaux propres		1 037	-	-		953	-	-
<b>Total - passif et capitaux propres</b>		<b>18 340 \$</b>	<b>549,7 \$</b>	<b>3,00 %</b>		<b>16 860 \$</b>	<b>518,7 \$</b>	<b>3,08 %</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>			<b>405,3 \$</b>	<b>2,21 %</b>			<b>390,2 \$</b>	<b>2,31 %</b>

**REVENU NET D'INTÉRÊT**  
(en millions de dollars)



**MARGE NETTE D'INTÉRÊT**  
(en pourcentage de l'actif moyen)



### Autres revenus

Les autres revenus s'élevaient à 225,2 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 193,7 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Cette augmentation est attribuable principalement aux opérations de titrisation, tel qu'il est expliqué ci-dessous.

Les revenus de titrisation ont augmenté et s'élevaient à 34,5 millions \$ pour 2008, alors qu'ils s'élevaient à 6,4 millions \$ pour 2007. Au cours de l'exercice financier

2008, nous avons titrisé 1,3 milliard \$ de prêts hypothécaires résidentiels et constaté des gains à la vente de 29,6 millions \$, soit une augmentation de 23,4 millions \$ par rapport aux gains constatés pour l'exercice financier 2007. Cette augmentation reflète les bonnes conditions de marché qui ont prévalu toute l'année au Canada dans le domaine des prêts hypothécaires, ainsi que notre capacité à assurer la croissance de notre portefeuille de prêts. De plus, les revenus de titrisation incluent des revenus de gestion de 6,3 millions \$ pour l'exercice 2008,

comparativement à 3,2 millions \$ pour l'exercice 2007. La note 6 afférente aux états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur ces opérations.

Les frais et les commissions perçus sur les prêts et les dépôts ont augmenté et s'établissaient à 91,9 millions \$ pour 2008, alors qu'ils étaient de 88,7 millions \$ pour 2007, principalement en raison de l'augmentation des revenus découlant de l'administration des dépôts et des commissions liées à l'utilisation de cartes de crédit.

Les revenus tirés des opérations de courtage ont diminué et s'élevaient à 28,7 millions \$ pour 2008, alors qu'ils étaient de 32,4 millions \$ pour 2007. Pour 2008, les résultats incluent une charge de 3,0 millions \$ reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal, alors que les résultats pour 2007 incluaient un gain de 4,4 millions \$ réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal et une perte de 2,1 millions \$ reliée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal. En excluant ces éléments, les revenus tirés des opérations de courtage ont diminué en raison de la baisse du niveau d'activité de la division Services aux particuliers de Valeurs Mobilières Banque Laurentienne, et ce, même si la division Institutionnel - Revenu fixe a connu une autre année très solide grâce, entre autres, à la hausse de la volatilité des marchés.

Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de 6,6 millions \$ et s'élevaient à 25,9 millions \$, un résultat attribuable principalement à l'augmentation des revenus tirés des opérations en devises étrangères. Pour l'exercice financier 2008, les revenus de trésorerie et marchés financiers incluaient aussi les éléments suivants : un gain de 12,9 millions \$ réalisé grâce à la vente d'actions de la Bourse de Montréal, des pertes de 5,3 millions \$

découlant de la vente de valeurs mobilières au cours du troisième trimestre, et des charges de 8,1 millions \$ reflétant la baisse de valeur de certains titres disponibles à la vente, au cours du quatrième trimestre. Ces charges pour perte de valeur ont été subies, pour l'essentiel, en regard d'obligations de société émises par des institutions financières des États-Unis et d'autres pays. Des dépréciations ont été inscrites lorsque nous détenions suffisamment de preuves de perte de valeur à la suite de réorganisation financière d'institutions, de baisses importantes de la valeur des investissements ou lorsqu'ils présentaient des risques majeurs d'illiquidité. Des renseignements additionnels sur les portefeuilles de valeurs mobilières de la Banque sont fournis à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont augmenté de 0,8 million \$ et s'établissaient à 14,2 millions \$ en 2008. Au cours de l'exercice financier 2008, la Banque a continué de gagner des commissions liées à l'encours de fonds communs de placement grâce, en particulier, à son partenariat avec Industrielle Alliance. Les revenus d'assurance crédit proviennent essentiellement de programmes d'assurance pour les prêts déboursés par la Banque. Ces revenus ont augmenté de 9 % pour 2008 et s'établissaient à 13,7 millions \$. Les revenus tirés des régimes enregistrés autogérés ont diminué à 8,7 millions \$ pour 2008, alors qu'ils s'établissaient à 9,7 millions \$ pour 2007. Ce résultat est lié à l'évolution des conditions de marché qui influence à la baisse le nombre de régimes enregistrés autogérés. La section « Arrangements hors bilan » à la page 36 du présent Rapport annuel offre de l'information additionnelle à ce sujet.

Au cours de l'exercice 2007 par ailleurs, la Banque a comptabilisé un gain de 4 millions \$ découlant de la restructuration mondiale de Visa.

**TABLEAU 12**  
**AUTRES REVENUS**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008	2007	2006	VARIATION 08/07
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais bancaires sur les dépôts	52,3 \$	50,7 \$	47,9 \$	3 %
Commissions sur prêts	23,0	23,4	23,7	(2)
Commissions sur cartes de crédit	16,6	14,6	13,0	14
Sous-total - frais et commissions sur prêts et dépôts	91,9	88,7	84,6	4
En % de l'actif moyen	0,50 %	0,53 %	0,51 %	
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	28,7	32,4	31,4	(11)
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	25,9	19,3	15,2	34
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	14,2	13,4	10,6	6
Revenus d'assurance crédit	13,7	12,6	12,6	9
Revenus de régimes enregistrés autogérés	8,7	9,6	10,5	(9)
Revenus de titrisation	34,5	6,4	10,0	439
Revenus de fiduciaires	1,2	1,3	1,2	(8)
Gain sur cession et sur modification de participation	-	4,0	0,9	(100)
Autres	6,4	6,0	5,6	7
Sous-total - autres	133,3	105,0	98,0	27
En % de l'actif moyen	0,73 %	0,62 %	0,58 %	
Total - autres revenus	225,2 \$	193,7 \$	182,6 \$	16 %
En % de l'actif moyen	1,23 %	1,15 %	1,09 %	

**AUTRES REVENUS**

(en millions de dollars)

206,1	184,3	182,6	193,7	<b>225,2</b>
2004	2005	2006	2007	<b>2008</b>

**PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS**

La provision pour pertes sur prêts s'élevait à 48,5 millions \$ pour l'exercice financier 2008, comparativement à 40,0 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Compte tenu de l'augmentation des volumes de prêts et de la détérioration de la conjoncture économique, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur prêts additionnelle de 8,0 millions \$ au cours du troisième trimestre 2008. En excluant cet ajustement, le niveau des pertes sur prêts est demeuré relativement inchangé par rapport à l'exercice financier précédent. La force du marché du travail, les bas taux d'intérêt et la vigueur de l'économie, principalement dans l'Ouest canadien, ont continué de contribuer positivement à la performance des portefeuilles de la Banque. Le tableau suivant présente la provision pour pertes sur prêts de 2006 à 2008.

**TABLEAU 13****PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008	2007	2006
Prêts personnels	29,5 \$	27,7 \$	27,7 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	0,6	1,3	0,4
Prêts hypothécaires commerciaux	0,5	0,2	(0,2)
Prêts commerciaux et autres	9,9	10,8	12,1
Sous-total	40,5	40,0	40,0
Augmentation des provisions générales	8,0	-	-
Total - provision pour pertes sur prêts	48,5 \$	40,0 \$	40,0 \$
En % du portefeuille moyen de prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente	0,34 %	0,30 %	0,32 %

**FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT**

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 446,0 millions \$ pour l'exercice financier 2008, alors qu'ils s'élevaient à 427,4 millions \$ pour l'exercice financier 2007. Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 7,0 millions \$ par rapport à 2007. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet conjugué des augmentations salariales et de l'augmentation du nombre d'employés, contrebalancé en partie par une diminution des coûts liés aux régimes de retraite. Le nombre total d'employés, en équivalent temps plein, est passé de 3 289 au 31 octobre 2007 à 3 393 au 31 octobre 2008, et ce recrutement a essentiellement été dédié au soutien des initiatives de développement du secteur d'activité Particuliers et PME Québec, ainsi que des technologies de l'information.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté, passant de 111,6 millions \$ en 2007 à 119,2 millions \$ en 2008. Cette augmentation est attribuable essentiellement à l'augmentation des coûts dans le domaine des technologies de

l'information, ce qui reflète l'expansion des activités de la Banque. Pour 2008, les coûts relatifs aux locaux et aux technologies incluent également une charge de 2,2 millions \$ liée à la radiation de coûts de développement technologique à la suite de la décision de l'Association canadienne des paiements de ne pas mener à terme le projet d'imagerie des chèques. Nous prévoyons investir près de 35 millions \$ annuellement au cours des prochaines années afin de mettre en valeur nos infrastructures axées sur le client. Cette initiative devrait nous permettre de servir nos clientèles de manière toujours plus efficace, tout en attirant et en fidélisant de nouveaux clients.

Les autres dépenses s'établissaient à 90,5 millions \$ pour 2008, comparativement à 86,6 millions \$ pour 2007. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des vacations et des coûts de développement des affaires. Le tableau 14 illustre l'évolution des frais autres que d'intérêt de 2006 à 2008.

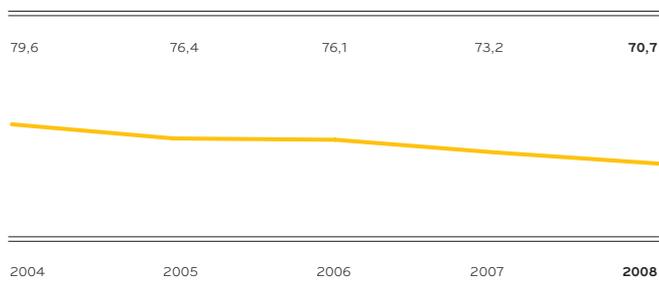
**TABLEAU 14**  
**FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008	2007	2006	VARIATION 08/07
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	155,7 \$	146,9 \$	140,8 \$	
Avantages sociaux	50,1	53,1	50,0	
Rémunérations liées à la performance	30,5	29,3	22,8	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	236,3	229,3	213,6	3 %
En % de l'actif moyen	1,29 %	1,36 %	1,28 %	
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	45,2	42,5	42,0	
Loyers et impôts fonciers	34,5	34,5	33,6	
Amortissement	29,9	27,4	26,0	
Entretien et réparation	5,5	5,4	4,9	
Services d'utilité publique	1,3	1,3	1,2	
Autres	2,8	0,4	0,4	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	119,2	111,5	108,1	7 %
En % de l'actif moyen	0,65 %	0,66 %	0,65 %	
Autres				
Honoraires et commissions	21,1	19,0	19,2	
Taxes et assurances	17,6	18,8	23,9	
Communications et frais de déplacement	18,9	18,3	17,5	
Publicité et développement des affaires	18,0	16,8	15,3	
Articles de bureau et publications	6,3	6,2	6,0	
Recrutement et formation	3,7	2,8	2,1	
Autres	4,9	4,7	5,1	
Sous-total – autres	90,5	86,6	89,1	5 %
En % de l'actif moyen	0,49 %	0,52 %	0,53 %	
Total – frais autres que d'intérêt	446,0 \$	427,4 \$	410,8 \$	4 %
En % de l'actif moyen	2,43 %	2,54 %	2,46 %	
En % du revenu total (ratio d'efficacité)	70,7 %	73,2 %	76,1 %	

**RATIO D'EFFICACITÉ**

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)



**RATIO D'EFFICACITÉ**

Le ratio d'efficacité s'est substantiellement amélioré, passant de 73,2% pour l'exercice financier 2007 à 70,7% pour l'exercice financier 2008, sur la base des activités poursuivies. Dans l'ensemble, l'augmentation de 8% du revenu total a plus que contrebalancé l'augmentation de 4% des dépenses, et contribué à l'amélioration du ratio d'efficacité. Celle-ci découle également du contrôle rigoureux des coûts que nous avons exercé afin de contenir le niveau global des dépenses, ainsi que de l'augmentation des revenus tirés des opérations de titrisation.

Le graphique ci-contre illustre la performance de la Banque à cet égard au cours des dernières années.

**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies pour l'exercice financier 2008 s'élevaient à 37,9 millions \$

(taux d'imposition effectif : 27,9 %), comparativement à 26,4 millions \$ (taux d'imposition effectif : 22,7 %) pour l'exercice financier 2007.

**TABLEAU 15**  
**RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔTS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET LE MONTANT DES IMPÔTS EN DOLLARS, EN APPLIQUANT LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI**  
Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008		2007	
Impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi	42,9 \$	31,6 %	38,4 \$	33,0 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(3,8)	(2,8)	(3,6)	(3,0)
Dividendes exonérés d'impôt	(1,9)	(1,4)	(2,4)	(2,1)
	37,2	27,4	32,4	27,9
Résolution de divers risques fiscaux	(1,8)	(1,3)	(3,3)	(2,9)
Changements des taux d'imposition	5,6	4,2	(0,7)	(0,7)
Portion des gains en capital exonérée d'impôt	(2,7)	(2,0)	(1,5)	(1,3)
Autres	(0,4)	(0,4)	(0,5)	(0,3)
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état consolidé des résultats et taux effectif	37,9 \$	27,9 %	26,4 \$	22,7 %

La résolution de divers risques fiscaux, les changements des taux d'imposition et certains gains exonérés d'impôt (tels qu'ils sont présentés dans le tableau ci-dessus) ont été les éléments les plus importants ayant affecté de manière spécifique la charge d'impôts pour les exercices financiers 2008 et 2007. En excluant l'effet de ces éléments, le taux d'imposition effectif pour 2008 se serait établi à 27,4 %, comparativement à 27,9 % pour 2007. Le fait que le taux d'imposition effectif

pour les exercices financiers 2008 et 2007 ait été plus bas que le taux d'imposition statutaire découle principalement des revenus de dividendes des sociétés canadiennes, exonérés d'impôt, et du fait de ne pas comptabiliser de charge d'impôts sur les bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit.

La note 17 afférente aux états financiers consolidés fournit des renseignements additionnels sur les impôts sur les bénéfices.

## ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

### ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2008

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2008, la Banque a déclaré un bénéfice net de 27,3 millions \$, ou 1,02 \$ dilué par action ordinaire, comparativement à 30,2 millions \$, ou 1,14 \$ dilué par action ordinaire pour le quatrième trimestre 2007. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'établissait à 11,5 % pour le quatrième trimestre 2008, comparativement à 13,8 % pour la même période en 2007.

Les résultats pour le quatrième trimestre 2008 incluent une charge de 8,1 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices; 0,23 \$ dilué par action ordinaire) reflétant la baisse de valeur de certains titres à revenu fixe disponibles à la vente émis principalement par des institutions financières des États-Unis et d'autres pays. Cet élément est expliqué plus longuement en page 28 du présent Rapport annuel. Les résultats pour le quatrième trimestre 2008 incluent également une charge de 2,2 millions \$ (1,5 million \$, net des impôts sur les bénéfices; 0,06 \$ dilué par action ordinaire) liée à la

radiation de coûts de développement technologique assumés par la Banque à la suite de la décision récente de l'Association canadienne des paiements à l'effet de ne pas mener à terme le projet d'imagerie des chèques. Les résultats pour le quatrième trimestre 2007 incluaient un gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts sur les bénéfices; 0,14 \$ dilué par action ordinaire) découlant de la restructuration mondiale de Visa, ainsi que deux autres éléments de compensation, décrits en page 33 du présent Rapport annuel. En excluant ces éléments significatifs, le bénéfice net pour le quatrième trimestre 2008 a augmenté de 7,8 millions \$, ou 29 %, et le bénéfice net dilué par action ordinaire a augmenté de 0,32 \$, ou 32 %, comparativement aux résultats pour le quatrième trimestre 2007.

Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 22,9 millions \$, ou 0,84 \$ dilué par action ordinaire, pour le quatrième trimestre 2008, comparativement à 25,7 millions \$, ou 0,95 \$ dilué par action ordinaire, pour le quatrième trimestre de 2007. Les activités abandonnées, liées à la vente de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs Inc.

au cours de l'exercice financier 2005, expliquée plus longuement à la page 18 du présent Rapport annuel, ont également contribué à l'augmentation globale de la rentabilité de la Banque, soit un montant de 5,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008 tout comme pour le quatrième trimestre 2007.

Pour le quatrième trimestre 2008, le revenu total s'établissait à 152,8 millions \$, comparativement à 145,6 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2007. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 5,6 millions \$, grâce à l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts, et ce, en dépit de l'impact de l'augmentation du coût de financement des dépôts à terme de particuliers. Les autres revenus s'élevaient à 49,5 millions \$ pour le quatrième trimestre 2008, comparativement à 47,9 millions \$ pour le quatrième trimestre 2007. Cette augmentation est attribuable principalement à l'augmentation des revenus des opérations de titrisation, contrebalancés en partie par les pertes reportées subies, tel qu'il a été décrit ci-dessus. Pour le quatrième trimestre 2007, les autres revenus incluaient un gain de 4,0 millions \$ découlant de la restructuration mondiale de Visa et une charge de 2,9 millions \$ liée à des titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal.

Pour le quatrième trimestre 2008, la provision pour pertes sur prêts s'établissait à 10,5 millions \$, un niveau semblable à celui pour 2007 alors qu'elle s'établissait à 10,0 millions \$.

Pour le quatrième trimestre 2008, les frais autres que d'intérêt s'établissaient à 113,0 millions \$, comparativement à 105,8 millions \$ pour le quatrième trimestre 2007. Cette augmentation, d'un exercice financier à l'autre, est attribuable en majeure partie à l'augmentation de la dépense d'amortissement liée aux investissements technologiques, réalisés au cours des exercices financiers 2007 et 2008 et dédiés à l'amélioration du développement des affaires, ainsi qu'à la charge de 2,2 millions \$ liée à la radiation de coûts de développement technologique à la suite de la décision de l'Association

canadienne des paiements de ne pas mener à terme le projet d'imagerie des chèques.

Pour le quatrième trimestre 2008, les impôts sur les bénéfices s'élevaient à 6,4 millions \$ (taux d'imposition effectif : 21,7%), comparativement à 4,1 millions \$ (taux d'imposition effectif : 13,8%) pour le quatrième trimestre 2007. La diminution du taux d'imposition pour 2008 et 2007 découle principalement des retombées positives du portefeuille d'actions canadiennes qui génèrent des bénéfices non imposables, ainsi que de la diminution du taux d'imposition des bénéfices liés aux opérations d'assurance crédit. Les résultats du quatrième trimestre de 2007 ont aussi bénéficié de la comptabilisation d'une économie d'impôts de 2,2 millions \$ à la suite de la résolution de certains risques fiscaux.

#### ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les activités d'intermédiation de la Banque représentent une source de revenus relativement stable d'un trimestre à l'autre, étant donné qu'elles portent sur d'importants volumes de prêts et de dépôts peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, les activités de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, telles que les opérations de titrisation et les activités de négociation, peuvent être soumises à beaucoup de volatilité, et ce, encore davantage en 2008 compte tenu des conditions de marché. D'autres transactions, des événements particuliers, ainsi que des changements réglementaires peuvent également influencer nos résultats. Compte tenu du fait que le deuxième trimestre compte moins de jours, les résultats pour ce trimestre sont généralement légèrement inférieurs, le revenu net d'intérêt étant calculé sur une base quotidienne. Le tableau suivant présente les résultats trimestriels pour les exercices financiers 2008 et 2007.

**TABLEAU 16**  
**RÉSULTATS TRIMESTRIELS**  
(en millions de dollars, sauf pour les montants par action)

	2008				2007			
	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.
Pour les trimestres terminés les								
Revenu total	152,8 \$	171,1 \$	155,5 \$	151,1 \$	145,6 \$	151,0 \$	145,7 \$	141,6 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies	22,9	30,9	25,1	19,1	25,7	23,2	20,7	20,6
Bénéfice net	27,3 \$	30,9 \$	25,1 \$	19,1 \$	30,2 \$	23,2 \$	20,7 \$	20,6 \$
Éléments significatifs	(7,0)\$	2,0 \$	– \$	(5,6)\$	3,5 \$	– \$	1,6 \$	0,9 \$
Bénéfice découlant des activités poursuivies excluant les éléments significatifs	29,9 \$	28,9 \$	25,1 \$	24,7 \$	22,2 \$	23,2 \$	19,1 \$	19,7 \$
Résultat net par action ordinaire								
de base	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$
dilué	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$

Ce tableau inclut certaines mesures non conformes aux PCGR. Voir l'avis en page 16.

En excluant les éléments significatifs présentés ci-dessous, le bénéfice net s'est progressivement amélioré, en raison principalement de la croissance du revenu net d'intérêt et des revenus de titrisation.

#### Éléments ayant eu un impact significatif sur les résultats trimestriels

##### Quatrième trimestre 2008

- Radiation de 2,2 millions \$ (1,5 million \$, net des impôts sur les bénéfices) de coûts de développement technologique ;
- Charge de 8,1 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) reflétant la baisse de valeur de certains titres à revenu fixe émis par des institutions financières des États-Unis et d'autres pays.

##### Troisième trimestre 2008

- Gain de 12,9 millions \$ (11,1 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) résultant de la vente d'actions de la Bourse de Montréal ;
- Perte de 5,3 millions \$ (3,6 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) liée à la vente de valeurs mobilières ;
- Augmentation de 8,0 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) de la provision générale.

##### Premier trimestre 2008

- Diminution de 5,6 millions \$ des actifs d'impôts futurs, découlant de l'adoption de certaines mesures relatives à l'impôt minimum des institutions financières.

##### Quatrième trimestre 2007

- Charge de 2,9 millions \$ (2,0 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) relative à la baisse de valeur des placements adossés à des actifs ;
- Gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) lié à la restructuration mondiale de Visa ;
- Récupération d'impôts de 2,2 millions \$ découlant de la résolution de divers risques fiscaux.

##### Deuxième trimestre 2007

- Effet favorable de certains ajustements de nature fiscale, d'un montant de 1,6 million \$.

##### Premier trimestre 2007

- Ajustements d'impôts positifs d'une valeur de 0,9 million \$, découlant de l'adoption de certaines mesures relatives à l'impôt minimum des institutions financières.

## ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les initiatives mises en oeuvre au cours des dernières années afin d'améliorer notre performance ont contribué à renforcer la situation financière de la Banque. Résolument concentrée sur les activités de détail et l'augmentation du niveau de capital, la Banque demeure toujours en bonne position pour tirer parti des occasions d'affaires et poursuivre son développement.

Au 31 octobre 2008, l'actif total de la Banque s'élevait à 19,6 milliards \$, comparativement à 17,8 milliards \$ au 31 octobre 2007, comme l'indique le tableau 17 ci-dessous. L'actif administré s'établissait à 14,4 milliards \$, comparativement à 15,6 milliards \$ à la fin de l'exercice financier 2007. Ces changements sont expliqués dans les sections suivantes du présent Rapport de gestion.

TABLEAU 17  
ACTIF AU BILAN  
Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008	2007	2006	VARIATION 08/07
Liquidités et valeurs mobilières	3 664 \$	3 023 \$	3 412 \$	21 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	661	540	802	22
Prêts				
Personnels	5 302	4 958	4 168	7
Hypothécaires résidentiels	6 183	6 233	5 986	(1)
Hypothécaires commerciaux	933	684	659	36
Commerciaux et autres	1 847	1 557	1 477	19
	14 265	13 432	12 290	6
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(112)	(115)	(125)	(3)
Total des prêts	14 153	13 317	12 165	6
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	110	112	150	(2)
Autres éléments d'actif	971	795	767	22
Actif au bilan	19 559 \$	17 787 \$	17 296 \$	10 %
Liquidités et valeurs mobilières en % de l'actif au bilan	18,7 %	17,0 %	19,7 %	
Prêts et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	75,7 %	77,9 %	75,0 %	

## LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque correspondent à l'encaisse, aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux valeurs mobilières et aux valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2008, ces actifs s'élevaient à 4,3 milliards \$, alors qu'ils s'élevaient à 3,6 milliards \$ au 31 octobre 2007. Tout au long de l'exercice financier 2008, nous sommes demeurés prudents et nous avons maintenu un niveau de liquidités plus élevé, en réaction à la crise de liquidités et de crédit. Cette approche a légèrement affecté les marges nettes d'intérêt au cours de l'exercice mais elle nous a cependant permis d'améliorer la flexibilité de la Banque, ce qui a stimulé la croissance des prêts.

Au 31 octobre 2008, le gain net non réalisé relatif au portefeuille de titres disponibles à la vente était de 19,8 millions \$, tel que détaillé à la note 4 afférente aux états financiers consolidés. Ce gain net non réalisé est attribuable principalement à nos portefeuilles de placements en obligations de sociétés et en actions. Ces portefeuilles ont été affectés par l'érosion des marchés au cours du deuxième semestre 2008. Nous croyons toutefois que ces pertes reportées ne sont que temporaires. Puisque la Banque peut et entend conserver ces titres pour une période de temps suffisante pour leur permettre de retrouver leur valeur, aucune baisse de valeur n'a été constatée.

En ce qui concerne les titres émis par des conduits couverts par l'Entente de Montréal, la Banque détenait environ 14 millions \$ de papier commercial adossé à des actifs et de billets à terme, tel qu'il est expliqué ci-dessous. Cumulativement, les baisses de valeur de ces titres s'élèvent maintenant à 5,6 millions \$, ou 30%. Considérant la conclusion de l'Entente, nous sommes confiants que les titres sont suffisamment dépréciés. La note 4 afférente aux états financiers consolidés présente des renseignements additionnels sur ces titres. La Banque détient également d'autres titres adossés à des actifs dont la valeur, approximative, s'établit à 27 millions \$. Ces titres sont, règle générale, protégés par des prêts hypothécaires commerciaux canadiens qui, jusqu'à maintenant, affichent une performance relativement satisfaisante.

**TABLEAU 18**  
**INVESTISSEMENTS DANS DES TITRES ADOSSÉS À DES ACTIFS**  
Au 31 octobre 2008 (à la valeur du marché, en millions de dollars)

	PCAA	BILLETS À TERME		TOTAL
		THC	AUTRES TAA <sup>(1)</sup>	
Titres couverts par l'Entente de Montréal	6 \$	– \$	8 \$	14 \$
Autres titres	–	17	10	27
<b>Total - titres adossés à des actifs</b>	<b>6 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>41 \$</b>

(1) Excluant les titres hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH).

PCAA Papier commercial adossé à des actifs  
THC Titre hypothécaires commerciaux  
TAA Titres adossés à des actifs

Au 31 octobre 2008, la Banque n'était pas directement exposée, de manière importante, à des prêts à hauts risques, à des titres garantis par des créances (TGC), à des swaps sur défaillance ou à des assureurs monogammes.

De l'information additionnelle sur le risque d'illiquidité et de financement est présenté à la page 49.

## PRÊTS ET ACCEPTATIONS BANCAIRES

Le portefeuille de prêts et acceptations bancaires a augmenté de plus de 831 millions \$, ou 6%, depuis le début de l'exercice financier 2008 pour s'établir à 14,4 milliards \$ au 31 octobre 2008, alors qu'il s'établissait à 13,5 milliards \$ au 31 octobre 2007. La demande intérieure de crédit, toujours soutenue et

stimulée par des taux d'intérêt historiquement bas, a facilité la croissance continue des portefeuilles de prêts.

Les prêts personnels ont augmenté de 344 millions \$ en 2008, en raison principalement de la forte croissance du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust. Les marges de crédit hypothécaires ont également augmenté de manière significative depuis le début de l'exercice financier 2008. Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels a diminué de 50 millions \$ au cours de la même période. En tenant compte de l'augmentation de 837 millions \$ des prêts titrisés, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous, l'augmentation totale des prêts hypothécaires résidentiels s'établissait à 787 millions \$ pour l'exercice financier 2008.

**TABLEAU 19**  
**PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS**  
 Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2008	2007	VARIATION 08/07
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	6 183 \$	6 233 \$	(50)\$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	2 399	1 562	837
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	8 582 \$	7 795 \$	787 \$

Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 248 millions \$ au cours de l'exercice financier 2008, alors que les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, augmentaient de 289 millions \$, essentiellement dans le marché des petites et moyennes entreprises au Québec.

#### Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont diminué, passant de 103,9 millions \$ pour 2007 à 101,9 millions \$ pour 2008. Les prêts douteux nets s'établissaient à (10,6) millions \$ au 31 octobre 2008, comparativement à (11,4) millions \$ au 31 octobre 2007. Ces données reflètent l'amélioration relative de la qualité de crédit, compte tenu de l'importante augmentation des portefeuilles de prêts, et témoignent de la réussite de diverses initiatives destinées à réduire le profil de risque de la Banque en 2008. La note 5 afférente aux états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce sujet.

Des renseignements additionnels sur les pratiques de la Banque en matière de gestion des risques, ainsi que des renseignements détaillés sur les portefeuilles de prêts, apparaissent dans la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion.

#### Exposition à des clients à haut risque et de catégorie « Alt-A »

Nous n'offrons aucun produit de financement spécifique à des clients à haut risque. Les prêts à haut risque sont généralement définis comme des prêts accordés à des clients dont le profil de risque de crédit est plus élevé que celui de clients préférentiels. Nous offrons occasionnellement des prêts de catégorie « Alt-A », généralement définis comme des prêts accordés à des clients qui ne peuvent documenter ou ne documentent que partiellement leurs revenus. Le volume de prêts de catégorie « Alt-A » accordés par la Banque s'établissait à 127 millions \$ au 31 octobre 2008. De ce montant, approximativement 71 millions \$ sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

#### AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont augmenté, passant de 795 millions \$ au 31 octobre 2007 à 970 millions \$ au 31 octobre 2008. Cette hausse est attribuable principalement à l'augmentation de la valeur d'instruments financiers dérivés, particulièrement celle de swaps servant à couvrir le risque de taux d'intérêt des portefeuilles de prêts et de dépôts, et contrebalancée en partie par la diminution des actifs d'impôts futurs.

#### DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté, passant de 13,9 milliards \$ au 31 octobre 2007 à 15,3 milliards \$ au 31 octobre 2008. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 866 millions \$ en 2008 et s'élevaient à 12,4 milliards \$ au 31 octobre 2008, ce qui représente 81% du total des dépôts. Ces dépôts de particuliers constituent notre source de financement privilégiée, en raison de leur stabilité relative et de leur coût marginal moins élevé que celui des dépôts en gros, et ce, malgré une vive concurrence. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 590 millions \$ au cours de l'exercice financier 2008 grâce aux nouveaux dépôts provenant de petites entreprises et de municipalités.

Des renseignements additionnels sur les dépôts des particuliers et sur d'autres sources de financement sont fournis dans la partie « Gestion du risque d'illiquidité et de financement » de la section « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent Rapport de gestion.

#### AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont augmenté, passant de 2,8 milliards \$ au 31 octobre 2007 à 3,0 milliards \$ au 31 octobre 2008. Cette augmentation est attribuable principalement aux engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, partiellement contrebalancée par les engagements afférents à des valeurs vendues à découvert. Ces instruments financiers soutiennent principalement nos stratégies de négociation de titres à revenu fixe.

#### DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Au 31 octobre 2008, le montant des débetures subordonnées s'établissait à 150 millions \$, tout comme au 31 octobre 2007. Tel qu'il est expliqué plus longuement ci-dessous, ces débetures font partie intégrante du capital réglementaire de la Banque et fournissent une protection additionnelle pour ses déposants.

#### CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 1 083 millions \$ au 31 octobre 2008, alors qu'ils s'élevaient à 1 005 millions \$ au 31 octobre 2007. Cette augmentation découle principalement du bénéfice net pour l'exercice financier 2008, déduction faite des dividendes déclarés, de même que de l'ajustement positif au cumul des autres éléments du résultat étendu découlant de l'augmentation marquée de la valeur des produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie. Ces résultats ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des pertes reportées sur des titres disponibles à la vente. La valeur

comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu, a augmenté, passant de 33,34 \$ au 31 octobre 2007 à 35,84 \$ au 31 octobre 2008. Au cours de l'exercice financier 2008, la Banque a émis 36 887 actions ordinaires en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, pour un produit de 1,0 million \$. Au 31 octobre 2008, 23 847 700 actions ordinaires et 127 338 options d'achat d'actions étaient en circulation.

**TABLEAU 20**  
**CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION**  
Au 27 novembre 2008 (en nombre d'actions)

Actions privilégiées	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 847 700
Options	127 338

## ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut plusieurs transactions impliquant des arrangements hors bilan. Notamment, la Banque gère ou administre pour des clients des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Les éléments hors bilan, par ailleurs, comprennent des instruments dérivés de même que les actifs et passifs découlant de l'utilisation de structures d'accueil des entités mises en place à des fins de financement.

### BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Les biens administrés et les biens sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit divers services administratifs, de même que des prêts hypothécaires résidentiels sous gestion reliés aux opérations de titrisation. Par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 21 illustre l'ensemble des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2008, ces éléments totalisaient 14,4 milliards \$, en baisse de 1,2 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2007.

Les actifs liés aux régimes autogérés ont diminué de 1,2 milliard \$ par rapport à l'exercice financier précédent en raison du déclin des marchés et de la concurrence accrue dans ce segment. Compte tenu de l'environnement réglementaire qui encourage les autres institutions financières à assurer la gestion des régimes autogérés de leur clients elles-mêmes,

nous anticipons toujours qu'à moyen terme, ces activités continueront de subir des impacts, quelles que soient les valeurs marchandes.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 47%, essentiellement en raison des opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice financier 2008.

Les actifs de courtage des clients ont diminué de près de 18% en raison, principalement, de la piètre performance des marchés boursiers en 2008. Par ailleurs, les actifs institutionnels liés aux activités de fiducies ont diminué de près de 7% par rapport au 31 octobre 2007.

Les actifs des fonds communs de placement ont baissé de 310 millions \$ ou 19% au cours de l'exercice financier 2008 en raison de conditions de marchés défavorables, alors que les ventes annuelles nettes de fonds communs de placement s'avéraient positives. Il convient de noter que, depuis la cession de ses activités de gestion de fonds communs de placement à Industrielle Alliance au cours de l'exercice financier 2005, la Banque a concentré ses efforts sur la distribution de fonds communs de placement auprès de sa clientèle de détail par l'entremise de son réseau de succursales.

Les autres actifs de particuliers en fiducie ont diminué de 13 millions \$ par rapport à l'exercice financier 2007.

Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs, détaillés au tableau 12 à la page 28 du présent Rapport annuel, contribuent de manière significative à la rentabilité de la Banque.

**TABLEAU 21**  
**BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION**  
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2008	2007	VARIATION 08/07
REER et FERR autogérés	7 196 \$	8 429 \$	(15)%
Actifs de courtage de clients	1 643	1 995	(18)
Institutionnels	1 702	1 824	(7)
Prêts hypothécaires sous gestion	2 564	1 742	47
Fonds communs de placement	1 306	1 616	(19)
Autres - Particuliers	17	30	(43)
Total - biens administrés et biens sous gestion	14 428 \$	15 636 \$	(8)%

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Banque souscrit divers contrats et engagements afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement des dépôts indiciaires, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation. Ces contrats et engagements constituent des produits dérivés. La Banque ne souscrit pas de swaps de crédit.

Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La valeur des produits dérivés est mesurée en fonction de montants nominaux. Ces montants ne sont toutefois pas inscrits au bilan car ils ne représentent pas les montants réels échangés. De même, les montants nominaux ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés, bien qu'ils servent de base aux calculs de paiements.

Les montants nominaux des produits dérivés de la Banque totalisaient 11,2 milliards \$ au 31 octobre 2008, comparativement à 11,1 milliards \$ au 31 octobre 2007. Les justes valeurs positives des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture et à des fins autres que de couverture totalisaient respectivement 115 millions \$ et (36) millions \$ au 31 octobre 2008, comparativement à des justes valeurs négatives de 6 millions \$ et 4 millions \$ respectivement au 31 octobre 2007.

Les notes 20 et 21 afférentes aux états financiers consolidés présentent de plus amples informations sur les divers types de produits dérivés, ainsi que sur leur comptabilisation.

### STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque utilise des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires afin d'obtenir du financement et, dans une certaine mesure, de réduire le risque de crédit et gérer son capital. La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients dans ce type d'activité.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie canadienne, contre de l'argent. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes des créances s'accompagnent le plus souvent d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient de meilleures cotes de crédit. Les dépôts de garantie, les actifs excédentaires donnés en garantie et les garanties de liquidités constituent les principales formes de rehaussement de crédit. Les programmes de titrisation sont souvent assortis de contrats de swaps de taux afin de garantir les paiements aux investisseurs.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs uniquement lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs, et dans la mesure où elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs cédés. La Banque utilise principalement des conduits mis en place par de grandes banques canadiennes, ainsi que le programme des Obligations hypothécaires du Canada développé par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). Dans le cadre de ces transactions, la Banque fournit des rehaussements de crédit sous forme de comptes de réserve et de droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires qui constituent des droits conservés. De même, la Banque a

conclu des contrats de swaps de taux conçus pour immuniser les structures d'accueil contre certains risques de taux d'intérêt et garantir les paiements aux investisseurs. La Banque continue également de gérer tous les actifs titrisés après leurs cessions. Au 31 octobre 2008, l'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés s'élevait à 2 399 millions \$, et les droits conservés connexes à 89 millions \$.

Des revenus de 34,5 millions \$ ont été constatés en 2008 au titre des opérations de titrisation, y compris des gains à la vente de 29,6 millions \$ et des revenus de gestion de 6,3 millions \$.

Au cours de l'exercice financier 2008, la Banque a également revu à la baisse, pour un montant de 0,8 million \$, la valeur de swaps de taux contractés dans le cadre d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels, à la suite de la crise des liquidités et du crédit qui a affecté le papier commercial adossé à des actifs. Au cours du premier trimestre 2008, par ailleurs, la Banque a effectué certaines opérations de couverture afin de circonscrire les risques de taux d'intérêt reliés à un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux destinés à être cédés dans le cadre d'une opération de titrisation. Étant donné que les opérations de titrisation ont été perturbées par des conditions de marché défavorables et que les opérations de couverture n'étaient pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) en matière de comptabilité de couverture, les variations de la juste valeur des instruments de couverture ont entraîné une perte de 1 971 000 \$. La note 24 afférente aux états financiers consolidés fournit de plus amples renseignements sur ces structures.

La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients dans ce type d'activité et ne détient aucun autre engagement significatif, tels que des facilités de rehaussement de crédit et de liquidité, auprès d'un conduit de titrisation.

### Incidences des programmes de titrisation sur les ratios de capital réglementaire

Les cessions effectuées par l'intermédiaire du programme des Obligations hypothécaires du Canada n'ont pas d'incidence significative sur les ratios de capital réglementaire puisque les hypothèques cédées sont assurées par la SCHL et ont déjà un facteur de pondération égal à 0%. De même, les cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels n'ont généralement pas d'incidence significative sur les ratios de capital puisque le capital réglementaire est ajusté afin de tenir compte du risque de crédit que continue à assumer la Banque par les droits conservés.

Enfin, les cessions de prêts hypothécaires commerciaux effectuées par la Banque ont ordinairement une incidence favorable sur les ratios de capital, étant donné que la Banque ne conserve généralement pas de risque de crédit lorsqu'elle cède ce type de prêts.

### ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque utilise divers engagements de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés. La note 23 afférente aux états financiers consolidés fournit de l'information additionnelle à ce sujet.

## GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui répondent à la définition de « garanties » telle qu'elle est fournie par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) dans la note d'orientation intitulée « Informations à fournir sur les garanties » (NOC-14). Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. La note 23 afférente aux états financiers consolidés, fournit de plus amples renseignements détaillés au sujet de ces garanties.

**TABLEAU 22**  
ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT  
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2008	2007
Engagements de crédit inutilisés <sup>(1)</sup>	2 071 \$	1 958 \$
Lettres de crédit documentaire	6 \$	15 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	138 \$	92 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 1 159 871 000 \$ (1 064 074 000 \$ au 31 octobre 2007) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 922 702 000 \$ (863 059 000 \$ au 31 octobre 2007) puisqu'elles sont révoquées au gré de la Banque.

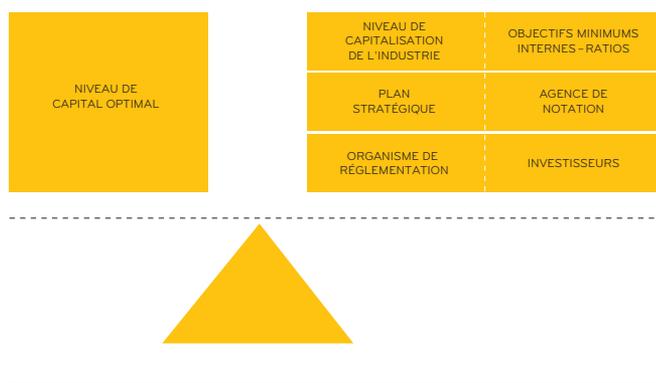
## GESTION DU CAPITAL

Notre objectif est de maintenir un niveau de capital optimal qui puisse supporter les activités de la Banque tout en générant un rendement acceptable pour ses actionnaires, compte tenu du profil de risque spécifique à la Banque. Le capital doit être suffisant afin de mettre en évidence la solvabilité de la Banque et sa capacité à faire face à l'ensemble des risques reliés à ses opérations, et afin d'offrir aux déposants et créanciers la protection voulue. Le capital doit également satisfaire les exigences réglementaires minimales, répondre à nos objectifs internes en matière de suffisance du capital et être aligné sur les ratios de crédit cibles. Nous avons également pour objectif d'accroître autant que possible la liquidité des titres composant le capital de la Banque, entre autres afin d'améliorer l'accessibilité aux marchés de capitaux.

Le niveau de capital optimal est établi selon notre Plan de capital. Celui-ci est alimenté par le Plan financier triennal qui émane de notre processus de planification stratégique. Le Plan de capital est réalisé à partir des hypothèses du Plan financier triennal et tient donc compte de la croissance prévue, des risques liés aux initiatives stratégiques, mais également des ratios de capital moyen de l'industrie.

Tel que présenté ci-dessous, différentes forces influencent le niveau de capital optimal de la Banque.

### FORCES INFLUENÇANT UN NIVEAU DE CAPITAL OPTIMAL



Le conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de la politique de gestion du capital et du Plan financier triennal. Un suivi des ratios et de la structure de capital est présenté trimestriellement au Comité de gestion de l'actif et du passif élargi et le niveau de capital est revu trimestriellement par le Comité de gestion des risques du conseil d'administration. La Trésorerie corporative et le groupe Gestion intégrée des risques sont responsables de la rédaction et de la mise en application des politiques liées à la gestion du capital.

### CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Nous surveillons étroitement la qualité du capital de la Banque puisqu'il constitue un facteur essentiel dans l'évaluation de son niveau de sécurité et de solidité par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. Le calcul du capital réglementaire est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF). Ces lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI). Selon les normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimum de capital de première catégorie de 4 % et un ratio de capital total d'au moins 8 %. Les lignes directrices du BSIF stipulent que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts sont tenues d'atteindre un ratio minimum de capital de première catégorie d'au moins 7 % et un ratio de capital total d'au moins 10 %. Les tableaux 23 et 24 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et le capital réglementaire qui servent au calcul des ratios BRI.

### Nouvel accord de Bâle

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un nouvel accord (Bâle II) qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2007. Cet accord repose sur trois piliers plutôt qu'un seul, à savoir les exigences minimales de fonds propres, un cadre de surveillance prudentielle et la divulgation financière. Bâle II tient compte davantage des risques réels et permet le choix entre trois méthodes d'évaluation des risques de crédit et opérationnel. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel. L'adoption de ce nouvel accord a légèrement renforcé les ratios de capital de la Banque.

L'exercice financier 2008 constituait la première période au cours de laquelle nous devons nous conformer à Bâle II. Nous avons donc consacré beaucoup d'énergie pour nous assurer que la Banque répondait aux exigences de chacun des trois piliers de l'accord.

**TABLEAU 23**  
**ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES**  
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2008 <sup>(1)</sup>	2007 <sup>(1)</sup>
<b>Éléments inscrits au bilan</b>		
Liquidités	9,8 \$	85,6 \$
Valeurs mobilières	310,1	328,3
Prêts hypothécaires	2 426,2	2 636,5
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 057,6	5 906,5
Autres éléments d'actifs	422,8	476,3
Provisions générales	s.o.	65,3
<b>Total - éléments inscrits au bilan</b>	<b>8 226,5</b>	<b>9 498,5</b>
<b>Éléments hors bilan</b>		
Instruments financiers dérivés	77,0	28,6
Engagements de crédit	250,2	196,8
	<b>8 553,7</b>	<b>9 723,9</b>
Risque opérationnel	1 075,4	–
<b>Total - actif pondéré en fonction des risques</b>	<b>9 629,1 \$</b>	<b>9 723,9 \$</b>

(1) Le capital réglementaire, calculé à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007, est maintenant basé sur les normes de fonds propres en vertu de Bâle II. Les données comparatives des années antérieures étaient basées sur le cadre normatif précédent en vertu de Bâle I.

**TABLEAU 24**  
**CAPITAL RÉGLEMENTAIRE - BRI**  
Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008 <sup>(1)</sup>	2007 <sup>(1)</sup>	VARIATION 08 / 07
<b>Capital de première catégorie</b>			
Actions ordinaires	257,4 \$	256,4 \$	– %
Surplus d'apport	0,2	0,1	100
Bénéfices non répartis	597,0	537,3	11
Actions privilégiées non cumulatives	210,0	210,0	–
Moins : écarts d'acquisition, titrisation et autres ajustements <sup>(2)</sup>	(99,2)	(53,8)	84
<b>Total - capital de première catégorie (A)</b>	<b>965,4</b>	<b>950,0</b>	<b>2</b>
<b>Capital de seconde catégorie</b>			
Débiteures subordonnées	150,0	150,0	–
Provisions générales	73,2	65,3	12
Moins : titrisation et autres	(31,7)	(33,9)	(6)
<b>Total - capital de seconde catégorie</b>	<b>191,5</b>	<b>181,4</b>	<b>6</b>
<b>Capital réglementaire - BRI (B)</b>	<b>1 156,9 \$</b>	<b>1 131,4 \$</b>	<b>2 %</b>
<b>Total de l'actif pondéré en fonction des risques (Tableau 23) (C)</b>	<b>9 629,1 \$</b>	<b>9 723,9 \$</b>	
Ratio BRI de première catégorie (A/C)	10,0 %	9,8 %	
Ratio BRI total (B/C)	12,0 %	11,6 %	
Ratio actif / fonds propres	17,0 x	15,8 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques	8,2 %	7,5 %	

(1) Le capital réglementaire, calculé à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007, est maintenant basé sur les normes de fonds propres en vertu de Bâle II. Les données comparatives des années antérieures étaient basées sur le cadre normatif précédent en vertu de Bâle I.

(2) Seulement les écarts d'acquisition étaient déduits du capital de première catégorie en 2007, en vertu de Bâle I.

## DIVIDENDES

L'amélioration constante des résultats au cours des quatre dernières années, combinée à la confiance de la direction et du conseil d'administration envers la performance future de la Banque, a amené le conseil d'administration à approuver, au cours du troisième trimestre 2008, une augmentation de 0,02 \$ ou 6% du dividende trimestriel, ce qui porte ce dividende à 0,34 \$ par action ordinaire. Le conseil d'administration doit approuver trimestriellement les versements de dividendes

sur les actions privilégiées et ordinaires. De plus, la déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, tel qu'il est expliqué à la note 13 afférente aux états financiers consolidés. Pour l'exercice financier 2009, le niveau de paiement de dividendes sur actions ordinaires de la Banque pourrait se situer en deçà de 40% du bénéfice net par action afin qu'un niveau de capital optimal soit maintenu pour supporter les opérations de la Banque.

**TABLEAU 25**  
**DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ**

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé)

	2008	2007	2006
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	11,8 \$	11,8 \$	11,8 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,30 \$	1,16 \$	1,16 \$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	31,0 \$	27,5 \$	27,4 \$
Ratio du dividende versé	34,2 %	33,3 %	46,7 %

## CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

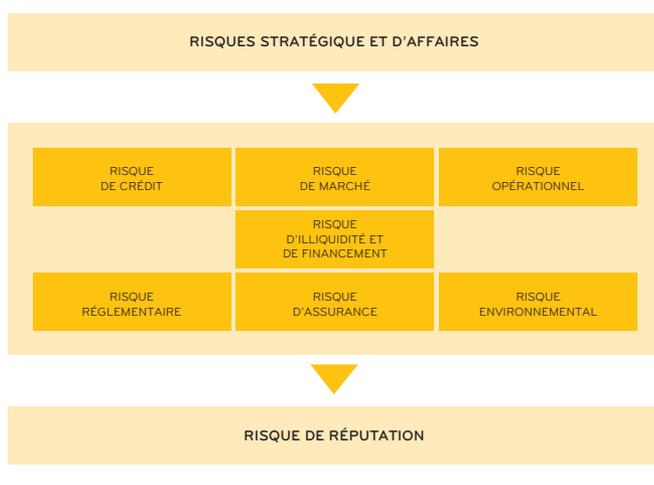
La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle exerce. En vue de s'assurer de la prise en compte de tous les risques importants auxquels elle pourrait être confrontée, nous avons doté la Banque d'un Cadre de gestion intégrée des risques devant permettre aux administrateurs d'effectuer une supervision en matière d'évaluation et de contrôle des risques.

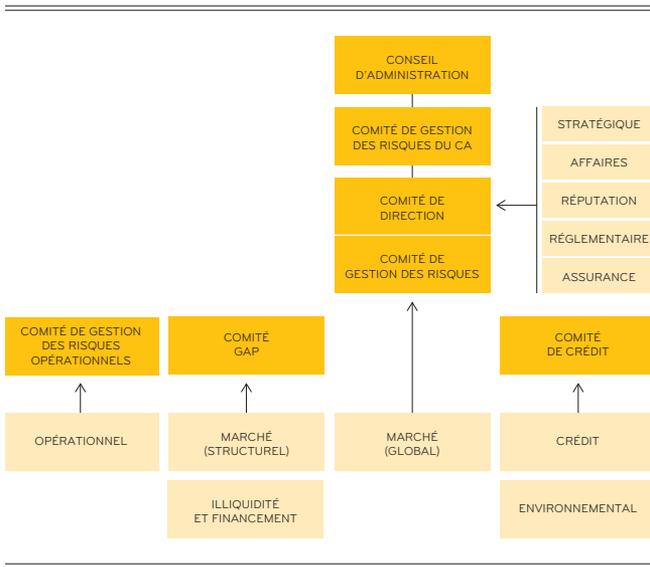
L'un des principaux objectifs de ce Cadre est de développer et maintenir une culture de gestion des risques axée sur l'établissement de mesures permettant d'optimiser le ratio rendement/risque dans toutes les sphères d'activité de la Banque. Ces mesures comprennent essentiellement :

- l'établissement de processus permettant de déceler, comprendre et évaluer en permanence les risques importants;
- l'adoption de limites de risque et de politiques de gestion des risques, saines et prudentes;
- l'établissement et l'application de contrôles internes efficaces;
- la définition des rôles et responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques; et
- l'alignement de la stratégie et des objectifs de la Banque avec sa tolérance au risque.

La gestion des risques est effectuée en fonction des niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Les risques sont donc gérés dans le respect des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration et conformément à la structure de gouvernance présentée ci-contre.

### CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES





**RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat de gestion stratégique qui tienne compte des risques. De plus, sur la foi des attestations et rapports consolidés fournis par la direction, il évalue une fois l'an si la Banque possède un milieu propice au contrôle.

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration doit s'assurer que le Cadre de gestion intégrée des risques est appliqué, et en examine périodiquement le fonctionnement. Il doit également s'assurer que ce Cadre est doté d'un processus adéquat de gestion des risques qui vise l'identification, la mesure, la quantification et la gestion des risques, ainsi que l'élaboration de politiques adéquates des risques de marché, d'illiquidité, de crédit, de réputation et des risques opérationnels.

**RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DE GESTION DES RISQUES DE LA DIRECTION**

Le comité de direction s'assure de la bonne mise en application du Cadre de gestion intégrée des risques. Il évalue et révise les politiques de gestion des risques de marché, d'illiquidité et de financement, de crédit, opérationnels et de réputation. Il révise par ailleurs le code de déontologie et la politique sur la conformité. Il est également responsable de la mise en place de l'encadrement nécessaire à la gestion des risques d'affaires, réglementaire, stratégique, de réputation et d'assurance. Ce comité est dirigé par le président et chef de la direction.

Le comité de gestion du risque opérationnel (et ses sous-comités de prévention de la fraude, de continuité d'affaires, et de sécurité et gouvernance en technologies de l'information) révise et recommande au comité de direction l'approbation des politiques de gestion du risque opérationnel et revoit le rapport des pertes encourues de nature opérationnelle. De plus, le comité de gestion du risque opérationnel révise et approuve les outils d'identification et d'évaluation de la fréquence et de l'impact

des risques opérationnels, révise les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des secteurs d'activité permettant d'atténuer et de mieux gérer le risque opérationnel, et enfin revoit les indicateurs de risque opérationnel.

Le comité gestion de l'actif et du passif élargi chapeaute les activités de gestion des risques structurels de taux d'intérêt et du risque d'illiquidité et de financement, ainsi que la gestion du capital. Plus précisément, il :

- supervise les orientations en terme de suivi du risque structurel et l'atteinte des résultats de marge d'intérêt par secteur d'activité ;
- approuve les hypothèses de GAP et de liquidités et s'assure que les règles de prix de transfert sont conformes aux dites hypothèses ; et
- approuve les stratégies de financement et de capital.

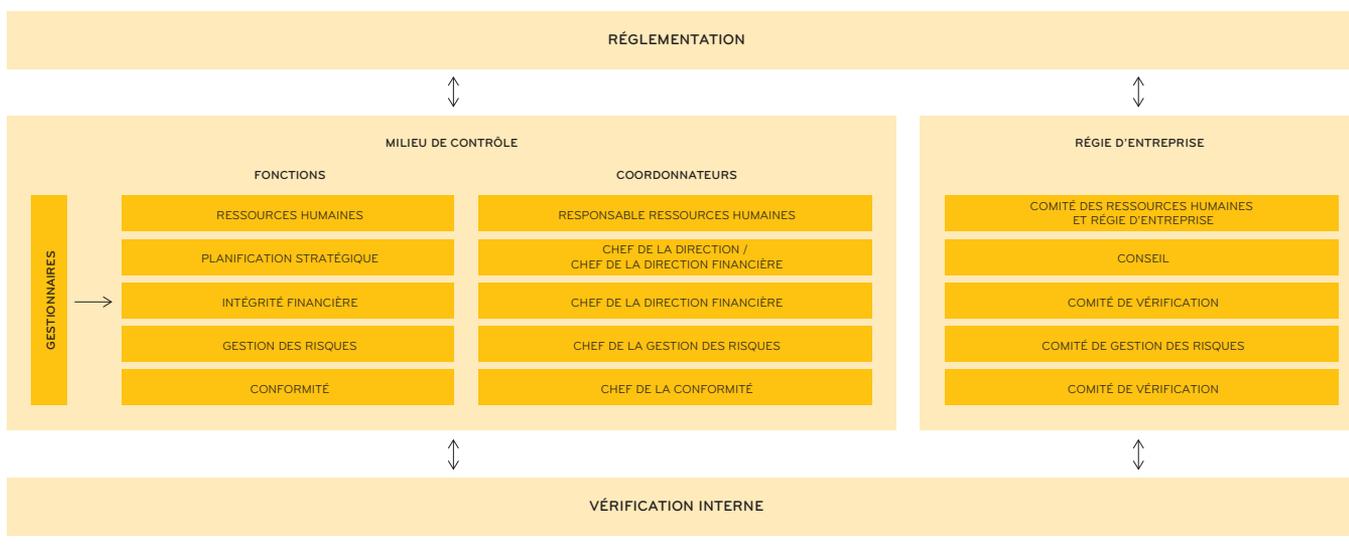
Le comité de crédit interne a pour responsabilité première de s'assurer de l'élaboration des politiques de crédit, des procédures et de la mise en place de systèmes d'information relatifs à la gestion des risques de crédit actuels et potentiels de la Banque, ainsi que d'autoriser des prêts dans les limites de ses latitudes. Il est également responsable de revoir la délinquance de tous les types de prêt et d'autoriser les pertes sur prêts dans les limites de ses latitudes et de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts.

**FONCTIONS DE GOUVERNANCE FAVORISANT LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES**

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de régie d'entreprise de la Banque (« la structure »), dans laquelle on retrouve plusieurs fonctions de gouvernance favorisant la gestion intégrée des risques. La structure est divisée en deux zones distinctes, soit le milieu de contrôle et la régie d'entreprise. Le milieu de contrôle fait référence aux processus, procédures et mesures de contrôle et de suivi, documentés et appliqués, qui permettent à la Banque de gérer et de contrôler ses activités commerciales et les risques importants qu'elle encourt. Le milieu de contrôle repose ainsi sur cinq fonctions : les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion des risques et la conformité. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, le conseil d'administration a la responsabilité ultime de s'assurer autant que possible que la tolérance globale au risque soit en accord avec les stratégies et objectifs de la Banque et que ses ressources, sa technologie et ses processus soient alignés sur ses objectifs. La responsabilité de chaque fonction est déléguée à certains membres de la direction qui sont les coordonnateurs du milieu de contrôle, et la supervision des fonctions est effectuée par les comités du conseil d'administration.

Le secteur de la vérification interne joue également un rôle clé au niveau de la structure du Cadre de gestion intégrée des risques par la mise en place de systèmes fiables et complets visant à surveiller convenablement l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du Cadre. Enfin, les exigences requises tant par les autorités réglementaires que par la loi font partie intégrante du Cadre de gestion intégrée des risques de la Banque.

## STRUCTURE DE CONTRÔLE ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE

**GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE ET D'AFFAIRES**

Le risque stratégique découle de l'inadéquation des plans d'activité, des stratégies, du processus décisionnel, de l'affectation et de l'utilisation des ressources de la Banque, ainsi que de l'incapacité à s'adapter à l'évolution de son Cadre opérationnel.

Le risque d'affaires correspond à l'incidence éventuelle défavorable sur les résultats de la Banque, résultant de changements de facteurs liés à l'environnement fiscal, économique, concurrentiel, légal ou comptable.

La haute direction est responsable de la gestion du risque stratégique et d'affaires de la Banque. Un processus de planification stratégique se déroule chaque année. La Banque procède alors à l'analyse des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités afin de déterminer le profil de rentabilité et de risques de ses différents secteurs d'activité. La stratégie globale de la Banque est ainsi établie par la haute direction et soumise au conseil d'administration pour son approbation.

**GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque de perte financière si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre et le garant d'un titre) ne respecte pas entièrement ses obligations financières ou contractuelles, à l'égard de la Banque, relativement à un instrument financier figurant ou non au bilan.

La gestion du risque de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit interne a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Un rapport concernant la gestion du risque de crédit est présenté, une fois par trimestre, au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Les politiques dont s'est dotée la

Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Pour ce qui est de l'autorisation des contreparties et des prêts, le processus d'autorisation est centralisé. La Banque utilise des systèmes experts pour appuyer le processus décisionnel relatif à la majorité des demandes de crédit personnel à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit ainsi que les prêts commerciaux de petite taille. En ce qui concerne les autres prêts commerciaux, les demandes sont analysées cas par cas par des équipes spécialisées. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision systématique des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit interne de la Banque révisé la situation des prêts douteux et procède à un suivi des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

Afin de gérer ses risques, la Banque utilise divers outils. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques à 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les crédits de type commercial. À partir d'un certain niveau de cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures particulières. En ce qui concerne la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements

d'intérêt accusent plus de 3 mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recevoir la totalité des intérêts et du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées afin de ramener la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées selon un processus continu sur une base individuelle.

Pour les prêts douteux à la consommation, les provisions sont établies sur les portefeuilles à partir d'une formule qui tient compte de l'historique des pertes. Pour plus de détails sur les prêts douteux, se référer au tableau 26 à la page 45 du présent Rapport annuel.

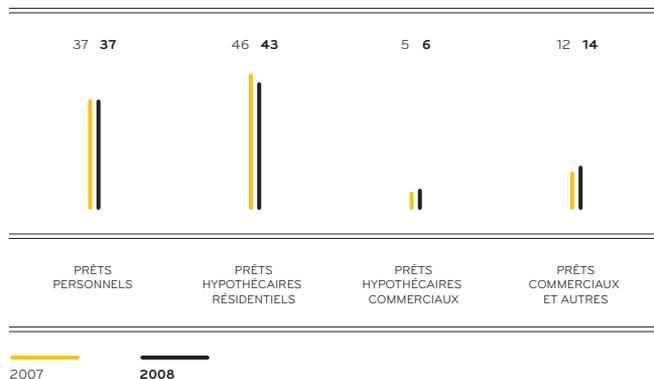
En sus des provisions spécifiques, la Banque établit une provision générale afin de pourvoir aux pertes émanant de ses portefeuilles de prêts performants selon une méthode qui inclut des facteurs tels que la taille des portefeuilles, leur profil de risque et les pertes historiques.

La diversification est l'un des principes fondamentaux en matière de gestion de risques. À cet effet, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués à éviter. La composition des portefeuilles de prêts est présentée dans les tableaux ci-dessous.

### Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La proportion des différents types de prêts au 31 octobre 2008 est essentiellement la même qu'au 31 octobre 2007. Les portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels s'élevaient à 5,3 milliards \$ et 6,2 milliards \$ respectivement et constituaient près de 80 % des prêts de la Banque, tout comme en 2007. Cette proportion reflète la forte présence de la Banque auprès des particuliers, par l'entremise des secteurs d'activité Particuliers et PME Québec et B2B Trust. Le financement commercial est en hausse de 23% à 2,9 milliards \$ au 31 octobre 2008. Ces prêts sont octroyés essentiellement à de petites et moyennes entreprises, ainsi que dans le cadre du programme Immigrants investisseurs.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS  
(en pourcentage)



### Répartition géographique

Conformément à son plan d'affaires, la Banque œuvre principalement au Québec par l'entremise de ses succursales et centres d'affaires. De même, elle étend ses activités partout au Canada grâce à d'autres centres d'affaires, à un vaste réseau de courtiers et conseillers financiers indépendants qui distribuent ses produits, ainsi qu'aux liens qu'elle maintient avec des détaillants agissant comme intermédiaires pour les activités de financement aux points de vente. Il convient de noter également que les opérations de B2B Trust sont effectuées principalement à partir de Toronto. Au 31 octobre 2008, les prêts consentis au Québec représentaient 59 % du total des prêts, un niveau comparable à celui de l'an dernier (59 %), alors que le niveau des prêts consentis hors Québec se situait à 41%.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS  
(en pourcentage)



### Assurances et garanties

Une proportion importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou protégée par des actifs donnés en garantie par les emprunteurs.

La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire qui vise à garantir les prêts afin de faciliter l'accès des Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. La Banque participe à ce programme en tant que prêteur agréé, ce qui lui permet de bénéficier de la couverture d'assurance, de réduire ainsi son risque global de crédit et d'améliorer ses ratios de capital. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque préserve sa capacité à poursuivre ses activités de titrisation qui lui permettent d'optimiser le financement de ses opérations et de gérer ses liquidités. Au terme de l'exercice financier 2008, 48 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, comparativement à 45 % en 2007. Par ailleurs, la Banque considère détenir d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels pour lesquels la valeur des prêts n'excède jamais 80 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les propriétés de cinq logements ou moins, dont un nombre important de résidences unifamiliales, représentent 89 % de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels. Le solde moyen de ces prêts se chiffre à environ 92 000 \$ au terme de l'exercice financier 2008.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des édifices à bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De façon générale, la valeur des prêts n'excède pas 60 % à 75 % de la valeur estimée des propriétés à l'origine.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La souscription des prêts est soumise à un processus rigoureux qui permet de gérer efficacement le risque de crédit associé aux clients. Les autorisations sont très largement fondées sur la capacité des clients à rembourser des prêts, de même que sur leur solidité financière. De plus, le portefeuille fait l'objet d'une analyse périodique afin d'identifier tout problème de crédit potentiel. B2B Trust maintient une liste exhaustive des actifs qui peuvent être considérés comme des garanties. Plus le ratio prêt/valeur augmente, plus les critères imposés seront sévères. Pour les prêts dont les déboursements sont importants, des renseignements sur les revenus et les actifs nets sont toujours exigés. À ce jour, aucune détérioration de la solidité financière de ce portefeuille n'a été décelée.

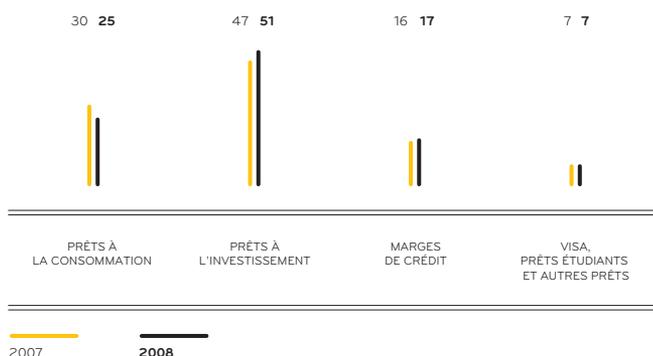
## Évolution des portefeuilles de prêts

### Prêts personnels

Au 31 octobre 2008, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 5,3 milliards \$, une augmentation de 344 millions \$ par rapport au 31 octobre 2007. Cette augmentation résulte principalement du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust qui a maintenu sa croissance malgré des conditions de marchés qui se sont avérées moins intéressantes au cours de l'exercice. Le portefeuille de marges de crédit a également augmenté, de 93 millions \$, au cours de l'exercice financier 2008 pour s'établir à 887 millions \$ au 31 octobre 2008, incluant 414 millions \$ de marges de crédit hypothécaire. Enfin, le portefeuille de prêts souscrits à travers le Canada par l'entremise du réseau de financement aux points de vente a diminué de 158 millions \$ au cours de l'exercice financier 2008, ce qui reflète la décision de la direction de la Banque de réduire le risque lié à ces opérations.

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLES DE PRÊTS PERSONNELS

(en pourcentage)

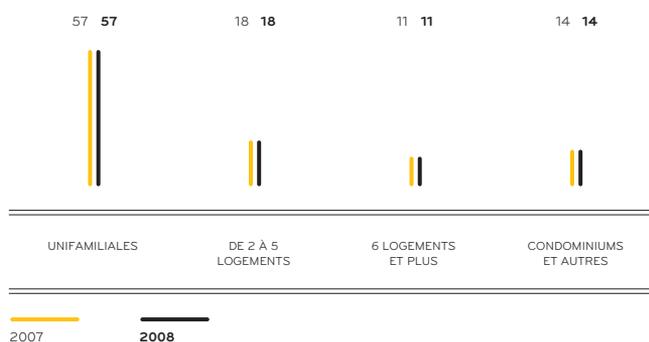


### Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 19, à la page 35, les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts au bilan et les prêts titrisés, ont augmenté de 10 %, ou 787 millions \$ au cours de l'exercice financier 2008. Cette performance est attribuable principalement à la solide performance de nos réseaux de distribution, de même qu'à la vigueur soutenue du marché immobilier canadien.

### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)



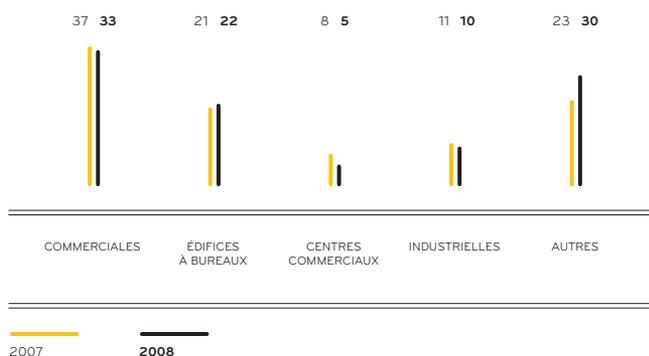
### Prêts hypothécaires commerciaux

Le volume de prêts a augmenté de 36 % par rapport à l'exercice financier 2007 et s'établissait à 932 millions \$ au 31 octobre 2008, comparativement à 685 millions \$ au 31 octobre 2007. La Banque occupe une position enviable dans le domaine des prêts hypothécaires commerciaux à travers le Canada, ce qui lui a permis de tirer parti de l'expansion des marchés dans l'Ouest canadien, tout en saisissant les occasions d'affaires offertes au Québec et en Ontario.

Au 31 octobre 2008, l'Ontario et l'Ouest canadien représentaient 63 % du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et le Québec, 37%. Au 31 octobre 2007, leurs parts respectives s'établissaient à 65 % et 35%.

### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en pourcentage)



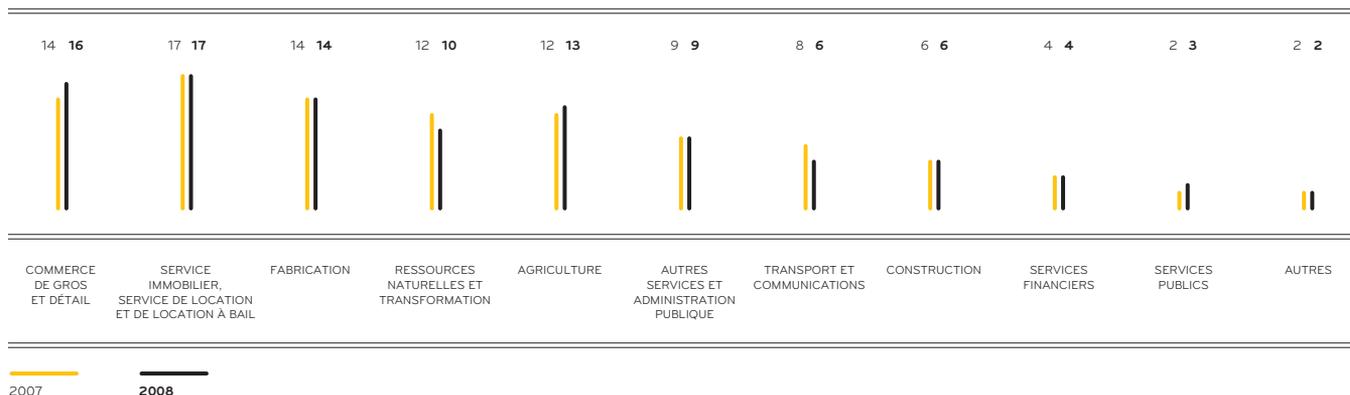
### Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2008, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, s'élevait à 2,0 milliards \$, en légère hausse par rapport au 31 octobre 2007, alors qu'il s'élevait à 1,7 milliard \$. Cette hausse est attribuable principalement à la croissance du portefeuille de prêts au Québec, alors qu'en Ontario, ce portefeuille diminuait

légèrement. Les prêts commerciaux incluent également les prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs, qui ont contribué à la hausse pour un montant de 128 millions \$ en 2008. La Banque continue à axer ses efforts de développement dans ces secteurs d'affaires où elle peut concurrencer de manière efficiente et développer ses activités et ses opérations.

### PRÊTS COMMERCIAUX PAR INDUSTRIE

Aux 31 octobre (en pourcentage)



### Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont diminué, passant de 103,9 millions \$ en 2007 à 101,9 millions \$ en 2008. Les prêts douteux nets s'élevaient à (10,6) millions \$ au 31 octobre 2008, comparativement à (11,4) millions \$ au 31 octobre 2007. Ces indicateurs reflètent l'amélioration relative de la qualité de crédit, compte tenu de l'importante augmentation des portefeuilles de prêts, et témoignent des résultats positifs des diverses initiatives adoptées afin de réduire le profil de risque de la Banque en 2008.

La provision générale s'établissait à 73,3 millions \$ au 31 octobre 2008, comparativement à 65,3 millions \$ au 31 octobre 2007. Compte tenu de l'augmentation des volumes de prêts, ainsi que de la détérioration des conditions économiques, la Banque a comptabilisé une provision additionnelle pour pertes sur prêts de 8,0 millions \$ au cours de l'exercice financier 2008. Cette provision générale reflète l'estimation des pertes potentielles imputables à la détérioration de la qualité de crédit de prêts qui n'ont pas encore été identifiés comme douteux.

La note 5 des états financiers consolidés offre de plus amples renseignements à ce propos.

TABLEAU 26  
PRÊTS DOUTEUX

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008			2007		
	BRUT	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	NET	BRUT	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	NET
Prêts personnels	19,2 \$	(6,6)\$	12,6 \$	16,2 \$	(6,0)\$	10,2 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	16,6	(1,4)	15,2	20,4	(1,4)	19,0
Prêts hypothécaires commerciaux	6,3	(1,9)	4,4	4,3	(1,5)	2,8
Prêts commerciaux et autres	59,8	(29,3)	30,5	63,0	(41,1)	21,9
Total	101,9 \$	(39,2)\$	62,7 \$	103,9 \$	(50,0)\$	53,9 \$
Provision générale			(73,3)			(65,3)
Total - prêts douteux nets			(10,6)\$			(11,4)\$
En % du total des prêts, acceptations bancaires et valeurs acquises en vertu de conventions de revente			(0,1)%			(0,1)%

**TABLEAU 27**  
**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS DOUTEUX PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT ET PAR INDUSTRIE**  
 Aux 31 octobre 2008 (en millions de dollars)

Prêts personnels	19,2 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	16,6
Prêts hypothécaires commerciaux	6,3
	42,1
Prêts commerciaux et autres :	
Fabrication	22,3
Ressources naturelles et transformation	7,8
Services publics	6,0
Service immobilier, service de location et de location à bail	5,8
Agriculture	4,9
Commerce de gros et détail	3,4
Transport et communications	2,9
Construction	2,1
Services financiers	0,8
Autres services et administration publique	0,7
Autres	3,1
	59,8
Total des prêts douteux	101,9
<b>Québec</b>	
Prêts personnels	9,0
Prêts hypothécaires résidentiels	6,6
Prêts hypothécaires commerciaux	6,1
Prêts commerciaux et autres	47,1
	68,8
<b>Autres provinces du Canada</b>	
Prêts personnels	10,2
Prêts hypothécaires résidentiels	10,0
Prêts hypothécaires commerciaux	0,2
Prêts commerciaux et autres	12,7
	33,1
Total des prêts douteux	101,9 \$

### GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan, suite à la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir suite à des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif traite en détail de la gestion globale du risque de taux d'intérêt.

Le **risque de change étranger** correspond aux pertes en dollars canadiens que la Banque pourrait encourir suite à des fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments

d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises.

Le **risque sur actions** correspond aux pertes financières que la Banque pourrait encourir suite à des fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général.

### Politiques et normes

L'objectif premier d'une gestion efficace du risque de marché, que la Banque considère comme une priorité, est d'optimiser la relation rendement/risque à l'intérieur de limites préalablement définies, en tenant compte du degré de risque que la Banque est disposée à assumer.

La Banque s'est ainsi dotée de politiques et de plafonds qui lui permettent de surveiller et limiter l'exposition au risque de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de gestion de l'actif et du passif. Les politiques et les limites établies reflètent la ligne de conduite de la Banque en matière de gestion des différents risques associés aux activités de trésorerie. Les politiques et limites sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques

du conseil d'administration au moins sur une base annuelle, afin de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion retenus.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits sur une base quotidienne et présentés :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques ;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

#### Méthodes d'évaluation et d'encadrement des risques de marché (taux d'intérêt, change étranger et actions)

À la Banque, l'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de deux groupes de mesures :

- des limites dites « nominales » et diverses autres mesures de sensibilité ;
- la valeur à risque (VAR) et la mise en application de scénarios chocs.

#### Limites nominales et mesures de sensibilité

La Banque fixe des limites qui sont conformes au plan d'affaires approuvé et à sa tolérance à l'égard du risque de marché. En établissant ces limites, la Banque tient compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience organisationnelle et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles et des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global de la Banque. Les limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque de l'activité et peuvent comprendre des limites quant aux notions et des limites liés à des mesures de sensibilité (incluant des mesures de volatilité et de mouvements parallèles des courbes de rendement). La Banque utilise une combinaison de ces méthodes selon la complexité et la nature de ses activités.

#### Valeur à risque

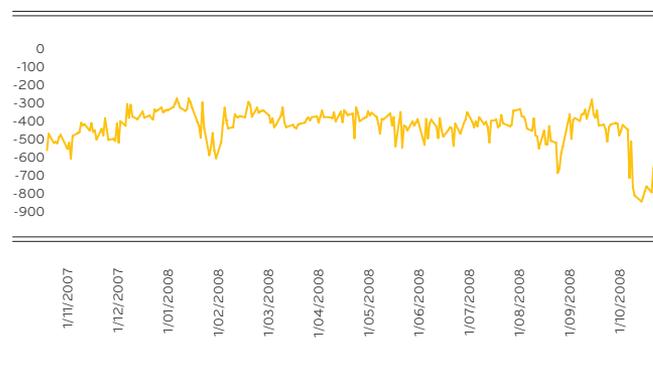
La valeur à risque correspond à la perte maximale que la Banque pourrait enregistrer sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, les chances que les pertes réelles encourues soient plus élevées que la VAR sont de l'ordre de 1 %. La méthode retenue pour le calcul de la VAR est celle des simulations historiques qui prend implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risques. La VAR est basée sur un historique de données de 300 jours. Les valeurs à risque sont calculées sur une base quotidienne pour l'ensemble des activités des marchés financiers. Les valeurs à risque associées au portefeuille de négociation sont comparées sur une base journalière aux limites approuvées. Parallèlement aux calculs de valeurs à risque, les impacts de scénarios chocs sur les profits et pertes sont estimés pour la majorité des portefeuilles et permettent d'évaluer l'impact de situations de marché anormales.

#### Activités de négociation

Les activités de négociation sont axées sur les besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par Valeurs mobilières Banque Laurentienne et, dans une moindre mesure,

par la Trésorerie de la Banque. Le tableau ci-dessous présente la valeur à risque totale quotidienne du portefeuille de négociation pour l'exercice financier 2008.

ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DE LA VAR DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION SUR LES 12 DERNIERS MOIS  
(en milliers de \$ canadiens)



#### ACTIVITÉS DE GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Les activités de gestion de l'actif et du passif visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, le rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite le suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui sont affectées par les choix des clients, les produits offerts et les politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement constituées de titres négociables et de financement institutionnel ;
- les activités de négociation de titres, qui sont évaluées chaque jour à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ;
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur des limites strictes de balises internes.

La gestion dynamique et bien contrôlée du risque structurel vise la maximisation de la rentabilité de la Banque et la préservation de la valeur économique des capitaux propres. Afin d'atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont principalement les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme normalisés et les options, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir le risque inhérent aux options imbriquées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif, conformément à la politique de gestion des risques structurels approuvée par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. Cette politique définit des plafonds relatifs à l'appréciation du risque lié au revenu d'intérêt et du risque de valeur économique. Ces plafonds de risque sont calculés en simulant l'impact d'un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu d'intérêt mesure l'incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt des fluctuations des taux d'intérêt au cours des 12 prochains mois. Le risque lié à la valeur économique mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de gestion de l'actif et du passif élargi qui a la

responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu. De plus, des rapports de suivi des limites sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un relevé des écarts de retarification est produit périodiquement. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'impact de divers scénarios de taux sur le revenu net d'intérêt et l'avoir des actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à des hausses et à des baisses parallèles, soudaines et soutenues, de 1% et 2% des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2008 par exemple, pour tous les portefeuilles, une augmentation de 1% du taux d'intérêt aurait entraîné une augmentation d'environ 8,9 millions \$ du bénéfice net avant impôts sur les 12 mois suivants, et aurait eu des retombées négatives de 27,1 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le tableau 28 ci-dessous fournit plus de détails relativement à d'autres mouvements de taux. Ces résultats reflètent les efforts de la direction de la Banque destinés à tirer parti des mouvements des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des plafonds. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 octobre 2008 est présentée à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

**TABLEAU 28**  
**ANALYSE DE SENSIBILITÉ AU RISQUE**  
Aux 31 octobre (en millions de dollars)

	2008		2007	
	RISQUE LIÉ AU REVENU NET D'INTÉRÊT	RISQUE LIÉ À LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES	RISQUE LIÉ AU REVENU NET D'INTÉRÊT	RISQUE LIÉ À LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES
<b>Avant l'incidence fiscale d'une :</b>				
augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	9	(27)	(4)	(29)
diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(11)	28	2	30
<b>Avant l'incidence fiscale d'une :</b>				
augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base	18	(53)	(8)	(57)
diminution du taux d'intérêt de 200 points de base	(21)	56	3	62

### GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il résulte d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs. Bien qu'il ne puisse être éliminé, sa gestion est intégrée dans les processus décisionnels des administrateurs de la Banque, des membres de la haute direction, ainsi que des gestionnaires.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, décrit le Cadre de gestion du risque opérationnel et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le comité de gestion du risque opérationnel, relevant du comité de direction, représente l'un des éléments de base de la structure de gouvernance du risque opérationnel. Par contre, il incombe aux gestionnaires des secteurs d'activité et des filiales de gérer proactivement le risque opérationnel inhérent à leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel doit, pour sa part, encadrer le processus de gestion du risque opérationnel. La Vérification interne de la Banque contribue à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats de vérification au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'aux comités de gestion des risques et de vérification du conseil d'administration.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

#### L'adoption de politiques par le conseil d'administration

Le Cadre de gestion du risque opérationnel inclut les politiques suivantes : la politique de gestion du risque opérationnel, la politique de gestion du risque d'impartition, la politique de gestion du risque de la sécurité de l'information, et la politique de gestion du risque de responsabilité professionnelle.

#### La cueillette des données de pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

#### L'identification des risques opérationnels

Les gestionnaires doivent identifier les risques découlant de leurs activités, y compris les risques reliés à de nouveaux produits, de nouvelles activités ou de nouvelles façons de faire.

#### L'évaluation des risques opérationnels

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. Lors de tout changement important à ces processus, ou à un nouveau processus, les gestionnaires doivent procéder à une évaluation visant à déterminer la cote de risque attribuable à chacun de leurs processus. Au besoin, des plans d'action sont produits pour atténuer les risques décelés.

### La gestion du risque opérationnel

La gestion du risque opérationnel signifie notamment de prendre la décision d'accepter, de contrôler, d'éviter ou de transférer certains risques et de mettre en place des procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens visant à minimiser ou transférer ses risques, notamment par la participation à un programme d'assurances corporatives et par l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires. Par ailleurs, un comité de prévention de la fraude, composé de responsables de sécurité et de représentants des secteurs d'activité, se réunit périodiquement afin d'analyser les tendances en matière de fraudes, ainsi que pour trouver des moyens d'améliorer constamment nos méthodes et outils de prévention de la fraude.

### La production de rapports sur le risque opérationnel

Le groupe de gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont adressés aux gestionnaires, aux membres de la haute direction et aux administrateurs. Ils comportent notamment les informations sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par secteur d'activité.

### GESTION DU RISQUE

#### D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement représente l'éventualité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité et de financement est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le comité de gestion de l'actif et du passif élargi, conformément aux politiques des liquidités et du financement et de gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose en permanence des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et veille à ce que les mesures des indicateurs de liquidité soient conformes aux limites établies dans ses politiques de gestion. Une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve prudente d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer à toute éventualité. Elle définit ses besoins de liquidité par des scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle ses actifs liquides peuvent couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts.

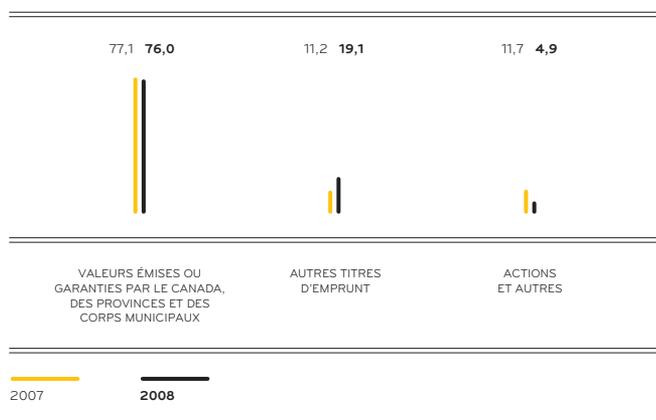
La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement. Les stratégies de financement incluent aussi la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux, soit par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette.

Un plan d'urgence en matière de liquidités et de financement prévoit des mesures pour assurer que la Banque puisse s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une situation de pression sur les liquidités.

### Informations détaillées sur les liquidités

Les liquidités de la Banque correspondent à l'encaisse, aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, aux valeurs mobilières et aux valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2008, ces actifs s'élevaient à 4,3 milliards \$, alors qu'ils s'élevaient à 3,6 milliards \$ au 31 octobre 2007. Les liquidités ont ainsi augmenté de 762 millions \$ par rapport à l'exercice financier précédent. L'augmentation des liquidités a amélioré la flexibilité de la Banque tout au long de la crise financière. Les liquidités de la Banque se composent à plus de 66% de valeurs émises ou garanties par le Canada, par des provinces ou par des corps municipaux. L'encaisse, d'autres titres d'emprunt et des titres de participation complètent le portefeuille. Ces liquidités permettent à la Banque de répondre à ses engagements à court terme, notamment déboursier des prêts et gérer les échéances de son portefeuille de dépôts, et sont également utilisées pour ses autres opérations courantes.

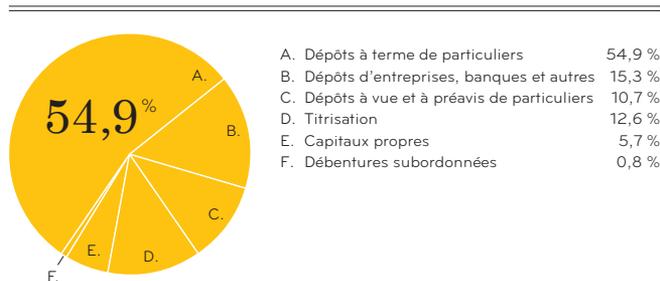
### VALEURS MOBILIÈRES (en pourcentage)



### Financement

L'impact de la crise de liquidités et de crédit qui a affecté les marchés financiers mondiaux au cours des dix-huit derniers mois n'a eu que des effets limités en ce qui concerne la Banque en 2008. La Banque ne détenait qu'une petite quantité de titres adossés à des actifs ou de titres émis par des institutions financières en difficulté. De plus, les principales sources de financement de la Banque, soit les dépôts des particuliers et la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels par l'entremise du programme des Obligations hypothécaires du Canada, n'ont pas encore été touchées par ces bouleversements. La Banque demeure toutefois vigilante et surveille de près l'évolution de la situation.

### SOURCES DE FINANCEMENT (en pourcentage)



### Dépôts de particuliers

Le total des dépôts de particuliers a augmenté à 12,4 milliards \$ au 31 octobre 2008, comparativement à 11,6 milliards \$ au 31 octobre 2007. Cette augmentation des dépôts a contribué à solidifier le bilan de la Banque et facilité la croissance des prêts. Les dépôts de particuliers, en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers, totalisaient respectivement 4,6 milliards \$ et 5,8 milliards \$ au 31 octobre 2008. Une forte proportion de ces dépôts est assurée par la Société d'assurance-dépôts du Canada jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client, par institution financière de dépôt réglementée. Les dépôts de particuliers constituent une source de financement particulièrement avantageuse et stable pour la Banque, en raison notamment de leur disponibilité et de leur faible coût par rapport aux dépôts institutionnels. Au 31 octobre 2008 ces dépôts représentaient 81% du portefeuille total de dépôts de la Banque.

### Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts

Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 590 millions \$ et s'élevaient à 2,9 milliards \$ au 31 octobre 2008, alors qu'ils étaient de 2,3 milliards \$ au 31 octobre 2007. Cette augmentation est attribuable principalement à la croissance des dépôts levés auprès des petites entreprises et des municipalités au Québec.

TABLEAU 29

## DÉPÔTS

Aux 31 octobre (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2008		2007	
Particuliers				
À vue et à préavis	2 022 \$	13,2 %	1 891 \$	13,6 %
À terme				
Réseau de succursales	4 628	30,2	4 315	31,1
Courtiers	5 780	37,6	5 359	38,6
	10 408	67,8	9 674	69,7
Sous-total – particuliers	12 430	81,0	11 565	83,3
Entreprises, banques et autres				
À vue et à préavis	899	5,9	859	6,2
À terme fixe	2 005	13,1	1 455	10,5
Sous-total – entreprises, banques et autres	2 904	19,0	2 314	16,7
Total – dépôts	15 334 \$	100,0 %	13 879 \$	100,0 %

## Cotes de crédit

Les dépôts de particuliers, levés en succursales et en provenance d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit accéder aux marchés afin de se financer grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque à accéder aux marchés pour obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions afférentes sont liées aux cotes de crédit déterminées par les agences de notation telles Dominion Bond Rating Service Limited et Standard & Poor's.

Ainsi, les révisions des cotes de crédit de la Banque peuvent avoir une incidence sur le financement de ses activités et sur les exigences en matière de garanties.

Les cotes de crédit de la Banque se sont améliorées en 2008. En date du présent rapport, les agences de notation Dominion Bond Rating Service Limited et Standard & Poor's présentaient respectivement des perspectives positives et stables sur les notes attribuées<sup>1</sup>.

Le tableau suivant présente les cotes de crédit de la Banque, telles qu'elles ont été déterminées par les agences de notation.

TABLEAU 30

## COTES DE CRÉDIT

Au 31 octobre 2008

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB (haut)	BBB
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-2
Débitures subordonnées	BBB	BBB-
Actions privilégiées	Pfd-3 (haut)	BB+

<sup>1</sup> Une perspective sur une note attribuée par S&P est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (typiquement de six mois à deux ans). En déterminant une perspective, sont considérés tous changements dans les conditions d'affaires économiques et/ou fondamentales. Une perspective n'est pas nécessairement un précurseur d'un changement à la note ou d'une éventuelle mesure à être prise. Les perspectives S&P signifient ce qui suit :

- « Positive » signifie que la note pourrait être haussée
- « Négative » signifie que la note pourrait être abaissée
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la note change
- « En développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée

Chaque catégorie de note DBRS est complétée par une de trois perspectives possibles - « Positive », « Stable » et « Négative », ou « Sous revue ». La perspective aide à donner à l'investisseur une compréhension de l'opinion de DBRS au sujet de la tendance pour la note en question. Toutefois, l'investisseur ne doit pas assumer qu'une perspective positive ou négative indique nécessairement qu'un changement à la note est imminent.

### Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des engagements contractuels de diverses natures. Ses principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, y compris les dépôts souscrits auprès de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de capital-actions, permet principalement de financer les activités de prêts et d'investissement.

Par ailleurs, la Banque doit également rendre disponibles des liquidités afin de mener à bien certains projets d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation du réseau

de succursales, la modernisation des plates-formes informatiques, ainsi que les projets visant à respecter les exigences réglementaires. Ces projets nécessiteront des investissements importants de l'ordre de 35 millions \$ à 45 millions \$ annuellement au cours des prochaines années.

Le tableau suivant présente un sommaire des principales obligations contractuelles, au 31 octobre 2008, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 23 afférente aux états financiers consolidés complète cette information.

**TABLEAU 31**  
**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**  
Aux 31 octobre 2008 (en millions de dollars)

	2009	2010	2011	2012	2013	PAR LA SUITE	TOTAL
Dépôts à terme	6 326 \$	2 588 \$	1 726 \$	844 \$	922 \$	7 \$	12 413 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	819	–	–	–	–	–	819
Engagement afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	1 136	–	–	–	–	–	1 136
Débitures subordonnées	–	–	150	–	–	–	150
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	71	72	63	56	54	148	464
<b>Total</b>	<b>8 352 \$</b>	<b>2 660 \$</b>	<b>1 939 \$</b>	<b>900 \$</b>	<b>976 \$</b>	<b>155 \$</b>	<b>14 982 \$</b>

### GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

Le risque de réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements touchant la Banque de façon directe ou indirecte, affecte éventuellement l'image que les actionnaires, les clients, les employés, le grand public ou toute autre partie prenante ont de la Banque et que cela ait un impact sur ses revenus, ses opérations et, dans une certaine mesure, sur la valeur de la Banque.

Souvent issu d'une gestion inadéquate des autres risques, le risque de réputation peut être associé à la quasi-totalité des activités d'une institution financière, même quand les opérations sont, du point de vue technique, conformes aux exigences juridiques, comptables et réglementaires. La réputation est un bien essentiel pour assurer le développement de l'entreprise, maintenir le lien de confiance avec les clients et le grand public, et optimiser la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, la réputation constitue un atout stratégique important.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte possible à sa réputation et prenant en considération toute l'importance de ce risque, le comité de direction encadre et supervise la gestion du risque de réputation grâce à une politique spécifique à cet effet. D'autres politiques et comités le soutiennent également dans la gestion des menaces potentielles qui pourraient avoir un impact direct ou indirect sur la réputation de la Banque.

### GESTION DU RISQUE RÉGLEMENTAIRE

Le risque réglementaire découle du risque lié au défaut par la Banque de se conformer aux lois, règles, règlements, pratiques établies ou normes déontologiques en vigueur.

La politique en matière de conformité décrit le programme de conformité et définit les rôles et responsabilités des divers intervenants. Le programme de conformité inclut l'ensemble des exigences réglementaires qui ont une incidence jugée importante sur les activités de la Banque et qui sont contenues dans les programmes sectoriels de conformité, de même que les mandats, échéanciers et rapports de conformité. Les rapports de conformité sont présentés au président et chef de la direction, au comité de direction et au comité de vérification du conseil d'administration.

### GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE CRÉDIT

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes qui pourraient se produire lorsque les hypothèses liées à un produit d'assurance offert par la Banque, particulièrement en ce qui concerne la détermination des primes ou l'évaluation des réserves, diffèrent des résultats réels.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme auquel participent des représentants de la Banque et des experts dans le domaine des assurances.

### GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières lorsqu'il est nécessaire de remettre les actifs de la Banque ou les actifs de clients de la Banque dans un état environnemental sain.

Le risque environnemental relié aux activités de financement est géré à l'intérieur du processus d'approbation de prêts. En ce qui concerne le risque lié aux actifs de la Banque, il incombe principalement au secteur Gestion immobilière.

### **RISQUES ADDITIONNELS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS**

Les principaux risques d'affaires qui pourraient influencer sur nos résultats sont décrits en détail dans les sections précédentes. Cette section présente d'autres facteurs qui pourraient avoir un impact significatif sur les résultats de la Banque et qui pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent de façon importante des énoncés prévisionnels.

#### **Conjoncture économique générale au Canada**

La Banque exerce ses activités principalement au Québec et en Ontario mais également dans une moindre mesure dans le reste du Canada. Ses revenus sont donc particulièrement sensibles à la conjoncture économique et commerciale canadienne. Les facteurs les plus importants incluent les taux d'intérêt, l'inflation, la fluctuation des marchés des capitaux, la solidité de l'économie et les volumes d'affaires de la Banque dans certaines régions clés. Une détérioration de la conjoncture économique canadienne pourrait donc avoir une incidence défavorable sur les activités de la Banque.

#### **Politiques monétaires et autres**

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine, ainsi que d'autres mesures prises par les banques centrales ont des impacts importants sur plusieurs variables telles que les taux d'intérêt, les taux de change et les marchés obligataires qui peuvent impacter les revenus de la Banque. Nous n'avons cependant aucun contrôle sur les changements aux politiques monétaires et ni sur les mouvements des marchés des capitaux.

#### **Concurrence**

La performance de la Banque est affectée par le niveau de compétition des marchés sur lesquels elle opère. La vive compétition dans l'industrie des services financiers pourrait affecter la capacité de la Banque à atteindre ses objectifs. Plusieurs facteurs incluant, le prix des produits et services offerts, la qualité et la diversité de ceux-ci, ainsi que les actions prises

par nos compétiteurs, pourraient avoir un impact négatif sur le positionnement de la Banque.

#### **Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires**

Les changements aux lois et aux réglementations existantes pourraient affecter la Banque en impactant son offre de produits et de services et en augmentant la compétitivité de l'industrie financière. De plus, un manquement de la Banque aux lois et réglementations applicables pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières ayant un impact négatif sur ses revenus et sa réputation. Des poursuites judiciaires pourraient également affecter négativement la Banque, tel que discuté à la note 25 des États financiers consolidés.

#### **Capacité d'attirer et de retenir des employés clés**

Les performances futures de la Banque dépendent en grande partie de sa capacité à attirer et retenir des employés clés. La compétition est très forte sur le marché de l'emploi du secteur financier. Il n'y a pas de garantie que la Banque pourra continuer à attirer et retenir ces individus ce qui pourrait affecter de façon importante nos opérations et notre compétitivité.

#### **Infrastructure commerciale**

La Banque fait affaire avec des tiers pour lui fournir les composantes indispensables à son infrastructure commerciale, tel que des connections internet et autres services de communications et de gestion de données. Une interruption de ces services pourrait affecter négativement la capacité de la Banque à fournir ses produits et services à sa clientèle et garantir la continuité normale de ses opérations.

#### **Autres facteurs**

D'autres facteurs hors de notre contrôle pourraient affecter les résultats tels que décrits dans la section concernant nos énoncés prévisionnels. Notons que la liste de facteurs énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Afin de s'assurer que les états financiers consolidés et le Rapport de gestion donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque et de ses résultats d'exploitation, la direction a la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction qui assure une communication appropriée de cette information. Une politique de divulgation de l'information encadre ce processus de divulgation de

l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires ainsi que dans les autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières. Le comité de divulgation s'assure de la conformité à cette politique. À ce titre, les membres de ce comité révisent les principaux documents déposés auprès des organismes de réglementation et voient à ce que les informations importantes relatives aux opérations sont communiquées en temps opportun.

Le président et chef de la direction et le premier vice-président exécutif et chef de la direction financière de la Banque ont évalué que les contrôles et procédures de communication de l'information, au 31 octobre 2008, sont adéquatement conçus, fonctionnent de façon efficace et fournissent une assurance raisonnable quant à l'intégralité et à la fiabilité de l'information financière.

### **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de l'exercice financier 2008, la direction a procédé à l'évaluation de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière conformément aux directives du règlement 52-109. Cette évaluation a permis de documenter et d'assurer que la conception des contrôles internes fournis une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces travaux ont permis au président

et chef de la direction et au premier vice-président exécutif et chef de la direction financière d'attester que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquatement conçu.

### **CHANGEMENTS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## **PRINCIPALES CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

Les principales conventions comptables utilisées par la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables sont critiques, dans la mesure où elles réfèrent à des montants importants présentés aux états financiers consolidés et exigent que la direction formule des estimations qui, en soi, impliquent des incertitudes. Toute modification à ces estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

### **PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS**

Les provisions pour pertes sur prêts reflètent l'estimation par la direction des pertes liées aux portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions pour pertes sur prêts. Les provisions dépendent notamment de l'évaluation relative aux montants et aux dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'impact des conditions économiques et de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et des incertitudes qui leur sont associés, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que de futures évaluations du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes, et qu'une augmentation ou une réduction des provisions cumulatives pour pertes sur prêts s'avère nécessaire.

Conséquemment, ces changements pourraient avoir une incidence importante sur la provision pour pertes sur prêts à l'état consolidé des résultats de l'exercice financier. Une description détaillée de la méthode utilisée pour établir la provision pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 afférente aux états financiers consolidés et à la rubrique « Gestion du risque de crédit », à la page 42 du présent Rapport annuel.

La direction a développé un modèle d'évaluation de la provision générale basé sur l'historique de pertes des différents portefeuilles. Ce modèle valide la provision de 73,3 millions \$ au 31 octobre 2008. D'autres hypothèses et paramètres auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité, à l'exception du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

### **ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS**

#### **Écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leur juste valeur. Au 31 octobre 2008, le solde des écarts d'acquisition s'élevait à 53,8 millions \$ et ce montant est entièrement attribué au secteur Particuliers et PME Québec.

Le test de dépréciation compare initialement la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition, à sa valeur comptable. La direction de la Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation. Cette évaluation repose sur un certain nombre d'estimations importantes, dont notamment les taux de croissance projetés pour le bénéfice net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation pour les flux de trésorerie futurs. La direction croit que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Elles reflètent les meilleures estimations de la direction mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes, hors de son contrôle.

Toute modification apportée à l'une ou l'autre des estimations utilisées pourrait avoir une incidence importante sur le calcul de la juste valeur et sur la charge pour perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence qu'aurait eue l'utilisation d'hypothèses différentes sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une dépréciation surviendra, ni quand il surviendra, ni comment il se répercutera sur les valeurs de l'actif présentées par la Banque.

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices financiers 2008 et 2007. Le montant des pertes de valeur serait présenté, le cas échéant, dans les frais autres que d'intérêt du secteur Particuliers et PME Québec, à la rubrique « Autres ».

La note 8 afférente aux états financiers consolidés fournit plus de renseignements sur les écarts d'acquisition.

### Autres actifs incorporels et autres actifs

La direction soumet également ses autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie au test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer des actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée lorsque la somme des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable de l'actif. Aucune charge pour perte de valeur significative n'a été comptabilisée en 2008 et en 2007.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, tels que les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin d'identifier des baisses de valeur potentielles, ainsi que pour valider les périodes d'amortissement afférentes. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues pourrait influencer sur les résultats de manière significative.

### ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction comptabilise à leur juste valeur la plupart de ses instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés. La variation de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation, des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, est

généralement constatée aux résultats à la rubrique « Autres revenus ». La juste valeur correspond au montant auquel un instrument financier pourrait être échangé par des parties compétentes agissant en toute liberté dans une opération de pleine concurrence, dans le cours normal des affaires.

La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Les instruments classés selon la méthode « au cours du marché » comprennent ceux dont les cours sont fournis par une Bourse, un courtier ou une maison de courtage, ou encore un service de cotation. Le calcul de la juste valeur, lorsque de tels cours du marché sont disponibles, exige un degré de subjectivité minimal. Lorsqu'il n'existe pas de cours du marché, nous utilisons habituellement des modèles d'évaluation basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces modèles peuvent comporter des paramètres de marché observables ou non observables. Nous devons cependant exercer un jugement lorsque les cours du marché observables ou les paramètres ne sont pas disponibles ou lorsque les cours du marché ne sont pas observables en raison d'un volume insuffisant d'activité boursière ou d'un marché inactif. Des renseignements additionnels relativement à la juste valeur sont fournis à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Le tableau ci-dessous présente les méthodes d'évaluation utilisées afin de déterminer les sources de la juste valeur des instruments financiers qui sont conservés à leur juste valeur au bilan consolidé.

TABLEAU 32  
ACTIFS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR SELON LA MÉTHODE D'ÉVALUATION  
Au 31 octobre 2008 (en millions de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	JUSTE VALEUR	COURS DU MARCHÉ	SELON		TOTAL
			MODÈLES D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX COMPORTANT D'IMPORTANTES PARAMÈTRES DE MARCHÉ OBSERVABLES	MODÈLES D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX COMPORTANT D'IMPORTANTES PARAMÈTRES DE MARCHÉ NON OBSERVABLES	
Valeurs mobilières					
Titres disponibles à la vente	1 328 \$	95 %	4 %	1 %	100 %
Titres détenus à des fins de transaction	1 069	81 %	18 %	1 %	100 %
Titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction	1 119	100 %	– %	– %	100 %
	3 516 \$				

Par ailleurs, évaluer si une dépréciation est durable requiert de faire preuve de jugement. La période de temps durant la quelle un titre est déprécié, et le montant par lequel sa juste valeur est considérée sous le prix coûtant constituent les facteurs les plus importants à être pris en considération dans l'estimation de la dépréciation. De plus, la Banque tient compte d'autres facteurs, tels que la faillite, la restructuration ou la dilution de capital, des changements importants dans les opérations de l'émetteurs ou d'autres incertitudes. La Banque doit également affirmer son intention de conserver le titre jusqu'à sa récupération.

L'utilisation d'hypothèses alternatives pourrait se traduire par une comptabilisation des produits sensiblement différente.

Ces estimations comptables critiques touchent tous les secteurs d'activité. Des renseignements supplémentaires sur l'établissement de la juste valeur sont présentés à la note 22

afférente aux états financiers consolidés. De l'information additionnelle relativement à l'impact sur la Banque de la crise mondiale des marchés financiers est fournie à la page 26 du présent Rapport annuel.

### AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés, pour les régimes à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi, est basée sur un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs, la croissance de la rémunération future, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite. Ces hypothèses sont révisées chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts constatés et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflètent les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice financier. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les estimations les plus probables de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus en fonction des hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2008, le montant net des pertes actuarielles non amorties s'élevait à 47,9 millions \$ (70,3 millions \$ en 2007) quant aux régimes de retraite et de 14,2 millions \$ (15,5 millions \$ en 2007) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation étaient de 7,50 % au 31 octobre 2008 et de 5,75 % au 31 octobre 2007. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes était de 7,25 % pour les exercices financiers terminés le 31 octobre 2008 et le 31 octobre 2007. Le taux tendanciel de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 8,8 % en 2008 (9,4 % en 2007). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 4 % en 2016 et demeurer à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des éléments d'actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur l'actif (passif) au titre des prestations constituées, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau 33 présente une approximation de l'incidence, sur l'obligation au titre des prestations constituées et la charge de retraite afférente pour 2008, d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % dans les principales hypothèses.

**TABEAU 33**  
**ANALYSE DE SENSIBILITÉ**  
(en millions de dollars)

	EFFET POSSIBLE D'UNE VARIATION DE 0,25 %	
	OBLIGATION	COÛT
Taux d'actualisation	11,9 \$	1,5 \$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s.o.	0,8 \$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, étant donné que les effets sont hypothétiques et que les variations de chacune des principales hypothèses peuvent ne pas être linéaires.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. Pour des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque, consulter la note 16 afférente aux états financiers consolidés.

#### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation par la direction de la valeur des reports prospectifs de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses liées aux résultats d'opération d'exercices financiers futurs, au calendrier d'application de la résorption des écarts temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles d'évoluer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. De plus, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices sensiblement différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 17 aux états financiers consolidés contient des informations supplémentaires concernant la charge d'impôts.

#### TITRISATION

La titrisation est un processus par lequel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires en ce qui concerne la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque abandonne le contrôle sur les créances cédées et que la contrepartie reçue ne se limite pas à des droits de bénéficiaire sur ces actifs, la transaction est comptabilisée comme une vente.

Dans ces circonstances, la détermination du gain initial dépend de la valeur attribuée à certains droits conservés. Compte tenu qu'il n'y a pas de marché pour ce type de droits, la direction doit établir leur valeur en se fondant sur la valeur actualisée de flux de trésorerie estimatifs. La direction doit donc avoir recours à des estimations et à des hypothèses concernant notamment les pertes sur créances prévues, le taux de remboursement anticipé, le taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés. De même, la valeur des droits conservés doit être réévaluée périodiquement par la suite. L'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

La note 6 afférente aux états financiers consolidés, présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à des changements défavorables immédiats de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. La section « Arrangements hors bilan », à la page 36 du présent Rapport annuel, fournit également de plus amples informations sur ces transactions.

Le solde des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'élevait à 89 millions \$ au 31 octobre 2008.

Cette estimation comptable critique touche principalement le secteur Autres.

## INCIDENCE DE L'ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN 2008

### NOUVELLES NORMES COMPTABLES

#### RELATIVEMENT AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*; le chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*; le chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*. La Banque a adopté ces normes sur la divulgation le 1<sup>er</sup> novembre 2007. L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a pas eu d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation des instruments financiers ou du capital.

Le chapitre 1535 détaille les informations à fournir relativement (i) aux objectifs, politiques et processus de gestion du capital, (ii) à certaines données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital, et (iii) à la conformité aux exigences réglementaires relatives au capital et les conséquences de défaut à ces exigences.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, et détaillent l'ensemble des obligations d'information et des règles de présentation applicables aux instruments financiers.

Ces nouvelles normes exigent davantage d'informations sur la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers auxquels la Banque est exposée et sur la façon dont elle gère ces risques.

#### AMENDEMENTS POUR AUTORISER LE RECLASSEMENT D'ACTIFS FINANCIERS DANS DES SITUATIONS CIRCONSCRITES

Le 17 octobre 2008, l'ICCA a rendu publiques des modifications au chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, et au chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*. Essentiellement, ces modifications autorisent le reclassement d'instruments financiers dans des situations très circonscrites, soit de la catégorie « détenus à des fins de transaction » à la catégorie « disponibles à la vente » ou à la catégorie « détenus jusqu'à leur échéance ». Ces modifications s'appliquent pour des reclassements effectués le ou après le 1<sup>er</sup> juillet 2008 mais uniquement pour des périodes pour lesquelles les états financiers annuels ou intermédiaires n'ont pas déjà été publiés. Ces modifications imposent de nombreuses obligations d'information. Étant donné que la Banque ne s'est pas prévaluée de cette option, les modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers.

## MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR

### ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

En novembre 2007, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a approuvé le nouveau chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Le nouveau chapitre 3064 précise les critères de comptabilisation d'un actif incorporel développé à l'interne. Le CNC a également approuvé les modifications à apporter au chapitre 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et à la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, *Entreprises en phase de démarrage*. Ces modifications visaient à en assurer la cohérence avec le chapitre 3064. De plus, le CPN-27, Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation, ne s'appliquera plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications, dont l'adoption est rétrospective avec retraitement des périodes comparatives, s'appliqueront à la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008. La Banque anticipe que l'adoption du chapitre 3064 n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

### NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Au mois de janvier 2006, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a dévoilé un nouveau plan stratégique en vertu duquel les normes d'information financière des sociétés ouvertes canadiennes devrait basculer vers un ensemble unique de normes reconnues mondialement, à savoir les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards – IFRS). Selon le plan du CNC, ce nouvel ensemble de normes entrera en vigueur pour les exercices financiers débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2011, soit pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2012 en ce qui concerne la Banque. Une analyse des conséquences, du point de vue comptable, de ce passage aux IFRS est présentement en cours et un calendrier a été préparé afin d'en évaluer l'incidence sur la divulgation financière, les systèmes d'information et les contrôles internes.

# États financiers consolidés

AUX 31 OCTOBRE 2008 ET 2007

---

---

## SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

59	RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE
60	RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES
61	BILAN CONSOLIDÉ
62	ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
63	ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU
63	ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
64	ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
65	NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ces états financiers consolidés présentent des données financières récentes se rapportant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de la Banque Laurentienne du Canada.

Les notes complémentaires présentent des renseignements importants qui aident à comprendre le rendement de la Banque. Elles expliquent de quelle manière les montants des états financiers consolidés ont été établis, décrivent les événements et changements importants qui ont eu une incidence sur ces montants, et expliquent certains postes des états financiers consolidés. En outre, elles comprennent des détails sur les résultats financiers qui ne sont pas indiqués dans les états financiers consolidés eux-mêmes.

---

---

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de la Banque Laurentienne du Canada de même que les autres informations financières du Rapport annuel ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada conformément aux exigences de la *Loi sur les banques*. Ils contiennent nécessairement des éléments qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction. L'information financière comprise dans le Rapport annuel est conforme à celle contenue dans les états financiers.

La direction est responsable de la mise en place des systèmes comptables visant à produire l'information financière, dont notamment les états financiers dressés selon les PCGR du Canada. Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient les systèmes de contrôle interne requis et conçus pour assurer que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres comptables adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent, entre autres, les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques écrites, le suivi des latitudes accordées aux gestionnaires, les manuels de procédures, le code de déontologie, les contrôles budgétaires et le maintien de systèmes d'information de gestion appropriés.

Les systèmes de contrôle interne sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui assure que la Banque et ses employés respectent les exigences réglementaires et par une fonction de gestion intégrée des risques et de gestion du risque opérationnel qui assure la maîtrise adéquate des risques, la documentation de ceux-ci et la mesure de leur impact financier. De plus, les vérificateurs internes évaluent périodiquement les différents aspects des opérations de la Banque et soumettent à la direction leurs recommandations, notamment en vue d'améliorer les systèmes de contrôle interne.

Au cours de chaque exercice, le Surintendant des institutions financières du Canada procède aux examens et enquêtes qu'il juge nécessaires pour s'assurer que la situation financière de la Banque est saine et que celle-ci respecte les dispositions de la *Loi sur les banques*, notamment celles portant sur la protection des déposants et des actionnaires de la Banque.

Les vérificateurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., nommés par les actionnaires, vérifient les états financiers consolidés de la Banque et présentent le rapport qui suit.

Les vérificateurs internes, les vérificateurs externes et le Surintendant des institutions financières du Canada rencontrent périodiquement, en présence ou en l'absence de la direction, le comité de vérification pour discuter de tous les aspects de leur mandat et des questions qui s'y rapportent.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et du Rapport de gestion qui figurent dans le Rapport annuel. Il exerce son rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation des états financiers consolidés, du maintien de contrôles internes appropriés, de la gestion des risques et de l'évaluation d'opérations importantes par l'entremise du comité de vérification et du comité de gestion des risques. Ces comités du conseil d'administration sont composés uniquement d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Banque.

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Laurentienne du Canada (la Banque) aux 31 octobre 2008 et 2007, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2008 et 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Ernst & Young* S.N.C./S.E.N.C.R.L.

COMPTABLES AGRÉÉS

MONTRÉAL, CANADA  
LE 4 DÉCEMBRE 2008

## BILAN CONSOLIDÉ

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)	NOTES	2008	2007
<b>ACTIF</b>			
<b>Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>		<b>54 410 \$</b>	<b>65 245 \$</b>
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques</b>		<b>94 291</b>	<b>283 255</b>
<b>Valeurs mobilières</b>	4 et 23		
Disponibles à la vente		1 327 504	917 676
Détenues à des fins de transaction		1 069 197	1 086 958
Désignées comme étant détenues à des fins de transaction		1 118 838	669 745
		<b>3 515 539</b>	<b>2 674 379</b>
<b>Valeurs acquises en vertu de conventions de revente</b>	23	<b>661 391</b>	<b>540 304</b>
<b>Prêts</b>	5, 6 et 23		
Personnels		5 302 046	4 958 176
Hypothécaires résidentiels		6 182 871	6 232 778
Hypothécaires commerciaux		932 688	684 625
Commerciaux et autres		1 847 327	1 556 831
		<b>14 264 932</b>	<b>13 432 410</b>
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(112 434)	(115 322)
		<b>14 152 498</b>	<b>13 317 088</b>
<b>Autres</b>			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		110 342	111 891
Immobilisations corporelles	7	143 489	137 691
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	21	237 704	62 745
Écarts d'acquisition	8	53 790	53 790
Autres actifs incorporels	8	12 896	14 114
Autres actifs	9	522 202	526 344
		<b>1 080 423</b>	<b>906 575</b>
		<b>19 558 552 \$</b>	<b>17 786 846 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Dépôts</b>	10		
Particuliers		12 430 038 \$	11 564 530 \$
Entreprises, banques et autres		2 903 774	2 314 178
		<b>15 333 812</b>	<b>13 878 708</b>
<b>Autres</b>			
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		819 236	868 675
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	23	1 136 096	928 987
Acceptations		110 342	111 891
Passif au titre d'instruments financiers dérivés	21	147 469	70 851
Autres passifs	11	778 162	773 053
		<b>2 991 305</b>	<b>2 753 457</b>
<b>Débiteures subordonnées</b>	12	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Actions privilégiées	13	210 000	210 000
Actions ordinaires	13	257 462	256 445
Surplus d'apport	15	173	105
Bénéfices non répartis		596 974	537 254
Cumul des autres éléments du résultat étendu	14	18 826	877
		<b>1 083 435</b>	<b>1 004 681</b>
		<b>19 558 552 \$</b>	<b>17 786 846 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les données par action)	NOTES	2008	2007
<b>Revenu d'intérêt</b>			
Prêts		837 532 \$	837 092 \$
Valeurs mobilières		60 873	58 000
Dépôts auprès d'autres banques		26 360	13 802
Autres, incluant instruments financiers dérivés		30 190	–
		<b>954 955</b>	<b>908 894</b>
<b>Frais d'intérêt</b>			
Dépôts		508 403	466 867
Autres, incluant instruments financiers dérivés		33 547	44 089
Débtentures subordonnées		7 742	7 738
		<b>549 692</b>	<b>518 694</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>		<b>405 263</b>	<b>390 200</b>
<b>Autres revenus</b>			
Frais et commissions sur prêts et dépôts		91 913	88 703
Revenus de titrisation	6	34 477	6 418
Revenus tirés des activités de courtage		28 707	32 359
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		25 862	19 286
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		14 170	13 406
Revenus d'assurance crédit		13 717	12 557
Revenus de régimes enregistrés autogérés		8 736	9 652
Gains sur cession et sur modification de participation	27	–	4 000
Autres		7 636	7 345
		<b>225 218</b>	<b>193 726</b>
<b>Revenu total</b>		<b>630 481</b>	<b>583 926</b>
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	5	<b>48 500</b>	<b>40 000</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>			
Salaires et avantages sociaux		236 280	229 290
Frais d'occupation de locaux et technologie		119 192	111 559
Autres		90 519	86 561
		<b>445 991</b>	<b>427 410</b>
<b>Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices</b>		<b>135 990</b>	<b>116 516</b>
Impôts sur les bénéfices	17	37 882	26 394
<b>Bénéfice découlant des activités poursuivies</b>		<b>98 108</b>	<b>90 122</b>
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	27	4 423	4 423
<b>Bénéfice net</b>		<b>102 531 \$</b>	<b>94 545 \$</b>
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents		11 818	11 966
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>		<b>90 713 \$</b>	<b>82 579 \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)			
de base		23 837	23 678
dilué		23 880	23 728
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies			
de base	18	3,62 \$	3,30 \$
dilué		3,61 \$	3,29 \$
Résultat net par action ordinaire			
de base	18	3,81 \$	3,49 \$
dilué		3,80 \$	3,48 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	NOTES	2008	2007
<b>Bénéfice net</b>		102 531 \$	94 545 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices</b>	14		
Variation des gains (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente		(23 347)	15 333
Reclassement aux résultats des (gains) pertes réalisés sur les titres disponibles à la vente		(4 376)	(1 581)
Variation nette des gains sur les produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		45 672	5 677
		17 949	19 429
<b>Résultat étendu</b>		120 480 \$	113 974 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	NOTES	2008	2007
<b>Actions privilégiées</b>	13		
Solde au début et à la fin de l'exercice		210 000 \$	210 000 \$
<b>Actions ordinaires</b>	13		
Solde au début de l'exercice		256 445	251 158
Émissions au cours de l'exercice		1 017	5 287
Solde à la fin de l'exercice		257 462	256 445
<b>Surplus d'apport</b>			
Solde au début de l'exercice		105	518
Rémunération à base d'actions	15	68	177
Attribution d'actions en vertu de l'entente visant l'octroi d'actions lié à la performance		-	(590)
Solde à la fin de l'exercice		173	105
<b>Bénéfices non répartis</b>			
Solde au début de l'exercice		537 254	482 149
Bénéfice net		102 531	94 545
Dividendes			
Actions privilégiées, y compris les impôts afférents		(11 818)	(11 966)
Actions ordinaires		(30 993)	(27 474)
Solde à la fin de l'exercice		596 974	537 254
<b>Actions de trésorerie</b>			
Solde au début de l'exercice		-	(590)
Attribution d'actions	15	-	590
Solde à la fin de l'exercice		-	-
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	14		
Solde au début de l'exercice		877	(18 552)
Autres éléments du résultat étendu, net des impôts sur les bénéfices		17 949	19 429
Solde à la fin de l'exercice		18 826	877
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		1 083 435 \$	1 004 681 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	NOTES	2008	2007
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		102 531 \$	94 545 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :			
Provision pour pertes sur prêts		48 500	40 000
Gains sur les activités de titrisation		(29 636)	(6 683)
Pertes nettes (gains nets) sur disposition d'immobilisations		2 429	(63)
Gain net découlant des activités abandonnées	27	(5 185)	(5 185)
Gains sur cession et sur modification de participation	27	-	(4 000)
Perte nette sur disposition de valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction		(8 629)	1 812
Impôts futurs		29 342	23 959
Amortissements		31 091	28 612
Variation nette des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction		17 761	238 213
Variation des intérêts courus à recevoir		(7 012)	10 813
Variation de l'actif au titre d'instruments financiers dérivés		(174 959)	34 235
Variation des intérêts courus à payer		4 704	6 748
Variation du passif au titre d'instruments financiers dérivés		76 618	(10 956)
Autres, net		47 318	15 293
		<b>134 873</b>	<b>467 343</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Variation nette des dépôts		1 455 104	784 207
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert		(49 439)	(208 334)
Variation des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		207 109	(171 398)
Émissions d'actions ordinaires		1 017	5 287
Dividendes, y compris les impôts afférents		(42 811)	(39 440)
		<b>1 570 980</b>	<b>370 322</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et désignées comme étant détenues à des fins de transaction			
Acquisitions		(3 779 365)	(6 888 907)
Produit à la vente et à l'échéance		2 915 926	7 224 590
Variation des prêts		(2 208 714)	(2 095 543)
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente		(121 087)	262 242
Produit de la titrisation de prêts hypothécaires		1 295 512	892 035
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(37 659)	(54 481)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		103	1 270
Variation des dépôts à d'autres institutions financières, portant intérêt		188 964	(184 533)
Flux de trésorerie nets découlant de la cession d'actif	27	29 632	-
		<b>(1 716 688)</b>	<b>(843 327)</b>
Variation nette de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		(10 835)	(5 662)
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en début d'exercice		65 245	70 907
<b>Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques en fin d'exercice</b>		<b>54 410 \$</b>	<b>65 245 \$</b>
<b>Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :</b>			
Intérêts versés au cours de l'exercice		539 656 \$	518 456 \$
Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice		(3 451)\$	6 871 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 OCTOBRE 2008 ET 2007 (TOUS LES CHIFFRES DES TABLEAUX SONT EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)

## NO 1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offre des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants au Canada. Elle offre également des services de courtage de plein exercice. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

## NO 2. NORMES DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés de la Banque ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Surintendant des institutions financières du Canada (BSIF), les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces conventions comptables sont conformes aux PCGR.

La préparation des états financiers consolidés selon les PCGR exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses concernant principalement l'évaluation d'éléments qui ont un effet sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

### 2.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats d'exploitation de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des soldes et opérations inter-sociétés.

La Banque consolide également les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) lorsqu'elle en est le principal bénéficiaire. En général, une EDDV est une entité 1) qui dispose d'un montant de capitaux propres insuffisant pour financer ses principales activités sans un soutien financier additionnel, 2) dont les détenteurs des capitaux propres n'ont pas le pouvoir, collectivement, de prendre des décisions importantes concernant ses activités ou ont des droits de vote disproportionnés, ou 3) dont les détenteurs des capitaux propres n'ont pas, collectivement, l'obligation d'assumer les pertes prévues ou le droit de recevoir les rendements résiduels prévus générés par ses activités. Si l'une de ces caractéristiques est présente, l'entité doit appliquer les règles de consolidation propres aux EDDV, et la consolidation repose sur les droits variables, et non sur la détention d'actions comportant droits de vote en circulation de l'entité. Les droits variables s'entendent des droits contractuels, des droits de propriété ou des autres intérêts financiers dans une entité qui varient en fonction des variations de la juste valeur de l'actif net de celle-ci. Le principal bénéficiaire consolide une EDDV. On entend par principal bénéficiaire, l'entreprise détenant les droits variables qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues ou à recevoir la majorité des rendements résiduels, tels que définis. Lorsque la Banque détient un droit variable significatif dans une EDDV qu'elle n'a pas consolidée, certaines informations portant sur la nature, l'objet, la taille et les activités de l'EDDV doivent également être fournies.

### 2.2 NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

#### Informations à fournir concernant le capital et Informations à fournir et présentation concernant les instruments financiers

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers - présentation*. La Banque a adopté ces normes sur la divulgation le 1<sup>er</sup> novembre 2007. L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a pas eu d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation des instruments financiers ou du capital.

Le chapitre 1535 détaille les informations à fournir relativement (i) aux objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, (ii) à certaines données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital, (iii) et à la conformité aux exigences réglementaires relatives au capital et les conséquences de défaut à ces exigences. La note 13 de ces états financiers consolidés inclut l'information relative à cette nouvelle norme.

Les chapitres 3862 et 3863 détaillent l'ensemble des obligations d'information et des règles de présentation applicables aux instruments financiers, remplaçant le chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*. Ces nouvelles normes exigent la divulgation d'informations additionnelles sur la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers auxquels la Banque est exposée et la façon dont elle gère ces risques. Ces états financiers consolidés, dont notamment les notes 4, 5, 20 et 22, incluent les informations relatives à ces nouvelles normes.

## 2. NORMES DE PRÉSENTATION (SUITE)

**Modifications visant à permettre le reclassement d'actifs financiers dans des circonstances déterminées**

Le 17 octobre 2008, l'ICCA a annoncé des modifications aux chapitres 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, et 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*. Ces modifications visent principalement à permettre, dans des circonstances déterminées, de sortir un instrument financier de la catégorie « détenus à des fins de transaction » et de le reclasser dans la catégorie « disponible à la vente » ou la catégorie « détenus jusqu'à l'échéance ». Les modifications s'appliquent aux reclassements effectués à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, mais seulement pour les périodes pour lesquelles des états financiers annuels ou intermédiaires n'ont pas été publiés précédemment. Les modifications sont accompagnées d'obligations d'information étendues. Compte tenu que la Banque ne s'est pas prévalué de cette option, ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

**2.3 MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES À VENIR****Écarts d'acquisition et actifs incorporels**

En novembre 2007, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a approuvé le nouveau chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Le nouveau chapitre 3064 précise les critères de comptabilisation d'un actif incorporel développé à l'interne. Le CNC a également approuvé les modifications à apporter au chapitre 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*, et à la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, *Entreprises en phase de démarrage*. Ces modifications visaient à en assurer la cohérence avec le chapitre 3064. De plus, le CPN-27, *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*, ne s'appliquera plus aux entités qui ont adopté le chapitre 3064. Ces modifications, dont l'adoption est rétrospective avec retraitement des périodes comparatives, s'appliqueront à la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2008. La Banque anticipe que l'adoption du chapitre 3064 n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

**Normes internationales d'information financière**

En janvier 2006, le CNC a dévoilé un plan stratégique qui prévoit, notamment, que les entités ayant l'obligation publique de rendre des comptes devront effectuer un passage vers un ensemble unique de normes reconnues mondialement, à savoir, les *Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards – IFRS)*. Selon le plan du CNC, ce nouvel ensemble de normes sera appliqué aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, soit pour l'exercice terminé le 31 octobre 2012 pour la Banque. L'analyse des incidences comptables de la conversion aux IFRS est actuellement en cours et un échéancier a été établi afin de traiter des incidences sur l'information financière, les systèmes d'information et le contrôle interne.

**NO 3.****SOMMAIRE DES PRINCIPALES  
CONVENTIONS COMPTABLES****3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS****Instruments financiers détenus à des fins de transaction**

Les instruments financiers acquis en vue de leur revente à court terme et les engagements afférents à des valeurs vendues à découvert sont classés comme détenus à des fins de transaction.

Les instruments détenus à des fins de transaction sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés et latents sont constatés immédiatement à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus de trésorerie et de marchés financiers. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, frais d'origination et autres frais associés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction, sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

**Instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction**

Les instruments financiers, autres que ceux détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés volontairement et de façon irrévocable comme étant détenus à des fins de transaction si cette désignation :

- permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les gains et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes ; ou
- vise un actif ou un passif dont la gestion et l'évaluation de la performance se font sur la base de la juste valeur, en conformité avec une stratégie de placement ou de gestion des risques établie par écrit, et que l'information sur ce groupe d'éléments est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants de l'entité ; ou
- vise un contrat qui contient au moins un dérivé incorporé modifiant de manière sensible les flux de trésorerie qui autrement seraient imposés par le contrat ; et
- lorsqu'il est possible de déterminer avec fiabilité la juste valeur des instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les instruments désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur et les gains et les pertes réalisés et latents sont constatés immédiatement à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, frais d'origination et autres frais associés aux instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction, sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

#### **Actifs disponibles à la vente**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance et dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Les actifs disponibles à la vente sont acquis pour une période indéfinie et peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidité ou à des changements de taux d'intérêt, de taux de change ou de prix d'instruments de capitaux propres.

Ces actifs sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. À l'exception des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif, les actifs disponibles à la vente sont réévalués à la juste valeur et les gains latents et les pertes latentes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Lorsqu'ils sont réalisés, les gains latents et pertes latentes sont constatés à l'état consolidé des résultats dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. S'il existe une indication objective d'une dépréciation se traduisant par une baisse durable de la juste valeur d'un actif disponible à la vente, la perte latente est immédiatement comptabilisée à l'état consolidé des résultats. Les instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt, selon la comptabilité d'exercice. Les coûts de transaction, frais d'origination et autres frais associés à l'acquisition d'instruments financiers disponibles à la vente et d'autres passifs financiers sont initialement différés et ensuite amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif en fonction de l'instrument auquel ils se rattachent.

#### **Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance**

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que des prêts et des créances, qu'une entité a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs financiers sont comptabilisés en date de règlement au coût amorti. La Banque n'a désigné aucun actif financier comme détenu jusqu'à l'échéance, au 31 octobre 2008.

#### **Valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat**

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente ainsi que des ventes à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat à des prix et des dates prédéterminés. Ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts ou d'emprunts garantis et sont inscrites au bilan consolidé aux montants initiaux d'achat ou de vente des valeurs mobilières. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente et les intérêts encourus sur les conventions de rachat sont présentés respectivement à titre de revenu d'intérêt et de frais d'intérêt.

#### **Prêts**

Les prêts sont initialement comptabilisés en date de règlement à la juste valeur au bilan consolidé. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux effectif et sont présentés au bilan déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts et de tout intérêt non gagné. Le revenu d'intérêt sur les prêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. Les commissions reçues et honoraires de montage relatifs aux prêts, y compris les charges de restructuration et de renégociation, sont imputés au revenu d'intérêt sur la durée de ces prêts. Les frais d'origination et autres frais payés sont imputés en réduction du revenu d'intérêt sur la durée des prêts. Les frais perçus en raison du remboursement anticipé de prêts sont inclus dans le revenu d'intérêt lorsque les prêts sont réglés.

#### ***Prêts douteux***

Les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, sont classés comme prêts douteux si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement, aux dates prévues, du capital ou de l'intérêt. Les prêts sont aussi classés à titre de prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en souffrance depuis 90 jours, sauf s'ils sont garantis de façon adéquate ou en voie de recouvrement. Tous les prêts, dont les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sont classés comme prêts douteux, à moins qu'ils soient garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, d'une province ou d'un organisme du gouvernement du Canada, auquel cas ils sont classés comme prêts douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 365 jours. Les soldes sur cartes de crédit sont radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours ou lorsque l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement est nulle.

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Lorsqu'il est établi que des prêts deviennent douteux, la constatation des intérêts cesse, et les valeurs comptables de ces prêts sont ramenées à leur valeur de réalisation estimative, moyennant la radiation totale ou partielle du prêt et/ou la constitution d'une provision pour pertes sur prêts.

Les encaissements subséquents d'intérêt sur les prêts douteux sont constatés à titre de revenu seulement s'il n'y a pas de provision spécifique et si, de l'avis de la direction de la Banque, il n'existe aucun doute raisonnable quant au recouvrement ultime de la totalité du capital.

Un prêt douteux ne peut recouvrer son statut de prêt régulier que si les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et que la direction n'a plus de doute raisonnable quant au recouvrement de la totalité du capital et des intérêts.

Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

#### **Biens saisis**

Les biens acquis en règlement d'un prêt et destinés à être vendus sont mesurés initialement à leur juste valeur, diminuée des frais de vente, sous la rubrique autres éléments d'actif. L'écart entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis sont mesurés initialement est constaté à même la provision pour pertes sur prêts. Toute variation ultérieure de leur juste valeur, sans toutefois excéder les pertes cumulées après la date de saisie, est constatée à l'état consolidé des résultats dans les autres revenus. Les revenus générés par les biens saisis ainsi que les dépenses d'exploitation sont inclus dans les autres revenus et les frais autres que d'intérêt. Si les biens sont destinés à être détenus et utilisés, ils sont mesurés initialement à leur juste valeur et sont ensuite comptabilisés de la même manière que des biens semblables acquis dans le cours normal des affaires.

Tout écart entre la valeur comptable du prêt et sa juste valeur est constaté à l'état des résultats à même la provision pour pertes sur prêts.

#### **Provisions cumulatives pour pertes**

La Banque maintient des provisions cumulatives pour pertes dont les soldes sont considérés suffisants pour absorber toutes les pertes probables de ses portefeuilles. Les provisions cumulatives sont principalement liées aux prêts, mais ont également trait à d'autres éléments d'actif.

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts sont augmentées du montant imputé à la provision pour pertes sur prêts à l'état des résultats et réduites du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Les prêts sont radiés lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et que le recouvrement d'autres sommes est peu probable.

#### **Provisions spécifiques pour pertes sur prêts**

Des provisions spécifiques sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément identifiés et à d'autres groupes de prêts homogènes classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux créances des portefeuilles de prêts commerciaux, de prêts hypothécaires et de prêts investissements faisant partie du portefeuille de prêts personnels sont déterminées prêt par prêt lors de la révision périodique des portefeuilles. Ces pertes sont estimées en évaluant les sommes recouvrables par rapport au montant des prêts et en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent aux prêts. Lorsque ces données ne peuvent être estimées raisonnablement, la juste valeur des garanties ou les prix de marché observables pour les prêts sont utilisés. Les pertes liées aux autres prêts personnels classés à titre de prêts douteux, sauf pour celles découlant des soldes de cartes de crédit, sont établies en fonction de l'expérience de radiation des dernières années lorsqu'aucun paiement n'a été reçu depuis plus de 90 jours. Pour les soldes de cartes de crédit, aucune provision spécifique n'est établie; cependant, les soldes sont entièrement radiés lorsqu'aucun paiement n'a été reçu depuis 180 jours ou lorsque l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement est nulle.

#### **Provisions générales pour pertes sur prêts**

La provision générale reflète la meilleure estimation quant aux pertes sur prêts ayant été encourues dans les portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été classés comme douteux.

La provision générale, estimée à partir du profil de pertes historiques, et ajustée pour tenir compte des modifications aux portefeuilles et aux politiques de crédit, est constituée pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Cette estimation tient compte des conditions économiques et de marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle.

#### **Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations**

Les acceptations représentent une obligation de la Banque à l'égard d'instruments négociables à court terme émis par ses clients en faveur de tiers et garantis par la Banque. Le recours contre le client, dans le cas où ces obligations se traduiraient par un déboursé, est comptabilisé comme un élément d'actif de valeur équivalente. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les autres revenus à l'état consolidé des résultats.

### **Titrisation de prêts**

La Banque cède des blocs de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux à des structures d'accueil admissibles ou à des fiducies. Ces cessions sont comptabilisées comme des ventes lorsque la Banque est réputée avoir cédé le contrôle de ces actifs et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs.

À la date de la cession, la Banque décomptabilise tous les actifs vendus, comptabilise à leur juste valeur les actifs obtenus et les passifs pris en charge lors de la vente, et constate le gain ou la perte réalisé à la vente dans les autres revenus.

Dans le cadre de ces opérations, la Banque conserve, dans certains cas, des droits sur les créances titrisées, tels que des comptes de réserve, une ou plusieurs tranches de titres subordonnés, des droits de gestion et des marges d'intérêt excédentaire. Le gain ou la perte réalisé à la vente dépend en partie de la juste valeur des droits conservés à la date de la cession. La juste valeur est basée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, puisqu'il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, la Banque utilise habituellement la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. Ceux-ci sont calculés selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés : pertes sur créances, taux de remboursement par anticipation, courbe des taux d'intérêt et taux d'actualisation en fonction des risques encourus.

Les comptes de réserve et les marges d'intérêt excédentaire associés à ces opérations sont initialement comptabilisés à leur juste valeur comme actifs disponibles à la vente ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

Le cas échéant, les tranches de titres subordonnés conservées sont comptabilisées dans les valeurs mobilières en fonction de l'intention de la Banque soient comme actifs disponibles à la vente, actifs détenus jusqu'à l'échéance ou actifs désignés comme étant détenus à des fins de transaction.

La Banque cède généralement les créances sur une base de gestion complète. À la date de cession, un passif de gestion est constaté à la juste valeur et présenté dans les autres éléments de passif. Ce passif est amorti par imputation aux résultats sur la durée des prêts cédés.

### **Instruments financiers dérivés et couvertures**

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés pour gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et des devises et, à l'occasion, dans les activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients.

Tous les instruments financiers dérivés sont constatés dans les autres éléments d'actif ou de passif à la juste valeur, y compris les instruments financiers dérivés intégrés dans des instruments financiers ou d'autres contrats qui ne sont pas étroitement liés à l'instrument financier ou au contrat hôte. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont immédiatement constatées dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie. Les variations de la juste valeur liées à la portion efficace de la couverture des instruments financiers dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Le revenu ou les frais d'intérêt liés aux instruments dérivés sont comptabilisés au revenu net d'intérêt à l'état consolidé des résultats.

Lorsque des instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer ses propres risques, la Banque détermine, pour chaque instrument financier dérivé, si la comptabilité de couverture est appropriée. Le cas échéant, la Banque documente la relation de couverture en bonne et due forme, y compris le type de couverture, soit la couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, l'identification de l'élément couvert, l'objectif de gestion du risque, la stratégie de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera utilisée. L'instrument financier dérivé doit être grandement efficace pour compenser les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. L'efficacité est généralement réévaluée mensuellement au moyen de modèles de régressions statistiques.

#### ***Couverture de la juste valeur***

Les opérations de couverture de la juste valeur comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir les variations de la juste valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes.

Pour ces relations de couverture, les variations de juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont constatées à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers, moyennant un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur des éléments couverts, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture. S'il s'avère que la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est cédé ou résilié, la comptabilité de couverture cesse, de manière prospective. L'ajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert lié à une relation de couverture qui cesse d'être efficace est constaté dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. En outre, si l'élément couvert est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse également, et l'ajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert est alors immédiatement constaté dans les autres revenus.

## 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

**Couverture de flux de trésorerie**

Les opérations de couverture de flux de trésorerie comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable.

Pour ces relations de couverture, les variations de la juste valeur liées à la portion efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Les variations de la juste valeur liées à la portion inefficace de la couverture sont constatées immédiatement à l'état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassées à l'état consolidé des résultats, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats.

S'il s'avère que la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse, de manière prospective. Les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu relatives à une relation de couverture de flux de trésorerie qui cesse d'être efficace sont reclassées à l'état consolidé des résultats, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats. En outre, si l'élément couvert est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse également, et les variations de la juste valeur constatées dans les autres éléments du résultat étendu connexes sont alors immédiatement reclassées à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus.

**Autres considérations**

Il demeure toujours possible de désigner les instruments financiers dérivés, pour lesquels la Banque a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture, à titre de couverture dans de futures relations de couverture. Au moment de la nouvelle désignation, toute juste valeur antérieurement constatée au bilan consolidé est amortie par imputation aux autres revenus sur la durée résiduelle de l'instrument financier dérivé.

**Dépôts**

Les dépôts sont généralement comptabilisés au coût selon la méthode du taux effectif. La dépense d'intérêt sur les dépôts est comptabilisée selon la comptabilité d'exercice. Les commissions payées et autres honoraires sont ajoutés à la dépense d'intérêt sur la durée des dépôts.

**Contrats de dépôts indexés**

Certaines obligations de dépôt, comme les certificats de placements garantis indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt varie selon le rendement d'indices boursiers peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à la date d'échéance. Ces obligations comportent un instrument dérivé intégré devant être bifurqué. Par conséquent, comme tout instrument financier dérivé, il est comptabilisé à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées à l'état consolidé des résultats, dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers. L'obligation de dépôt, excluant le dérivé intégré, est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux effectif. L'obligation de dépôt, incluant le dérivé intégré, est présentée au bilan consolidé sous la rubrique des dépôts de particuliers.

**Déventures subordonnées**

Les déventures subordonnées sont comptabilisées au coût selon la méthode du taux effectif. La dépense d'intérêt sur les déventures subordonnées est comptabilisée selon la comptabilité d'exercice. Les commissions payées et autres honoraires sont ajoutés à la dépense d'intérêt sur la durée des déventures subordonnées.

**Évaluation de la juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la constatation initiale est généralement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Dans certains cas, la juste valeur initiale peut être fondée sur d'autres transactions observables sur les marchés pour le même instrument ou sur une autre technique d'évaluation dont les variables comprennent uniquement des données provenant de marchés observables. Dans le cas d'instruments financiers liés à des opérations de titrisation, les techniques d'évaluation comprennent des données non observables relatives au taux de remboursement anticipé et au taux de perte sur créances.

Après la constatation initiale, les justes valeurs d'instruments financiers qui sont cotés sur des marchés actifs sont généralement fondées sur les cours acheteurs, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeurs, pour les passifs financiers. Lorsque les instruments financiers ne sont pas cotés sur des marchés actifs, les justes valeurs sont déterminées au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent, entre autres, les prix de marché actuels d'instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Dans certains cas, des paramètres qui ne reposent pas sur des facteurs de marché observables doivent également être utilisés.

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sont généralement déterminées au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent certaines données observables, dont notamment les prix de marché actuels et les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Les instruments financiers dérivés liés à des opérations de titrisation comprennent également des données non observables.

### 3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée estimative d'utilisation selon les méthodes et taux présentés dans le tableau suivant.

	MÉTHODES	TAUX / PÉRIODE
Locaux	Solde dégressif	5%
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail, plus la première option de renouvellement
Matériel et mobilier	Solde dégressif	20%
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	3 à 10 ans

Les gains et les pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont constatés dans les autres revenus.

### 3.3 ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition provenant de regroupements d'entreprises sont soumis, au moins annuellement, à un test de dépréciation basé sur leurs justes valeurs. Le test de dépréciation vise initialement à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsqu'une dépréciation potentielle est identifiée, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable. La Banque utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation.

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimative, qui ne dépasse généralement pas 15 ans, et sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement réalisée. Lorsque la valeur comptable nette dépasse les flux de trésorerie nets futurs estimatifs, les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont ramenés à leur juste valeur.

Toute dépréciation découlant d'une baisse de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est imputée aux résultats des périodes au cours desquelles les baisses de valeur se produisent.

### 3.4 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régimes de retraite

La Banque offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées. Un de ces régimes offre également un volet à cotisations déterminées. Les cotisations sont effectuées par la Banque et les participants des régimes.

Pour les régimes à prestations déterminées, la Banque comptabilise ses obligations issues des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Une évaluation actuarielle est effectuée périodiquement pour déterminer la valeur actuelle des obligations découlant des régimes. L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relative aux prestations de retraite est basée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui tient compte des hypothèses les plus probables, selon la direction, en ce qui a trait à l'évolution future des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. L'obligation au titre des prestations constituées est évaluée en utilisant les taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation. Les actifs des régimes de retraite sont évalués à leur juste valeur. Le rendement prévu de l'actif du régime est calculé en utilisant une méthode fondée sur la valeur liée au marché en vertu de laquelle les variations de la juste valeur des actifs des régimes sont prises en compte sur une période de trois ans. Les coûts constatés au titre des prestations déterminées comprennent : a) le coût des services rendus de l'exercice, b) les frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées, c) le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, d) l'amortissement de l'obligation transitoire, du coût des services passés et des gains ou pertes actuariels, e) des gains ou pertes découlant d'événements spéciaux, et f) la variation de la provision pour moins-value.

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes et le rendement prévu de ces actifs, selon les hypothèses les plus probables de la direction ainsi que des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Le gain actuariel net ou la perte actuarielle nette est amorti si, au début de l'exercice, le solde non amorti du gain ou de la perte excède 10% de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la valeur liée au marché des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants. Cet excédent est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts, qui variait de 9 à 11 ans en 2008 selon les régimes (de 9 à 11 ans en 2007).

Le coût des services passés découlant des modifications aux régimes à prestations déterminées est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts par les régimes à prestations déterminées.

L'obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable portant sur les avantages sociaux futurs, le 1<sup>er</sup> novembre 2000, est amortie de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts à cette date, variant de 10 à 16 ans.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre la charge de retraite et les cotisations versées et est inclus dans les autres éléments d'actif ou les autres éléments de passif.

Pour le volet à cotisations déterminées, le coût constaté correspond aux cotisations que la Banque est tenue de verser au cours de l'exercice.

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

#### Autres régimes

La Banque offre à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, certains retraités bénéficient de certains avantages d'assurance-santé et d'assurance-vie. Le coût de ces avantages est constaté au cours de la carrière active des salariés selon des conventions comptables similaires à celles appliquées aux régimes de retraite à prestations déterminées.

L'obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable portant sur les avantages sociaux futurs, le 1<sup>er</sup> novembre 2000, est amortie de façon linéaire, d'une part, sur l'espérance de vie des retraités pour les avantages postérieurs au départ à la retraite, qui correspond à 20 ans et, d'autre part, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts pour les avantages postérieurs à l'emploi, qui était de 13 ans.

#### 3.5 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Banque utilise la méthode axée sur le bilan et comptabilise les actifs ou passifs d'impôts futurs liés aux pertes fiscales et autres écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Une provision pour moins-value est établie, au besoin, afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

#### 3.6 RÉSULTATS NET PAR ACTION ORDINAIRE

La Banque calcule le résultat de base par action ordinaire en divisant le bénéfice net de l'exercice, moins les dividendes déclarés sur actions privilégiées, y compris les impôts afférents, ainsi que les primes sur actions privilégiées, par la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice.

Le résultat dilué par action ordinaire est calculé en supposant que le produit reçu de la levée d'options, dont le prix de levée est inférieur au cours moyen des actions ordinaires pour l'exercice, est utilisé pour racheter des actions ordinaires à ce cours moyen.

#### 3.7 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2002, la Banque utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions octroyées à la haute direction. Pour ces attributions, la Banque constate la juste valeur des attributions comme augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport s'y rapportant, au cours de la période d'acquisition des droits. Lorsque les options sont levées, le produit reçu, ainsi que le montant du surplus d'apport sont portés au crédit du capital-actions ordinaire. La valeur des options attribuées est estimée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en utilisant les meilleures estimations de la direction. Pour les attributions antérieures au 1<sup>er</sup> novembre 2002, la Banque continue d'appliquer les anciennes normes selon lesquelles aucune charge de rémunération n'est constatée lorsque des options d'achat d'actions sont octroyées aux employés et toute contrepartie versée par les employés à la suite de la levée d'options est créditée au capital-actions ordinaire.

Pour les droits à la plus-value des actions, réglés en espèces, l'excédent du cours de l'action sur le prix de levée, revu sur une base continue, est constaté aux résultats au cours de la période d'acquisition des droits.

La charge de rémunération liée aux programmes d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions de performance est comptabilisée au cours de la période d'acquisition des droits en se basant sur le cours de l'action de la Banque et les critères de performance définis.

Les cotisations de la Banque liées au programme d'achat d'actions des employés sont constatées comme charge de rémunération.

#### 3.8 BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients, qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Les revenus tirés de l'administration et de la gestion de ces biens sont inscrits dans les autres revenus à mesure que les services sont rendus.

#### 3.9 CONVERSION DE DEVISES

Les éléments d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et frais sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Les gains et les pertes réalisés et latents résultant de la conversion de devises sont inclus dans les autres revenus, à l'exception des gains latents et pertes latentes résultant de la conversion d'instruments financiers disponibles à la vente, lesquels sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

#### 3.10 TRÉSORERIE

La trésorerie correspond à l'encaisse et aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques. L'encaisse comprend les billets de banque et les pièces de monnaie.

## NO 4. VALEURS MOBILIÈRES

### ÉCHÉANCE ET RENDEMENT DES VALEURS MOBILIÈRES

#### Portefeuille de titres disponibles à la vente

	2008						2007	
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	SANS ÉCHÉANCE	TOTAL	RENDEMENT <sup>(1)</sup>	TOTAL	RENDEMENT <sup>(1)</sup>
Valeurs émises ou garanties								
par le Canada <sup>(2)</sup>	978 268 \$	– \$	– \$	– \$	978 268 \$	1,7 %	762 959 \$	4,3 %
par des provinces	–	26 301	–	–	26 301	4,1 %	–	– %
Autres titres d'emprunt	62 897	107 708	26 374	–	196 979	4,6 %	–	– %
Titres adossés à des actifs	–	12 113	4 455	2 720	19 288	5,2 %	21 694	5,5 %
Actions privilégiées	–	–	–	69 072	69 072	5,0 %	71 845	3,6 %
Actions ordinaires et autres	–	–	–	37 596	37 596	5,7 %	61 178	3,0 %
	1 041 165 \$	146 122 \$	30 829 \$	109 388 \$	1 327 504 \$	2,5 %	917 676 \$	4,2 %

#### Portefeuille de titres détenus à des fins de transaction

	2008				2007	
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	SANS ÉCHÉANCE	TOTAL	TOTAL
Valeurs émises ou garanties						
par le Canada <sup>(2)</sup>	128 976 \$	146 009 \$	75 791 \$	– \$	350 776 \$	403 067 \$
par des provinces	52 545	110 187	182 825	–	345 557	349 126
par des municipalités	10 703	35 811	36 605	–	83 119	84 857
Autres titres d'emprunt	110 202	38 113	59 226	–	207 541	174 998
Titres adossés à des actifs	10 331	2 587	398	7 959	21 275	36 194
Actions ordinaires et autres	–	–	–	60 929	60 929	38 716
	312 757 \$	332 707 \$	354 845 \$	68 888 \$	1 069 197 \$	1 086 958 \$

#### Portefeuille de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction

	2008				2007	
	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	SANS ÉCHÉANCE	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Valeurs émises ou garanties						
par le Canada <sup>(2)</sup>	–	54 506 \$	1 032 313 \$	– \$	1 086 819 \$	528 434 \$
par des provinces	–	5 709	6 049	–	11 758	12 418
Autres titres d'emprunt	–	–	17 277	–	17 277	68 833
Titres adossés à des actifs	–	–	–	–	–	948
Actions ordinaires et autres	–	–	–	2 984	2 984	59 112
	–	60 215 \$	1 055 639 \$	2 984 \$	1 118 838 \$	669 745 \$

(1) Rendement basé sur le coût amorti des titres disponibles à la vente.

(2) Incluant les titres hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

## 4. VALEURS MOBILIÈRES (SUITE)

**GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS AUX RÉSULTATS****Gains et pertes sur le portefeuille de titres disponibles à la vente**

Les éléments suivants ont été constatés aux résultats relativement au portefeuille de titres disponibles à la vente :

	2008	2007
Gains nets réalisés	11 195 \$	2 731 \$
Réductions de valeur constatées aux résultats	(8 537)	(800)
	2 658 \$	1 931 \$

Les gains nets réalisés incluent, notamment, un gain de 12 906 000 \$ à la suite de la vente des actions de la Bourse de Montréal, contrebalancé par des pertes nettes sur la vente de diverses autres valeurs mobilières.

Les réductions de valeur sont attribuables à des valeurs mobilières disponibles à la vente pour lesquelles les pertes non réalisées sont considérées durables. Les réductions de valeur constatées durant l'exercice terminé le 31 octobre 2008 sont principalement liées à des titres de dettes de grandes institutions financières étrangères.

Déterminer si une baisse de valeur est durable requiert l'exercice du jugement. Une baisse de valeur pendant une période prolongée et le montant par lequel la juste valeur est inférieure au coût de la valeur mobilière sont les éléments ayant été considérés avec le plus d'importance pour établir si une baisse de valeur était durable. De plus, la Banque a considéré d'autres éléments tels que la faillite, la restructuration ou la dilution du capital de l'émetteur, des modifications importantes dans ses opérations ou d'autres éléments d'incertitudes. La Banque doit aussi affirmer son intention de détenir le titre jusqu'à ce que sa juste valeur en excède le coût. L'utilisation d'hypothèses alternatives envisageables aurait pu entraîner des réductions de valeur d'au plus de 20 682 000 \$, correspondant au total des pertes non réalisées au 31 octobre 2008.

**Gains et pertes sur le portefeuille de titres détenus à des fins de transaction**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, une perte nette de 7 965 000 \$ (gain net de 6 429 000 \$ en 2007) a été constatée dans le revenu de négociation relativement à des titres détenus à des fins de transaction.

**Gains et pertes sur le portefeuille de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, un gain net de 35 153 000 \$ (une perte nette de 1 408 000 \$ pour l'exercice 2007) a été constaté dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers au titre des instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Ces instruments financiers étaient utilisés dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt. Conformément à la convention comptable de la Banque, ils ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui aurait autrement résulté du fait que les gains et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés sur des bases différentes. Par conséquent, ce gain a été essentiellement contrebalancé par des pertes sur d'autres instruments financiers.

**GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS AU RÉSULTAT ÉTENDU****Gains et pertes non réalisés sur le portefeuille de titres disponibles à la vente**

	2008			
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties				
par le Canada	977 724 \$	575 \$	31 \$	978 268 \$
par des provinces	26 604	–	303	26 301
Autres titres d'emprunt	200 342	287	3 650	196 979
Titres adossés à des actifs	20 323	1	1 036	19 288
Actions privilégiées	75 329	6	6 263	69 072
Actions ordinaires et autres	46 966	29	9 399	37 596
	1 347 288 \$	898 \$	20 682 \$	1 327 504 \$

				2007
	COÛT AMORTI	GAINS NON RÉALISÉS	PERTES NON RÉALISÉES	JUSTE VALEUR
Valeurs émises ou garanties par le Canada	763 172 \$	35 \$	248 \$	762 959 \$
Titres adossés à des actifs	22 364	57	727	21 694
Actions privilégiées	73 561	113	1 829	71 845
Actions ordinaires et autres	48 307	14 586	1 715	61 178
	907 404 \$	14 791 \$	4 519 \$	917 676 \$

Au 31 octobre 2008, les pertes non réalisées de 20 682 000 \$ (4 519 000 \$ en 2007) portaient principalement sur des actions privilégiées et des actions ordinaires. Ces baisses de valeurs découlent de la baisse des prix sur les marchés au cours des derniers mois de l'exercice. De plus, l'élargissement des écarts de crédit sur certains titres d'emprunt en fin d'année a généré des pertes non réalisées. Au 31 octobre 2008, la Banque a déterminé que les baisses de la juste valeur étaient temporaires et qu'elle avait la possibilité et l'intention de conserver ces titres pendant une période de temps raisonnable jusqu'au recouvrement de leur juste valeur. Ces baisses de valeurs sont incluses au cumul des autres éléments du résultat étendu.

#### ACCORD DE MONTRÉAL SUR LE PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS

Le 31 octobre 2008, la Banque détenait divers titres adossés à des actifs de conduits non bancaires couverts par l'« Accord de Montréal », tel que détaillé ci-dessous.

	PCAA	AUTRES TAA	TOTAL
Portefeuille de titres détenus à des fins de transaction	5 577 \$	5 410 \$	10 987 \$
Portefeuille de titres disponibles à la vente	-	2 720	2 720
Valeur comptable et juste valeur	5 577 \$	8 130 \$	13 707 \$

PCAA Papier commercial adossé à des actifs  
TAA Titres adossés

Au cours de l'exercice, la Banque a réévalué à la baisse la valeur des titres détenus à des fins de transaction et comptabilisé une perte de 3 011 000 \$ (2 088 000 \$ en 2007). En 2008, la Banque n'a pas comptabilisé aux résultats de baisse de valeur durable à l'égard du portefeuille de titres disponibles à la vente (800 000 \$ en 2007).

Au 31 octobre 2008, la Banque a enregistré une baisse de valeur cumulative de 5 600 000 \$ ou d'approximativement 30 % sur les valeurs mobilières émises par des conduits couverts par l'« Accord de Montréal ».

Ces titres ne sont pas échangés dans un marché actif depuis la mi-août 2007. Par conséquent, la Banque a utilisé des techniques d'évaluation retenant les informations publiques pertinentes sur les conditions du marché et d'autres facteurs et hypothèses qu'un intervenant sur le marché aurait considérés pour évaluer la juste valeur de tels investissements. Il demeure des incertitudes relativement à la juste valeur des actifs sous-jacents à ces investissements, au montant et au moment de l'encaissement des flux monétaires ainsi qu'à l'issue du processus de restructuration lié à l'« Accord de Montréal » qui pourraient donner lieu à de nouveaux ajustements à la valeur des investissements de la Banque, lesquels seraient reflétés aux résultats.

#### AUTRES CONSIDÉRATIONS

##### Mesure de la juste valeur

La mesure de la juste valeur de certaines catégories d'actifs, dans l'environnement économique actuel, a demandé un important exercice de jugement de la part de la direction. À l'égard des titres adossés à des actifs et certaines obligations corporatives pour lesquelles le marché avait, à toutes fins pratiques disparu, la juste valeur a été estimée en se basant sur les taux de marché en vigueur pour des instruments similaires ou par des modèles d'évaluation. Ces positions s'élevaient approximativement à 21 000 000 \$. Selon l'évaluation de la direction, l'utilisation d'hypothèses alternatives envisageables n'aurait pas entraîné de justes valeurs significativement différentes.

##### Valeurs mobilières libellées en dollars américains

Les valeurs mobilières libellées en dollars américains totalisaient 40 191 000 \$ au 31 octobre 2008 (32 616 000 \$ au 31 octobre 2007).

## NO 5. PRÊTS

### PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

	2008				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	5 302 046 \$	19 250 \$	6 634 \$	33 052 \$	39 686 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	6 182 871	16 579	1 405	4 211	5 616
Prêts hypothécaires commerciaux	932 688	6 275	1 883	4 760	6 643
Prêts commerciaux et autres	1 847 327	59 769	29 262	31 227	60 489
	14 264 932 \$	101 873 \$	39 184 \$	73 250 \$	112 434 \$

	2007				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS
Prêts personnels	4 958 176 \$	16 237 \$	6 039 \$	28 446 \$	34 485 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	6 232 778	20 395	1 419	5 144	6 563
Prêts hypothécaires commerciaux	684 625	4 342	1 532	4 144	5 676
Prêts commerciaux et autres	1 556 831	62 964	41 082	27 516	68 598
	13 432 410 \$	103 938 \$	50 072 \$	65 250 \$	115 322 \$

Les prêts libellés en dollars américains totalisaient 72 712 000 \$ au 31 octobre 2008 (35 802 000 \$ en 2007).

En 2008, les biens acquis à l'égard de prêts douteux destinés à la vente s'élevaient à 7 472 000 \$ (4 521 000 \$ en 2007) et le montant de l'annulation des provisions spécifiques y étant associées, à néant (néant en 2007).

### PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS

	2008				2007	
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES	TOTAL DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES
Solde en début d'exercice	6 039 \$	1 419 \$	1 532 \$	41 082 \$	50 072 \$	59 903 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	29 541	582	510	9 867	40 500	40 000
Radiations <sup>(1)</sup>	(34 241)	(699)	(159)	(22 114)	(57 213)	(55 451)
Recouvrements	5 295	103	—	427	5 825	5 620
Solde en fin d'exercice	6 634 \$	1 405 \$	1 883 \$	29 262 \$	39 184 \$	50 072 \$

(1) Aucun prêt restructuré n'a été radié au cours des exercices terminés les 31 octobre 2008 et 2007.

### PROVISIONS GÉNÉRALES POUR PERTES SUR PRÊTS

	2008				2007	
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES	TOTAL DES PROVISIONS GÉNÉRALES	TOTAL DES PROVISIONS GÉNÉRALES
Solde en début d'exercice	28 446 \$	5 144 \$	4 144 \$	27 516 \$	65 250 \$	65 250 \$
Provision pour pertes sur prêts imputée à l'état consolidé des résultats	4 606	(933)	616	3 711	8 000	—
Solde en fin d'exercice	33 052 \$	4 211 \$	4 760 \$	31 227 \$	73 250 \$	65 250 \$

**PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX**

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance du tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou puisqu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 31 OCTOBRE 2008		
	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	23 948 \$	3 665 \$	27 613 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	27 861	16 368	44 229
	51 809 \$	20 033 \$	71 842 \$

## NO 6. TITRISATION DE PRÊTS

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS**

En vertu du programme de titres hypothécaires prévu à la *Loi nationale sur l'habitation*, la Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), par la création de titres hypothécaires. Également, la Banque titrise des prêts hypothécaires conventionnels. Les gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions, sont constatés dans les autres revenus.

Le tableau suivant résume les opérations de titrisation réalisées par la Banque :

	2008	2007
Produit en espèces, net des frais liés aux transactions	1 295 512 \$	850 955 \$
Droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs	60 750	26 547
Passif de gestion	(10 696)	(6 540)
Compte de réserve	-	8 495
Autres	(21 184)	(10 561)
	1 324 382	868 896
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés et vendus <sup>(1)</sup>	1 294 746	862 637
Gains avant impôts, nets des frais liés aux transactions	29 636 \$	6 259 \$

(1) Dont 1 294 746 000 \$ de prêts assurés par la SCHL (524 098 000 \$ en 2007).

Relativement aux cessions de prêts hypothécaires résidentiels, les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur initiale des droits conservés se détaillent comme suit :

HYPOTHÈSES CLÉS	2008	2007
Taux de remboursement anticipé	27 %	26 %
Taux d'actualisation	4,0 %	4,7 %
Taux de pertes sur créances	- %	0,05 %

Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

Au cours de l'exercice, la Banque a perçu des flux de trésorerie découlant de droits conservés de 33 287 000 \$ (18 166 000 \$ en 2007). L'amortissement relatif aux passifs de gestion imputé aux résultats est de 6 249 000 \$ (3 199 000 \$ en 2007).

Au cours de l'exercice 2008, la Banque a également revu à la baisse de 770 000 \$ (2 750 000 \$ en 2007) la valeur de certains swaps de taux d'intérêts ayant été contractés dans le cadre de cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels, à la suite de la crise des liquidités et du crédit affectant le papier commercial adossé à des actifs. Cet ajustement a été imputé à l'encontre des revenus de titrisation.

**Instrument financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction**

Les droits relatifs aux intérêts excédentaires des opérations de titrisation effectuées après le 1<sup>er</sup> novembre 2006 ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

**6. TITRISATION DE PRÊTS (SUITE)**

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, un gain net de 3 084 000 \$ (1 013 000 \$ en 2007) a été constaté dans le revenu de titrisation relativement à ces droits.

Le tableau suivant présente la valeur des droits conservés, ainsi que la sensibilité de la juste valeur de ces droits à des changements défavorables immédiats de 10 % et de 20 % dans les hypothèses clés ayant servi à évaluer les droits conservés aux 31 octobre 2008 et 2007.

<b>SENSIBILITÉ DES HYPOTHÈSES CLÉS À DES CHANGEMENTS DÉFAVORABLES</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Juste valeur des droits conservés	88 956 \$	56 502 \$
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	25	27
Taux de remboursement anticipé	30 %	29 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	1 999 \$	1 070 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	3 919 \$	2 086 \$
Taux de pertes sur créances <sup>(1)</sup>	0,05 %	0,05 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	37 \$	73 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	74 \$	145 \$
Taux d'actualisation	2,6 %	4,8 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	388 \$	252 \$
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	766 \$	501 \$

(1) Pertes prévues sur prêts hypothécaires résidentiels conventionnels seulement. Aucune perte n'est prévue sur les prêts hypothécaires résidentiels assurés.

L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations des hypothèses ne peuvent pas, généralement, s'extrapoler parce que la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. Les variations touchant un facteur peuvent contribuer aux variations touchant un autre facteur, ce qui peut amplifier ou atténuer les fluctuations attribuables aux variations dans les hypothèses.

**PRÊTS SOUS GESTION**

L'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés sous gestion s'élevait à 2 398 564 000 \$ à la fin de l'exercice 2008 (1 561 901 000 \$ en 2007). De ce solde, le montant des prêts en souffrance depuis plus de 31 jours mais qui n'étaient pas considérés douteux s'élevait à 23 793 000 \$ (12 389 000 \$ en 2007). Il n'y a eu aucune perte sur créances à l'égard de ces prêts en 2008 (aucune en 2007).

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX**

Au cours de l'exercice 2007, la Banque a titrisé des hypothèques commerciales pour 40 338 000 \$, générant un gain de 424 000 \$. La Banque n'a pas conservé de droits et obligations relativement à ces hypothèques commerciales.

Au cours de l'exercice 2008, afin de limiter le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux destinés à être cédés dans le cadre d'une transaction de titrisation, la Banque a procédé à certaines transactions de couverture. Les transactions de couverture ne rencontraient pas les exigences des PCGR permettant d'utiliser la comptabilité de couverture et, par conséquent, les pertes de valeur associées aux éléments de couverture de 1 971 000 \$ ont été comptabilisées dans les autres revenus, sous la rubrique revenus de titrisation.

Outre les opérations de titrisation mentionnées précédemment, la Banque a vendu des prêts hypothécaires commerciaux pour un montant de 50 063 000 \$ ce qui a donné lieu à un gain de 287 000 \$ (11 797 000 \$ ce qui a donné lieu à un gain de 56 000 \$ en 2007).

## **NO 7.**

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2008</b>		<b>2007</b>	
	<b>COÛT</b>	<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>	<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>
Terrains	271 \$	– \$	271 \$	271 \$
Locaux	2 885	1 183	1 702	1 622
Améliorations locatives	63 354	35 063	28 291	26 788
Matériel et mobilier	78 908	65 970	12 938	13 217
Matériel informatique et logiciels	389 127	288 840	100 287	95 793
	534 545 \$	391 056 \$	143 489 \$	137 691 \$

L'amortissement de l'exercice imputé à l'état consolidé des résultats est de 29 329 000 \$ (26 874 000 \$ en 2007).

Le poste Matériel informatique et logiciels comprend un montant de 15 105 000 \$ (13 590 000 \$ en 2007) relatif à des projets en développement qui ne font pas encore l'objet d'amortissement.

En 2008, une perte de 2 200 000 \$ liée à des développements informatiques a été constatée aux résultats dans les frais de technologie.

## NO 8. ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition sont rattachés au secteur d'activité Services financiers aux particuliers.

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

	2008			2007
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Relations contractuelles et relations-clients	18 278 \$	5 382 \$	12 896 \$	14 114 \$

Les autres actifs incorporels consistent en des relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et des relations-clients et sont amortis sur une période de 15 ans. L'amortissement des autres actifs incorporels imputé à l'état consolidé des résultats au cours de l'exercice est de 1 219 000 \$ (1 219 000 \$ en 2007).

La Banque soumet annuellement les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à un test de dépréciation. Aucune réduction de valeur n'a été constatée pour 2008 et 2007.

## NO 9. AUTRES ACTIFS

	2008	2007
Chèques et autres effets en transit	148 490 \$	160 530 \$
Actifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires	104 591	64 361
Frais différés liés à l'origination de prêts et dépôts	73 068	70 944
Intérêts courus à recevoir	68 471	61 459
Actif au titre des prestations constituées (note 16)	49 431	43 367
Actifs d'impôts futurs (note 17)	44 155	86 534
Débiteurs, frais payés d'avance et autres	33 996	39 149
	<b>522 202 \$</b>	<b>526 344 \$</b>

## NO 10. DÉPÔTS

	2008				2007
	DÉPÔTS À VUE	DÉPÔTS SUR PRÉAVIS	DÉPÔTS À TERME	TOTAL	TOTAL
Particuliers	109 694 \$	1 912 322 \$	10 408 022 \$	12 430 038 \$	11 564 530 \$
Entreprises, banques et autres	779 032	119 853	2 004 889	2 903 774	2 314 178
	<b>888 726 \$</b>	<b>2 032 175 \$</b>	<b>12 412 911 \$</b>	<b>15 333 812 \$</b>	<b>13 878 708 \$</b>

**10. DÉPÔTS (SUITE)**

Les dépôts à vue comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque n'est pas autorisée à exiger un préavis de retrait du client. Ces dépôts sont principalement constitués de comptes de chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent les dépôts à l'égard desquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont constitués de comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent les dépôts qui viennent à échéance à une date précise, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti.

Les dépôts libellés en dollars américains totalisent 255 014 000 \$ (268 340 000 \$ en 2007) et les dépôts libellés en d'autres devises, principalement en euros, s'élèvent à 4 368 000 \$ (1 639 000 \$ en 2007).

La Banque a désigné certains dépôts d'un montant nominal de 56 060 000 \$ (73 815 000 \$ en 2007) comme étant détenus à des fins de transaction. La différence entre le montant que la Banque serait tenue de payer par contrat aux détenteurs à l'échéance et la valeur comptable de ces dépôts de 56 314 000 \$ (73 069 000 \$ en 2007) est de 254 000 \$ au 31 octobre 2008 ((746 000 \$) au 31 octobre 2007). Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, un gain net de 1 000 000 \$ (une perte nette de 443 000 \$ en 2007) a été constaté dans les autres revenus sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement à ces dépôts. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers attribuable au changement du risque de crédit n'est pas significative.

## NO 11. AUTRES PASSIFS

	2008	2007
Intérêts courus à payer	463 179 \$	458 475 \$
Chèques et autres effets en transit	159 461	178 409
Passifs liés à la titrisation de prêts hypothécaires	33 730	29 475
Passif au titre des prestations constituées (note 16)	14 222	12 611
Gain reporté lié à la vente de BLCER (note 27)	5 185	10 369
Créditeurs, frais courus et autres	102 385	83 714
	<b>778 162 \$</b>	<b>773 053 \$</b>

## NO 12. DÉBENTURES SUBORDONNÉES

Les débentures subordonnées sont des obligations directes non garanties de la Banque, dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque. Tout rachat ou toute annulation des débentures subordonnées est sujet à l'approbation du Surintendant des institutions financières du Canada.

**Émises et en circulation**

ÉCHÉANCE	SÉRIE	TAUX D'INTÉRÊT	PARTICULARITÉS	2008	2007
Janvier 2016	10	4,90 %	Remboursables au pair à partir de janvier 2011; taux à être révisé en janvier 2011 et fixé au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1,65%.	150 000 \$	150 000 \$

## NO 13. CAPITAL-ACTIONS

**CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ**

Actions privilégiées – Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires – Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

**ÉMIS ET EN CIRCULATION**

	2008				2007		
	DIVIDENDES PAR ACTION <sup>(1)</sup>	NOMBRE D'ACTIONNAIRES	MONTANT	DIVIDENDES DÉCLARÉS	NOMBRE D'ACTIONNAIRES	MONTANT	DIVIDENDES DÉCLARÉS
Actions privilégiées de catégorie A							
Série 9	1,500 \$	4 000 000	100 000 \$	6 000 \$	4 000 000	100 000 \$	6 000 \$
Série 10	1,312	4 400 000	110 000	5 775	4 400 000	110 000	5 775
Total des actions privilégiées		8 400 000	210 000 \$	11 775 \$	8 400 000	210 000 \$	11 775 \$
Actions ordinaires	1,300 \$	23 847 700	257 462 \$	30 993 \$	23 810 813	256 445 \$	27 480 \$
Actions de trésorerie		–	– \$	– \$	–	– \$	(6) \$

(1) Dividendes sur actions privilégiées non cumulatifs

**ACTIONS PRIVILÉGIÉES****Conditions liées aux actions**

Les actions privilégiées de catégorie A, série 9, sont rachetables au gré de la Banque, depuis le 15 décembre 2006, à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 décembre 2010, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. La Banque peut aussi, depuis le 15 décembre 2006, convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

Les actions privilégiées de catégorie A, série 10, sont rachetables au gré de la Banque, à compter du 15 juin 2009, à un prix de 25 \$ chacune plus, si le rachat a lieu avant le 15 juin 2013, une prime de 1 \$ qui diminuera à zéro en fonction de la date de rachat. La Banque pourra aussi, à compter du 15 juin 2009, convertir la totalité ou une partie de ces actions privilégiées en un nombre entier d'actions ordinaires déterminé en divisant le prix de rachat alors applicable par le plus élevé de 2,50 \$ ou 95 % de la moyenne pondérée du cours des actions ordinaires en vigueur à cette date.

**ACTIONS ORDINAIRES****Émissions d'actions ordinaires**

Au cours de l'exercice, 36 887 actions ordinaires (190 377 actions en 2007) ont été émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants de la Banque, pour une contrepartie au comptant de 1 017 000 \$ (5 287 000 \$ en 2007).

**ACTIONS DE TRÉSORERIE**

Au cours de l'exercice 2005, 20 000 actions ordinaires avaient été acquises sur les marchés relativement aux obligations découlant du programme d'octroi d'actions lié à la performance (voir la note 15). Ces actions étaient présentées au titre d'actions de trésorerie, en diminution des capitaux propres. Les objectifs ayant été atteints au cours de l'exercice 2007, les actions ont été réattribuées.

**RESTRICTIONS SUR LE VERSEMENT DE DIVIDENDES**

En vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), il est interdit à la Banque de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires s'il existe des motifs valables de croire que, ce faisant, la Banque violerait, les règlements en matière de suffisance du capital et de liquidités ou les directives du Surintendant des institutions financières du Canada à l'égard du capital ou des liquidités.

La capacité de la Banque de verser des dividendes sur les actions ordinaires est également assujettie aux conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation, en vertu desquelles la Banque ne peut en aucun cas verser de dividendes sur les actions ordinaires sans l'approbation des porteurs des actions privilégiées en circulation, sauf si tous les dividendes payables ont été déclarés et versés ou réservés à des fins de versement.

**GESTION DU CAPITAL****Capital attribuable aux actionnaires ordinaires**

Le capital attribuable aux actionnaires ordinaires se compose des actions ordinaires, des bénéfices non répartis, du surplus d'apport et du cumul des autres éléments du résultat étendu. La gestion du capital contribue à la rentabilité de la Banque puisque celui-ci est alloué aux secteurs d'activités en fonction d'objectifs et des critères de rentabilité. La Banque vise à conserver un niveau de capital qui puisse soutenir ses activités tout en générant pour ses actionnaires un rendement optimal, compte tenu des normes de l'industrie et de son profil de risque.

## 13. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

**Capital réglementaire**

Le capital réglementaire de la Banque se compose principalement du capital attribuable aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées et des débiteures subordonnées. Le capital réglementaire est un facteur important pour évaluer le niveau de sécurité et de solidité de la Banque par rapport à l'ensemble des risques liés à ses activités. La Banque a pour politique de maintenir ses ratios de capital réglementaire conformes aux règles définies par le BSIF. Les lignes directrices réglementaires émises par le BSIF exigent que les banques maintiennent un ratio de capital de première catégorie d'au moins 7% et un ratio de capital total d'au moins 10%.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque évalue son capital réglementaire en se basant sur le cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par la Banque des règlements internationaux (BRI) (Bâle II). La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et la méthode de l'indicateur de base pour le risque opérationnel. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque s'est conformée à ces exigences.

Un plan de capital préparé annuellement précise les ratios de capital visés en tenant compte des niveaux prévus de l'actif pondéré par le risque et des initiatives prévues en matière de gestion du capital. Les ratios de capital réglementaire sont présentés à la direction mensuellement. Des rapports de suivi des ratios de capital réglementaire sont également présentés trimestriellement au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Le capital réglementaire se détaillait comme suit aux 31 octobre :

	2008	2007
<i>Fonds propres de catégorie 1</i>		
Actions ordinaires	257 462 \$	256 445 \$
Surplus d'apport	173	105
Bénéfices non répartis	596 974	537 254
Actions privilégiées non cumulatives	210 000	210 000
Moins : écarts d'acquisition, titrisation et autres	(99 239)	(53 790)
Total - fonds propres de catégorie 1	965 370	950 014
<i>Fonds propres de catégorie 2</i>		
Débiteures subordonnées	150 000	150 000
Provisions générales	73 250	65 250
moins : titrisation et autres	(31 738)	(33 827)
Total - fonds propres de catégorie 2	191 512	181 423
Total - fonds propres	1 156 882 \$	1 131 437 \$

Le capital réglementaire, calculé à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007, est basé sur les normes de fonds propres en vertu de Bâle II. Les données comparatives des années antérieures étaient basées sur le cadre normatif précédent en vertu de Bâle I.

## NO 14.

### INFORMATION ADDITIONNELLE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

## AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

2008

	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains et (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente			
Gains et (pertes) latents provenant de l'exercice	(33 474)\$	10 127 \$	(23 347)\$
Moins : reclassement aux résultats de (gains) réalisés au cours de l'exercice	(2 570)	(1 806)	(4 376)
	(36 044)	8 321	(27 723)
Gains et (pertes) sur les produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie de l'exercice	67 029	(21 357)	45 672
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>30 985 \$</b>	<b>(13 036)\$</b>	<b>17 949 \$</b>

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU			2008
	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au début de l'exercice	(10 255)\$	11 132 \$	877 \$
Variation au cours de l'exercice, nette des impôts	45 672	(27 723)	17 949
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>35 417 \$</b>	<b>(16 591)\$</b>	<b>18 826 \$</b>

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU			2007
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	MONTANTS NETS DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES
Gains et (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente			
Gains et (pertes) latents provenant de l'exercice	17 508 \$	(2 175)\$	15 333 \$
Moins : reclassement aux résultats de (gains) réalisés au cours de l'exercice	(1 249)	(332)	(1 581)
	16 259	(2 507)	13 752
Gains et (pertes) sur les produits dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie de l'exercice	8 586	(2 909)	5 677
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>24 845 \$</b>	<b>(5 416)\$</b>	<b>19 429 \$</b>

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU			2007
	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	CUMUL DES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
Solde au début de l'exercice	– \$	– \$	– \$
Effet de l'adoption de la nouvelle convention comptable, net des impôts	(15 932)	(2 620)	(18 552)
Variation au cours de l'exercice, nette des impôts	5 677	13 752	19 429
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(10 255)\$</b>	<b>11 132 \$</b>	<b>877 \$</b>

## NO 15. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

### RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

La Banque offre un régime d'options d'achat d'actions qui s'adresse à la haute direction de la Banque et de ses filiales. En vertu de ce régime, le prix d'exercice des options visant l'achat d'actions ordinaires, ne doit pas être inférieur au prix du marché immédiatement avant la date de l'attribution.

Le droit de levée des options s'acquiert graduellement sur une période d'au plus cinq ans et peut être exercé en tout temps sur une période maximale de dix ans après la date de l'attribution.

La Banque avait réservé 1 600 000 actions ordinaires (1 600 000 actions en 2007), en vue de l'exercice éventuel des options d'achat d'actions, dont 124 962 étaient toujours disponibles au 31 octobre 2008 (119 160 en 2007). Au cours de l'exercice 2007, la Banque a octroyé 50 000 options d'achat d'actions avec un prix d'exercice de 29,47 \$, à une juste valeur de 4,55 \$ chacune. Aucun octroi n'a été effectué en 2008.

La juste valeur de ces options a été évaluée, au moment de leur attribution en 2007, à l'aide du modèle de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses suivantes :

	2007
Taux d'intérêt sans risque	4,10 %
Durée de vie prévue des options	7 ans
Volatilité prévue	19,60 %
Dividendes prévus	4,00 %

## 15. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (SUITE)

Le tableau suivant présente un sommaire de l'activité visant les options d'achat d'actions pour les exercices terminés les 31 octobre :

	2008		2007	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION
En cours au début de l'exercice	170 027	27,67 \$	339 604	27,79 \$
Octroyées	–	– \$	50 000	29,47 \$
Exercées	(36 887)	27,55 \$	(190 377)	27,77 \$
Annulées	(5 802)	31,80 \$	(29 200)	31,50 \$
En cours à la fin de l'exercice	127 338	27,52 \$	170 027	27,67 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	89 838	26,71 \$	120 027	26,92 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des options en circulation et pouvant être levées au 31 octobre 2008.

FOURCHETTE DES PRIX DE LEVÉE	OPTIONS EN CIRCULATION			OPTIONS POUVANT ÊTRE LEVÉES	
	NOMBRE D'OPTIONS EN COURS	DURÉE CONTRACTUELLE RÉSIDUELLE MOYENNE PONDÉRÉE (EN ANNÉES)	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION	NOMBRE D'OPTIONS EN COURS	PRIX DE LEVÉE MOYEN PONDÉRÉ PAR OPTION
19,37 \$ – 22,08 \$	21 938	0,89	20,43 \$	21 938	20,43 \$
28,22 \$ – 31,80 \$	105 400	5,75	29,00 \$	67 900	28,73 \$
	127 338			89 838	

## RÉGIME DE DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS

La Banque offre un régime de droits à la plus-value des actions (DPVA) qui s'adresse aux membres de la haute direction de la Banque et de ses filiales. Ces DPVA peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix d'exercice des DPVA et le cours de clôture des actions ordinaires à la date de mesure. Les DPVA s'acquièrent sur une période maximale de cinq ans et peuvent être exercés sur une période maximale de 10 ans. La charge relative à ces unités est comptabilisée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits s'acquièrent. En 2008, la Banque a octroyé 138 900 droits avec un prix d'exercice moyen de 40,95 \$ (270 500 droits avec un prix d'exercice moyen de 33,72 \$ en 2007). Au 31 octobre 2008, il y avait 658 340 DPVA (644 318 en 2007) en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 32,58 \$ (29,93 \$ en 2007), dont 192 909 (206 506 en 2007) pouvaient être exercés en fin d'exercice. Au 31 octobre 2008, la durée résiduelle moyenne pondérée des DPVA était de 7,31 ans (7,33 ans en 2007).

## RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DE PERFORMANCE

La Banque offre un régime d'unités d'actions de performance qui s'adresse à certains membres de la haute direction. Le programme prévoit l'octroi d'unités d'actions de performance calculées en fonction d'un certain pourcentage du salaire du membre participant. Les droits sur 37,5 % des unités s'acquièrent après 3 ans. Les droits sur les unités restantes s'acquièrent après 3 ans, en fonction de l'atteinte d'objectifs financiers. Ces unités d'actions donnent droit à un montant équivalent aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque qui est converti en unités d'actions additionnelles. La charge relative à ces unités est comptabilisée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits s'acquièrent. En 2008, la Banque a octroyé 35 816 unités d'actions de performance d'une valeur de 40,07\$ chacune (nil en 2007).

## RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS RESTREINTES

La Banque offre un programme d'unités d'actions restreintes, pour certains membres de la haute direction. Le programme prévoit que 50 % de la prime annuelle autrement payable à l'employé admissible, en vertu du programme de rémunération incitative à court terme de la Banque, pourra être retenue et convertie, au gré de l'employé, en unités d'actions restreintes entièrement acquises. La Banque s'engage à contribuer un montant additionnel d'unités d'actions restreintes égal à 60 % de la prime retenue. Ces unités additionnelles d'actions restreintes s'acquièrent au terme de la période de trois ans suivant leur attribution. Ces unités d'actions donnent droit à un montant équivalent aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la Banque qui est converti en unités d'actions additionnelles. La charge relative à ces unités est comptabilisée aux résultats sur la période au cours de laquelle les droits s'acquièrent. En janvier 2008, la prime annuelle de certains employés d'un montant de 1 486 000\$ (613 000 \$ en 2007) a été convertie en 45 786 unités d'actions restreintes entièrement acquises (19 979 unités en 2007). La Banque a contribué pour 27 472 unités d'actions restreintes additionnelles en 2008 (11 987 unités en 2007) lesquelles seront acquises en décembre 2010.

**OCTROI D' ACTIONS LIÉ À LA PERFORMANCE**

En 2005, la Banque a mis en place une entente visant l'octroi d'actions lié à la performance. En vertu de ce programme, 20 000 actions ordinaires de la Banque, d'une valeur de 29,50 \$ chacune, avaient été octroyées. Les droits sur ces actions s'acquerraient sur une période de 16 mois se terminant le 1<sup>er</sup> janvier 2007, compte tenu de l'atteinte de certains objectifs de rendement. Les 20 000 actions ordinaires ont été attribuées en janvier 2007, les objectifs ayant été atteints.

**RÉGIME D'ACHAT D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES**

La Banque offre un régime d'achat d'unités d'actions différées aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ce régime, chacune de ces personnes peut choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de sa rémunération sous forme d'actions différées dont le règlement s'effectue en espèces. Les unités d'actions différées sont converties au moment du départ de l'administrateur. En 2008, la Banque a versé en compensation 1 968 unités d'actions différées (1 081 en 2007). Au 31 octobre 2008, il y avait 22 672 (20 704 en 2007) unités en circulation d'une valeur totale de 927 000 \$ (905 000 \$ en 2007).

**RÉGIME D'ACHATS D' ACTIONS POUR LES EMPLOYÉS**

La Banque offre un programme d'achat d'actions pour les employés. En vertu de ce programme, les employés respectant les critères d'admissibilité peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leur salaire brut par année sous forme de retenue salariale. La Banque verse une somme égale à 30 % de la cotisation de l'employé, jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par année. Les cotisations de la Banque sont acquises par l'employé deux ans après chaque contribution de l'employé. Les cotisations de la Banque, totalisant 310 000 \$ au cours de l'exercice 2008 (239 000 \$ en 2007), sont comptabilisées à la rubrique Salaires et avantages sociaux. La valeur moyenne des actions acquises en vertu de ce programme était de 40,05 \$ au cours de l'exercice 2008 (34,46 \$ en 2007).

**CHARGE LIÉE AUX RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**

Le tableau suivant présente la charge liée aux programmes de rémunération à base d'action, net de l'effet des transactions de couverture.

	2008	2007
Charge (recouvrement) liée aux régimes de rémunérations à base d'actions		
Régime de droits à la plus-value des actions	(728)\$	8 833 \$
Régime d'unités d'actions restreintes	1 437	1 246
Régime d'options d'achat d'actions	68	105
Régime d'unités d'actions de performance	–	74
Régime d'achat d'unités d'actions différées	22	413
Effet de la couverture <sup>(1)</sup>	2 158	(6 846)
<b>Total</b>	<b>2 957 \$</b>	<b>3 825 \$</b>

(1) Afin de réduire la volatilité des frais de rémunération du régime des DPVA, la Banque conclut des contrats de swaps à rendement total dont la valeur est liée au cours des actions de la Banque. Les changements dans la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement les coûts de rémunération liés aux régimes de rémunération à base d'actions au cours de la période pendant laquelle les swaps sont en vigueur.

## NO 16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

**DESCRIPTION DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX**

La Banque offre un certain nombre de régimes capitalisés à prestations déterminées, incluant certains volets à cotisations déterminées. Ceux-ci garantissent à la plupart des salariés le paiement de prestations de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen au moment du départ à la retraite.

La Banque offre également à ses salariés certains avantages postérieurs à l'emploi. De plus, certains retraités bénéficient d'avantages complémentaires de retraite sous forme d'assurance-santé et d'assurance-vie.

**TOTAL DES PAIEMENTS EN ESPÈCES**

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2008, qui est constitué des cotisations de la Banque à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations aux volets à cotisations déterminées, s'est élevé à 21 913 000 \$ (27 623 000 \$ en 2007).

## 16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

**DATES DES ÉVALUATIONS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

La Banque évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilité au 31 octobre de chaque année. Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été effectuées en date du 31 décembre 2007 et en date du 31 décembre 2006 pour un des régimes. Les prochaines évaluations actuarielles obligatoires aux fins de capitalisation pour les régimes capitalisés doivent être effectuées en date du 31 décembre 2009 et en date du 31 décembre 2008 pour un des régimes.

**OBLIGATIONS AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	2008		2007	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
<b>Variation de l'obligation au titre des prestations constituées</b>				
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	362 742 \$	32 714 \$	362 174 \$	32 802 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	10 309	69	9 878	-
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	19 958	1 592	19 615	1 479
Prestations versées	(15 651)	(1 551)	(14 260)	(2 132)
Cotisations des employés	796	-	2 676	-
Effet de modifications aux régimes	(14 499)	-	-	-
Pertes actuarielles (gain)	(80 648)	(427)	(17 491)	565
Autres	-	-	150	-
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	283 007 \$	32 397 \$	362 742 \$	32 714 \$

**ACTIFS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	2008		2007	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
<b>Variation de la juste valeur des actifs des régimes</b>				
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	326 980 \$	- \$	291 381 \$	- \$
Rendement réel des actifs des régimes	(38 764)	-	24 659	-
Cotisations de la Banque	16 260	-	22 278	-
Cotisations des employés	796	-	2 676	-
Prestations versées	(15 269)	-	(14 014)	-
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	290 003 \$	- \$	326 980 \$	- \$

**RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION DE CAPITALISATION DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX ET DES MONTANTS INSCRITS DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

	2008		2007	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Juste valeur des actifs des régimes	290 003 \$	- \$	326 980 \$	- \$
Obligation au titre des prestations constituées	283 007	32 397	362 742	32 714
Situation de capitalisation - surplus (déficit)	6 996	(32 397)	(35 762)	(32 714)
Obligation transitoire non amortie	(207)	9 371	56	10 192
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	(10 649)	-	3 221	-
Pertes actuarielles nettes non amorties	47 870	14 225	70 294	15 469
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	44 010 \$	(8 801) \$	37 809 \$	(7 053) \$
Actif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments d'actif	49 431 \$	- \$	43 367 \$	- \$
Passif au titre des prestations constituées compris dans les autres éléments de passif	5 421 \$	8 801 \$	5 558 \$	7 053 \$

**RÉPARTITION DES ACTIFS DES RÉGIMES EN POURCENTAGE <sup>(1)</sup>**

	2008	2007
<b>Catégorie d'actifs</b>		
Titres de capitaux propres	47 %	56 %
Titres d'emprunt et autres	53	44
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

(1) Selon l'évaluation à la date de mesure, soit le 31 octobre de chaque année.

Les actifs des régimes ne comprennent aucun titre de capitaux propres de la Banque aux 31 octobre 2008 et 2007.

**RÉGIMES DONT L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES EXCÈDE LES ACTIFS**

Les montants relatifs à l'obligation au titre des prestations constituées et à la juste valeur des actifs des régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés s'établissent comme suit à la fin de l'exercice :

	2008		2007	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des prestations constituées	145 625 \$	32 397 \$	348 463 \$	32 714 \$
Juste valeur des actifs des régimes	135 521	–	305 970	–
Situation de capitalisation - (déficit)	(10 104)\$	(32 397)\$	(42 493)\$	(32 714)\$

**COMPOSANTES DES COÛTS DE L'EXERCICE CONSTATÉS AU TITRE DES PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	2008		2007	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	10 309 \$	69 \$	9 878 \$	– \$
Frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations constituées	19 958	1 592	19 615	1 479
Rendement réel des actifs des régimes	38 764	–	(24 659)	–
Pertes actuarielles (gain) sur l'obligation au titre des prestations constituées	(80 648)	(427)	(17 491)	564
Effet de modifications aux régimes	(14 499)	–	–	–
Autres	–	–	150	–
Éléments des coûts (revenus) au titre des avantages sociaux futurs avant la prise en compte de leur échéance à long terme	(26 116)	1 234	(12 507)	2 043
Excédent du rendement réel par rapport au rendement prévu	(61 356)	–	4 035	–
Report de montants au cours de l'exercice :				
Gain actuariel (perte) sur l'obligation au titre des prestations constituées	80 648	427	17 491	(564)
Coût des services passés	14 499	–	–	–
Amortissement de montants reportés précédemment :				
Coût des prestations au titre des services passés	(629)	–	643	–
Pertes actuarielles	3 131	817	6 305	878
Obligation transitoire	264	821	264	821
Rajustements visant à tenir compte de l'échéance à long terme des coûts au titre des avantages sociaux futurs	36 557	2 065	28 738	1 135
<b>Total des coûts constatés au titre des régimes à prestations déterminées</b>	<b>10 441</b>	<b>3 299</b>	<b>16 231</b>	<b>3 178</b>
Coût total constaté au titre du volet à cotisations déterminées	3 720	–	2 968	–
<b>Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>14 161 \$</b>	<b>3 299 \$</b>	<b>19 199 \$</b>	<b>3 178 \$</b>

## 16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

## PRINCIPALES HYPOTHÈSES

	2008		2007	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
<b>Moyenne pondérée des hypothèses</b>				
<b>Obligation au titre des prestations constituées aux 31 octobre :</b>				
Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice	7,50 %	7,50 %	5,75 %	5,75 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
<b>Coût des prestations pour les exercices terminés les 31 octobre :</b>				
Taux d'actualisation, pour l'exercice	5,75 %	5,75 %	5,35 %	5,35 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,25 %	–	7,25 %	–
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

## TAUX TENDANCIELS HYPOTHÉTIQUES DU COÛT DES SOINS DE SANTÉ AUX 31 OCTOBRE :

	2008	2007
Taux de croissance annuelle estimé du coût des soins de santé	8,8 %	9,4 %
Niveau vers lequel le taux devrait baisser graduellement et auquel il devrait se maintenir par la suite	4 %	4 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2016	2016

## ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance-santé. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi pour 2008 :

	AUGMENTATION DE 1%	DIMINUTION DE 1%
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des frais d'intérêt	137	(115)
Obligation au titre des prestations constituées	2 616	(2 197)

## NO 17.

### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

## IMPÔTS FUTURS

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Banque s'établissent comme suit :

	2008	2007
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Immobilisations	47 883 \$	71 075 \$
Provision cumulative pour pertes sur prêts	21 902	21 889
Reports prospectifs de pertes fiscales	11 306	16 343
Titrisation et valeurs mobilières	1 474	–
Revenu reporté	978	1 741
Produits dérivés	–	4 920
Autres écarts temporaires	1 116	1 522
	84 659	117 490
<b>Passifs d'impôts futurs</b>		
Produits dérivés	(16 554)	–
Charges reportées	(13 453)	(15 246)
Actifs aux titres des prestations constituées – régimes de retraites	(10 497)	(9 833)
Titrisation et valeurs mobilières	–	(5 877)
	(40 504)	(30 956)
Actifs d'impôts futurs, montant net	44 155 \$	86 534 \$

Les reports prospectifs de pertes fiscales, au 31 octobre 2008, sont constitués de pertes fiscales fédérales de 42 486 000 \$ (58 484 000 \$ en 2007) qui peuvent être utilisées pour réduire le revenu imposable futur. Ces pertes viennent à échéance entre 2010 et 2028.

### CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les principales composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices s'établissent comme suit :

	2008	2007
<b>État consolidé des résultats</b>		
Activités poursuivies		
Charge d'impôts exigibles	9 301 \$	3 196 \$
Charge (économie) d'impôts futurs		
Résorption (création) des écarts temporaires	22 924	23 933
Changements des taux d'imposition	5 657	(735)
	28 581	23 198
	37 882	26 394
Activités abandonnées		
Charge d'impôts futurs	761	761
	38 643 \$	27 155 \$
<b>État consolidé du résultat étendu</b>		
Charge d'impôt relative à la variation des gains (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente	(10 127)\$	2 175 \$
Charge d'impôt relative au reclassement aux résultats des (gains) et pertes réalisés sur les titres disponibles à la vente	1 806	332
Charge d'impôt relative à la variation nette des gains et (pertes) sur les produits dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	21 357	2 909
	13 036 \$	5 416 \$
<b>État consolidé de la variation des capitaux propres</b>		
Impôts relatifs aux dividendes sur actions privilégiées et autres éléments		
Charge d'impôts exigibles	4 710 \$	4 710 \$
Économie d'impôts exigibles	(4 667)	-
Économie d'impôts futurs	-	(4 519)
	43 \$	191 \$

### RAPPROCHEMENT AVEC LES TAUX PRÉVUS PAR LA LOI

Le rapprochement entre la charge d'impôts relativement aux activités poursuivies présentées à l'état consolidé des résultats et le montant en dollars des impôts, par application des taux prévus par la loi, s'établit comme suit :

	2008		2007	
	MONTANT		MONTANT	
Impôts sur les bénéfices aux taux prévus par la loi	42 908 \$	31,6 %	38 419 \$	33,0 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Résolution de divers risques fiscaux	(1 768)	(1,3)	(3 338)	(2,9)
Changements des taux d'imposition	5 657	4,2	(735)	(0,7)
Dividendes et gains exonérés d'impôt	(4 600)	(3,4)	(3 869)	(3,4)
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(3 779)	(2,8)	(3 552)	(3,0)
Autres	(536)	(0,4)	(531)	(0,3)
Impôts sur les bénéfices découlant des activités poursuivies, présentés à l'état consolidé des résultats	37 882 \$	27,9 %	26 394 \$	22,7 %

Les bénéfices d'assurance crédit générés à l'étranger sont généralement assujettis à l'impôt uniquement lors du rapatriement au Canada. Puisque la direction de la Banque ne prévoit pas le rapatriement des bénéfices accumulés après le 27 juillet 2006, aucune charge d'impôts futurs n'a été comptabilisée à leur égard. Les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués était rapatriée, sont estimés à 8 028 000 \$ au 31 octobre 2008 (4 389 000 \$ au 31 octobre 2007).

## NO 18. RÉSULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation se détaille comme suit :

	2008	2007
<b>Bénéfice de base par action ordinaire</b>		
Bénéfice net découlant des activités poursuivies	98 108 \$	90 122 \$
Bénéfice net découlant des activités abandonnées <sup>(1)</sup>	4 423	4 423
<b>Bénéfice net</b>	<b>102 531</b>	<b>94 545</b>
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices y afférents	11 818	11 966
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, découlant des activités poursuivies</b>	<b>86 290 \$</b>	<b>78 156 \$</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>	<b>23 837 157</b>	<b>23 677 794</b>
<b>Bénéfice de base par action ordinaire</b>		
Activités poursuivies	3,62 \$	3,30 \$
Activités abandonnées	0,19	0,19
<b>Total</b>	<b>3,81 \$</b>	<b>3,49 \$</b>
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>		
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, découlant des activités poursuivies</b>	<b>86 290 \$</b>	<b>78 156 \$</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</b>	<b>23 837 157</b>	<b>23 677 794</b>
Options d'achat d'actions dilutives et autres	42 950	50 562
<b>Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation</b>	<b>23 880 107</b>	<b>23 728 356</b>
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>		
Activités poursuivies	3,61 \$	3,29 \$
Activités abandonnées	0,19	0,19
<b>Total</b>	<b>3,80 \$</b>	<b>3,48 \$</b>
Nombre moyen d'options d'achat d'actions n'ayant pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué <sup>(2)</sup>	-	22 551

(1) Se référer à la note 27.

(2) Ce nombre moyen d'options d'achat d'actions n'a pas été considéré aux fins du calcul du résultat par action ordinaire dilué puisque le prix moyen d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen des actions de la Banque au cours de 2007.

Les actions privilégiées sont convertibles en actions ordinaires au gré de la Banque. Ces conversions n'ont pas été considérées dans le calcul du résultat par action ordinaire dilué, puisque la Banque a la possibilité d'effectuer le règlement au comptant plutôt qu'en actions ordinaires et que l'expérience passée démontre que les règlements antérieurs se sont faits au comptant.

## NO 19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants. Les prêts consentis aux administrateurs sont assortis aux conditions du marché pour des risques similaires. Les prêts consentis aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2 %, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés sous la rubrique Revenu d'intérêt à l'état consolidé des résultats. Le solde des prêts consentis en vertu de tels contrats s'établit comme suit :

	2008	2007
Prêts hypothécaires	368 \$	526 \$
Autres prêts	28 039	9 759
	<b>28 407 \$</b>	<b>10 285 \$</b>

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également des services bancaires habituels à certains administrateurs et dirigeants, dont notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties non-liées.

## NO 20. **GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Banque est exposée à différents types de risques de par la nature des activités commerciales qu'elle poursuit, dont ceux liés à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer les risques associés à l'utilisation d'instruments financiers, incluant les portefeuilles de prêts et de dépôts, les valeurs mobilières et les instruments financiers dérivés, la Banque s'est dotée de politiques qui dictent la ligne de conduite en matière de gestion des différents risques. Concrètement, la direction surveille étroitement diverses limites de risque, ainsi que certains autres indicateurs. Ces mesures visent à optimiser le ratio rendement / risque dans toutes les sphères d'activité. Les principaux risques auxquels la Banque est exposée sont décrits ci-dessous.

### **RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut encourir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers, à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que les cours boursiers. L'exposition au risque de marché découlant des activités de négociation, de placement, de financement et de gestion de l'actif et du passif est principalement circonscrite par des limites nominales et diverses autres mesures de sensibilité. Relativement aux activités de négociation, la Banque se fie également sur la valeur à risque (VAR).

### **Risque de taux d'intérêt**

Les activités de gestion de l'actif et du passif visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt qui correspond à l'impact potentiel défavorable des fluctuations de taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est dû principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et hors bilan, ainsi qu'aux options imbriquées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, de rachat de dépôts et les engagements hypothécaires. La Banque évalue périodiquement l'effet sur la valeur économique de ses capitaux propres et de ses revenus nets d'intérêt avant impôt à une hausse soudaine et soutenue de 1% des taux d'intérêts. Au 31 octobre 2008, une telle majoration aurait ainsi entraîné une hausse d'environ 8 901 000 \$ du revenu net d'intérêt avant impôt sur les 12 mois suivants et aurait entraîné une baisse de 27 060 000 \$ de la valeur économique des capitaux propres.

### **Risque de change**

Le risque de change étranger correspond aux pertes que la Banque pourrait enregistrer à la suite de fluctuations défavorables des taux de change. Il provient essentiellement des positions de change étranger maintenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres qu'en dollars canadiens, des activités d'arbitrage et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des éléments d'actif et de passif inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non concordance des entrées et sorties de fonds en devises. Ce risque est essentiellement suivi à l'aide de limites nominales et demeure relativement faible compte tenu des limites fixées.

### **Risque lié aux cours boursiers**

Le risque lié au cours boursiers correspond aux pertes financières que la Banque pourrait enregistrer à la suite de fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou du marché boursier en général. Les positions de la Banque en titres de participation correspondent principalement à des titres négociés en bourse au Canada et, par conséquent, la sensibilité de ces portefeuilles est essentiellement corrélée aux performances de la bourse canadienne.

### **RISQUE DE CRÉDIT**

L'utilisation d'instruments financiers, incluant des produits dérivés, peut entraîner un risque de crédit correspondant au risque de pertes financières résultant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

Les politiques dont s'est dotée la Banque en matière de gestion du risque de crédit visent à en faire une évaluation adéquate. Ces politiques comprennent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions, et la tarification en fonction du risque. En ce qui concerne la diversification, la politique de crédit établit des lignes directrices visant à limiter les concentrations de crédit par contrepartie, par secteur d'activité, et définissant certains secteurs jugés plus risqués, et qui devraient ainsi être évités. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. La Banque suit rigoureusement et systématiquement ses portefeuilles d'instruments financiers tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à des mécanismes et politiques qui touchent la révision des différents types de dossiers, des systèmes de mise à jour des cotes de risque et l'analyse de la tarification. La note 5 de ces états financiers consolidés fournit des informations supplémentaires sur les portefeuilles de prêts de la Banque.

**20. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**

La plus grande partie de la concentration de crédit de la Banque au titre des instruments financiers dérivés concerne des institutions financières, principalement des banques canadiennes. Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où le coût de remplacement d'une ou de plusieurs opérations est positif pour la Banque. Le coût de remplacement correspond à ce qu'il en coûterait pour remplacer les opérations aux taux du marché en vigueur en cas de manquement. Le montant d'équivalent-crédit découlant d'une opération sur les instruments financiers dérivés correspond à la somme du coût de remplacement et d'un montant estimatif pour refléter la modification potentielle de la valeur du marché de l'opération jusqu'à l'échéance.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés est généralement géré en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limite et de surveillance que celles qui sont appliquées aux autres opérations de crédit. De plus, la Banque négocie des accords généraux de compensation de dérivés avec les contreparties avec lesquelles elle contracte. Ces accords réduisent le risque de crédit, dans l'éventualité de défaillance, en permettant la compensation de toutes les opérations avec une contrepartie donnée. Les contrats que nous concluons avec certaines contreparties permettent également à la Banque de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

Le montant qui représente le mieux l'exposition maximale au risque de crédit de la Banque au 31 octobre 2008, sans tenir compte d'aucune garantie ni d'autre rehaussement de crédit, correspond essentiellement à la somme des actifs financiers au bilan consolidé de la Banque auxquels s'ajoutent les engagements de crédit détaillés ci-dessous.

(en millions de dollars)	AU 31 OCTOBRE 2008
Actifs financiers, tels que présentés au bilan consolidé	19 255 \$
Engagements de crédit et autres éléments hors bilan <sup>(1)</sup>	4 153
<b>Total</b>	<b>23 408 \$</b>

(1) Incluant 2 082 573 000 \$ liés à des facilités de crédit personnelles et marges sur cartes de crédit.

**RISQUE D'ILLIQUIDITÉ**

Le risque d'illiquidité représente l'éventualité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité est géré globalement par la Trésorerie corporative et surveillé par le Comité de gestion de l'actif et du passif, en conformité avec les politiques des liquidités et du financement et de gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est d'assurer que la Banque dispose en permanence des liquidités suffisantes pour être en mesure de respecter ses obligations financières actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des circonstances exceptionnelles.

La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les mesures des indicateurs de liquidité soient conformes aux limites établies. Une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds lors de la planification du financement. La Banque maintient une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer aux éventualités. Elle définit ses besoins de liquidité par des scénarios évaluant des horizons de survie qui mesurent la durée au cours de laquelle ses actifs liquides peuvent couvrir le retrait de financement de gros et de dépôts. La Banque veille à constituer un volume stable de dépôts de base en provenance des particuliers et des courtiers de dépôts, ainsi qu'à s'assurer de la diversification de ses sources de financement. Les stratégies de financement incluent aussi la titrisation de prêts et le recours au marché des capitaux, par l'émission de capitaux propres ou de titres de dette. Un plan d'urgence en matière de liquidités et de financement prévoit des mesures pour acquitter les obligations de la Banque dans l'éventualité d'une situation de pression sur les liquidités.

## NO 21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses affaires, afin de se protéger contre les risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels sont établis le rendement de dépôts indicels, ainsi qu'afin de répondre à la demande de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation, la Banque conclut divers contrats et prend divers engagements, tels que décrits ci-après. Les différents instruments financiers dérivés compris dans les tableaux suivants sont comme suit :

- i) Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et flottant selon un montant nominal de référence déterminé pour une période donnée. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe ou flottant dans diverses devises. Les swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et flottant dans deux devises différentes sur une période donnée.
- ii) Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats fixant un taux d'intérêt futur devant être payé ou reçu à l'égard d'un montant nominal de référence avec une échéance précise débutant à une date ultérieure donnée.

- iii) Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date donnée ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'accord est conclu. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.
- iv) Les contrats à terme normalisés sont des engagements futurs d'acheter ou de livrer des instruments financiers à une date ultérieure donnée et à un prix déterminé. Les contrats à terme normalisés sont négociés selon des montants normalisés sur des bourses organisées et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.
- v) Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des devises qui seront livrées à une date ultérieure donnée et à un cours stipulé à l'avance.

Les tableaux suivants présentent les montants nominaux de référence associés aux instruments financiers dérivés. Ces montants ne reflètent pas le potentiel de gain ou de perte lié aux risques de crédit ou de marché de ces instruments.

### MONTANTS NOMINAUX DE RÉFÉRENCE

(en millions de dollars)		DURÉE JUSQU'À L'ÉCHÉANCE			2008	
MONTANT NOMINAL	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL	CONTRATS DÉSIGNÉS COMME COUVERTURE	AUTRES CONTRATS <sup>(1)</sup>
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
<b>Hors cote</b>						
Swaps	1 275 \$	8 016 \$	207 \$	9 498 \$	5 579 \$	3 919 \$
<b>Cotés en bourse</b>						
Contrats à terme normalisés	149	–	–	149	–	149
<b>Contrats de change</b>						
<b>Hors cote</b>						
Swaps de devises	635	4	–	639	–	639
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	22	–	–	22	–	22
Contrats à terme	600	10	–	610	–	610
Options achetées	15	–	–	15	–	15
Options vendues	15	–	–	15	–	15
<b>Contrats sur actions et indices boursiers</b>						
Options achetées	17	53	5	75	–	75
Options vendues	18	102	5	125	–	125
Swaps sur rendement total	80	–	–	80	–	80
	2 826 \$	8 185 \$	217 \$	11 228 \$	5 579 \$	5 649 \$

(en millions de dollars)		DURÉE JUSQU'À L'ÉCHÉANCE			2007	
MONTANT NOMINAL	MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL	CONTRATS DÉSIGNÉS COMME COUVERTURE	AUTRES CONTRATS <sup>(1)</sup>
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
<b>Hors cote</b>						
Swaps	3 022 \$	5 868 \$	128 \$	9 018 \$	6 327 \$	2 691 \$
<b>Cotés en bourse</b>						
Contrats à terme normalisés	39	–	–	39	–	39
<b>Contrats de change</b>						
<b>Hors cote</b>						
Swaps de devises	819	–	–	819	–	819
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	–	22	–	22	–	22
Contrats à terme	720	11	–	731	–	731
Options achetées	66	–	–	66	–	66
Options vendues	66	–	–	66	–	66
<b>Contrats sur actions et indices boursiers</b>						
Options achetées	51	58	5	114	–	114
Options vendues	53	66	5	124	–	124
Swaps sur rendement total	48	10	–	58	10	48
	4 884 \$	6 035 \$	138 \$	11 057 \$	6 337 \$	4 720 \$

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation, pour répondre aux besoins de clients, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

## 21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (SUITE)

**JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

(en millions de dollars)		2008		
		JUSTE VALEUR POSITIVE	JUSTE VALEUR NÉGATIVE	MONTANT NET
<b>CONTRATS DÉSIGNÉS COMME INSTRUMENTS DE COUVERTURE</b>				
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>				
Swaps		132 \$	(17)\$	115 \$
<b>AUTRES CONTRATS<sup>(1)</sup></b>				
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>				
Swaps		22	(64)	(42)
<b>Contrats de change</b>				
Swaps de devises		31	(39)	(8)
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises		2	–	2
Contrats à terme		23	(11)	12
Options achetées		1	–	1
Options vendues		–	(1)	(1)
<b>Contrats sur actions et indices boursiers</b>				
Options achetées		9	–	9
Options vendues		–	(9)	(9)
<b>TOTAL</b>		<b>220 \$</b>	<b>(141)\$</b>	<b>79 \$</b>

(en millions de dollars)		2007		
		JUSTE VALEUR POSITIVE	JUSTE VALEUR NÉGATIVE	MONTANT NET
<b>CONTRATS DÉSIGNÉS COMME INSTRUMENTS DE COUVERTURE</b>				
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>				
Swaps		11 \$	(17)\$	(6)\$
<b>AUTRES CONTRATS<sup>(1)</sup></b>				
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>				
Swaps		9	(7)	2
<b>Contrats de change</b>				
Swaps de devises		15	(6)	9
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises		–	(4)	(4)
Contrats à terme		7	(17)	(10)
Options achetées		1	–	1
Options vendues		–	(1)	(1)
<b>Contrats sur actions et indices boursiers</b>				
Options achetées		31	–	31
Options vendues		–	(32)	(32)
<b>TOTAL</b>		<b>74 \$</b>	<b>(84)\$</b>	<b>(10)\$</b>

(1) Comprennent les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre des activités de négociation, pour répondre aux besoins de clients, ainsi que les dérivés utilisés pour gérer les risques de la Banque qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

**INFORMATIONS CONCERNANT LES RELATIONS DE COUVERTURE****Répartition des swaps désignés comme éléments de couverture, par catégorie**

Le tableau suivant indique la répartition des swaps de la Banque entre les swaps désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie et les swaps désignés comme éléments de couverture de juste valeur.

Les swaps désignés comme éléments de couverture sont utilisés principalement pour gérer l'appariement du bilan de la Banque et minimiser la volatilité future du revenu net d'intérêt. La valeur de ces swaps peut varier de façon importante. Par conséquent, les variations de valeur des swaps désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie pourraient entraîner des variations significatives du cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres.

	2008		2007	
	MONTANT NOMINAL	JUSTE VALEUR MONTANT NET	MONTANT NOMINAL	JUSTE VALEUR MONTANT NET
<b>Contrats désignés comme instruments de couverture</b>				
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>				
Swaps servant de couverture de flux de trésorerie	2 557 000 \$	46 118 \$	3 891 000 \$	(4 748) \$
Swaps servant de couverture de juste valeur	3 021 750	68 148	2 436 000	(784)
	<b>5 578 750 \$</b>	<b>114 266 \$</b>	<b>6 327 000 \$</b>	<b>(5 532) \$</b>

### Inefficacité relative aux relations de couverture

Le tableau suivant indique les portions inefficaces des variations cumulatives de juste valeur des instruments de couverture comptabilisées dans l'état consolidé des résultats :

	2008	2007
Couvertures de flux de trésorerie	269 \$	(526) \$
Couvertures de juste valeur	(1 107)	(14)
	<b>(838) \$</b>	<b>(540) \$</b>

### Autres informations concernant les relations de couvertures

Des gains nets reportés s'élevant à 5 380 000 \$ (pertes nettes reportées de 7 687 000 \$ au 31 octobre 2007), présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2008, devraient être reclassés à l'état consolidé des résultats au cours des douze prochains mois.

La durée maximale des relations de couverture du risque de flux de trésorerie liées à des opérations futures était de 5 ans au 31 octobre 2008 (5 ans en 2007).

### RISQUE DE CRÉDIT

(en millions de dollars)	2008			2007		
	COÛT DE REMPLACEMENT <sup>(1) (4)</sup>	ÉQUIVALENT-CRÉDIT <sup>(2)</sup>	MONTANT PONDÉRE EN FONCTION DES RISQUES <sup>(3)</sup>	COÛT DE REMPLACEMENT	ÉQUIVALENT-CRÉDIT	MONTANT PONDÉRE EN FONCTION DES RISQUES
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Swaps	154 \$	197 \$	40 \$	20 \$	51 \$	10 \$
<b>Contrats de change</b>						
Swaps de devises	31	37	8	15	21	4
Swaps simultanés de taux d'intérêt et de devises	2	2	-	-	1	-
Contrats à terme	23	30	25	7	9	4
Options achetées	1	1	-	1	2	1
<b>Contrats sur actions et indices boursiers</b>						
Options achetées	9	15	3	31	39	8
Swaps sur rendement total	-	5	1	-	4	1
	<b>220 \$</b>	<b>287 \$</b>	<b>77 \$</b>	<b>74 \$</b>	<b>127 \$</b>	<b>28 \$</b>

(1) Correspond à la juste valeur marchande favorable, excluant l'incidence des accords généraux de compensation. Les instruments négociables en bourse et les options vendues sont exclus puisqu'ils ne constituent pas un risque de crédit.

(2) Comprend i) le total de la valeur de remplacement positive de tous les contrats en cours et ii) un montant représentant une évaluation du risque de crédit éventuel.

(3) Selon les lignes directrices émises par le Surintendant des institutions financières du Canada.

(4) La Banque détient des biens affectés en garantie de 18 263 000 \$ afin de réduire le risque de crédit lié à ces contrats.

La note 20 aux états financiers consolidés fournit de l'information additionnelle sur le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés et la façon dont il est évalué.

## NO 22. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les montants indiqués aux tableaux ci-dessous représentent la juste valeur des instruments financiers de la Banque, établie à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites ci-après.

La juste valeur d'un instrument financier représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Il n'existe cependant pas de marché pour une part importante des instruments financiers de la Banque. En conséquence, pour ces instruments, les justes valeurs présentées sont des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette.

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, il peut être nécessaire d'avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Ces hypothèses reflètent les risques inhérents aux instruments financiers.

### JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS

(en millions de dollars)	2008			2007		
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	ÉCART FAVORABLE (DÉFAVORABLE)	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	ÉCART FAVORABLE (DÉFAVORABLE)
<b>Actif</b>						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts						
auprès d'autres banques	54 \$	54 \$	– \$	65 \$	65 \$	– \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	94	94	–	283	283	–
Valeurs mobilières	3 516	3 516	–	2 674	2 674	–
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	661	661	–	540	540	–
Prêts	14 153	14 272	119	13 317	13 316	(1)
Engagements de clients						
en contrepartie d'acceptations	110	110	–	112	112	–
Actif au titre d'instruments financiers dérivés	238	238	–	63	63	–
Autres éléments d'actif	429	429	–	396	396	–
<b>Passif</b>						
Dépôts	15 334	15 418	(84)	13 879	13 901	(22)
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	819	819	–	869	869	–
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	1 136	1 136	–	929	929	–
Acceptations	110	110	–	112	112	–
Passif au titre d'instruments financiers dérivés	147	147	–	71	71	–
Autres éléments de passif	748	748	–	751	751	–
Déventures subordonnées	150	155	(5)	150	150	–

### Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs des instruments financiers

#### *Instruments financiers évalués à la valeur comptable*

La juste valeur de l'encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des valeurs acquises en vertu de conventions de revente, des engagements afférents à des valeurs vendues à découvert et des engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat est présumée correspondre approximativement à la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

#### *Valeurs mobilières*

La juste valeur des valeurs mobilières est fondée sur les cours du marché; s'ils ne sont pas disponibles, elle est estimée à partir des cours de titres semblables.

**Prêts**

La juste valeur des prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie, ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu, aux taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour de nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités. Pour certains prêts à taux variables dont les taux sont fréquemment révisés et pour les prêts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable.

**Instruments financiers dérivés**

La juste valeur des instruments financiers dérivés est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont négociés en Bourse. La juste valeur des instruments financiers dérivés négociables hors cote est calculée selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, selon une analyse de la valeur actualisée nette ou selon un modèle d'établissement des prix approprié qui tient compte des cours en vigueur et des prix contractuels des instruments sous-jacents, de la valeur temporelle de l'argent, de la courbe des rendements et des facteurs de volatilité. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée à l'actif ou au passif au titre d'instruments financiers dérivés, selon le cas.

**Dépôts**

La juste valeur des dépôts à taux fixe est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie à partir des taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités. La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée ou des dépôts à taux d'intérêt variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

**Débtures subordonnées**

La juste valeur des débtures subordonnées est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie à partir des taux d'intérêt prévalant actuellement sur le marché pour des émissions similaires ou sur les taux offerts actuellement pour les titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

**Autres actifs et passifs**

La valeur comptable des Autres actifs et des Autres passifs correspond approximativement à leur juste valeur.

**RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

Le tableau ci-dessous fournit le détail des dates d'échéance et taux moyens effectifs des instruments financiers au bilan et hors bilan de la Banque.

(en millions de dollars)							2008
	TAUX FLOTTANT	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	NON SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT	TOTAL
<b>Actif</b>							
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	1 187 \$	898 \$	204 \$	1 219 \$	31 \$	125 \$	3 664 \$
Rendement réel		1,7 %	2,2 %	3,2 %	7,6 %		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	661	–	–	–	–	–	661
Prêts	6 583	760	1 782	4 521	262	245	14 153
Rendement réel		6,4 %	6,0 %	6,0 %	6,8 %		
Autres éléments d'actif	–	–	–	–	–	1 081	1 081
Total	8 431	1 658	1 986	5 740	293	1 451	19 559
Rendement réel		3,9 %	5,6 %	5,4 %	6,9 %		
<b>Passif et capitaux propres</b>							
Dépôts	584	2 708	4 054	7 484	7	497	15 334
Rendement réel		2,5 %	3,3 %	3,4 %	2,1 %		
Éléments de trésorerie	1 128	827	–	–	–	–	1 955
Rendement réel		2,3 %	– %	– %	– %		
Autres éléments de passif	–	33	81	122	–	801	1 037
Rendement réel		3,8 %	3,6 %	4,1 %	– %		
Débtures et capitaux propres	–	–	110	250	–	873	1 233
Rendement réel		– %	– %	2,9 %	– %		
Total	1 712	3 568	4 245	7 856	7	2 171	19 559
Rendement réel		2,4 %	3,2 %	3,4 %	2,1 %		
Swaps, montant net	–	(4 440)	694	3 943	(197)	–	–
Écart de sensibilité	6 719	(6 350)	(1 565)	1 827	89	(720)	–
Écart cumulatif	6 719 \$	369 \$	(1 196)\$	631 \$	720 \$	– \$	– \$

## 22. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

(en millions de dollars)

2007

	TAUX FLOTTANT	DE 0 À 3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS À 1 AN	PLUS DE 1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	NON SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT	TOTAL
<b>Actif</b>	7 102 \$	1 825 \$	2 041 \$	5 341 \$	239 \$	1 239 \$	17 787 \$
Rendement réel		5,3 %	5,9 %	5,8 %	6,9 %		
<b>Passif et capitaux propres</b>	1 845	2 382	4 018	7 499	51	1 992	17 787
Rendement réel		3,3 %	3,6 %	3,3 %	4,0 %		
Swaps, montant net	–	(6 172)	3 005	3 284	(117)	–	–
Écart de sensibilité	5 257	(6 729)	1 028	1 126	71	(753)	–
Écart cumulatif	5 257 \$	(1 472)\$	(444)\$	682 \$	753 \$	– \$	– \$

Les actifs, passifs et capitaux propres sont présentés à la date d'échéance ou à la date de leur réévaluation contractuelle, selon la plus rapprochée des deux, tout en tenant compte des remboursements ou des rachats par anticipation estimés, sauf dans les cas suivants :

- Les prêts et les dépôts dont le taux n'est pas indexé sur un taux spécifique et qui peuvent ne pas être sensibles aux variations des taux du marché sont classés selon l'évolution historique de leur sensibilité.
- Les débetures dont le taux peut être révisé à une date ultérieure sont classées selon la date de réévaluation du taux ; celles dont le taux n'est pas révisable sont classées selon leur date d'échéance.
- Les actions privilégiées sont classées selon la date à laquelle elles deviennent rachetables, ou selon l'intention de la direction.

**CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT**

Il peut exister une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre de contreparties engagées dans des activités similaires sont situées dans la même région géographique ou ont des caractéristiques économiques comparables. L'évolution des conditions économiques, politiques ou autres pourrait nuire à leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles. Les opérations de la Banque sont situées au Canada.

Le tableau suivant présente l'origine des prêts aux 31 octobre :

	2008	2007
Québec	59 %	59 %
Autres provinces du Canada	41 %	41 %
Total	100 %	100 %

Aucun type d'industrie n'a représenté plus de 3% (3% en 2007) du total des prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

**GARANTIES DÉTENUES****Garanties relatives aux portefeuilles de prêts**

Près de 50% du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Banque est assuré auprès de la SCHL. Par ailleurs, la Banque détient des garanties sur les biens immobiliers pour les autres prêts hypothécaires conventionnels. De plus, la valeur de ces prêts n'excède jamais 80% de la valeur estimée des propriétés à l'origine, conformément aux exigences légales.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont également garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux et des immeubles de bureaux, de même que des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De façon générale, la valeur des prêts n'excède pas 60% à 75% de la valeur estimée des propriétés à l'origine.

Certaines garanties sont également détenues pour les prêts personnels et commerciaux, selon les pratiques bancaires normales.

**Autres garanties détenues**

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque conclut des achats à court terme de valeurs mobilières en vertu de conventions de revente. Ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts garantis. Au 31 octobre 2008, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie s'élevait à 661 391 000 \$ (540 304 000 \$ au 31 octobre 2007).

Dans le cadre d'opérations sur produits dérivés, la Banque peut également obtenir des biens affectés en garantie en vertu d'ententes de soutien au crédit. Au 31 octobre 2008, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie s'élevait à 18 263 000 \$ (nil \$ au 31 octobre 2007).

**ÉCHÉANCES CONTRACTUELLES DES PASSIFS FINANCIERS**

Le tableau suivant présente les principales obligations liées à des passifs financiers selon leurs échéances contractuelles.

	2008				
	À VUE ET À PRÉAVIS	À TERME			TOTAL
		MOINS DE 1 AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	
Dépôts	2 920 901 \$	6 325 532 \$	6 080 653 \$	6 726 \$	15 333 812 \$
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert	-	819 236	-	-	819 236
Engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	-	1 136 096	-	-	1 136 096
Déventures subordonnées	-	-	150 000	-	150 000
	2 920 901 \$	8 280 864 \$	6 230 653 \$	6 726 \$	17 439 144 \$

## NO 23. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

**ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT**

La Banque utilise certains instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de ses clients. Les engagements de crédit représentent la tranche non utilisée des crédits que la Banque s'engage à rendre disponible sous certaines conditions, soit sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit, pour un montant et une durée déterminés.

Les lettres de crédit documentaire sont des documents émis par la Banque au nom du client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Ces lettres sont garanties par les livraisons de biens auxquels elles se rapportent.

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces engagements sont contractés pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliés sans qu'on y ait recours.

	2008	2007
Engagements de crédit <sup>(1)</sup>	2 070 730 \$	1 958 383 \$
Lettres de crédit documentaire	6 111 \$	15 203 \$

(1) Exclut des facilités de crédit personnelles totalisant 1 159 871 000 \$ (1 064 074 000 \$ au 31 octobre 2007) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 922 702 000 \$ (863 059 000 \$ au 31 octobre 2007) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

**GARANTIES****Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution**

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque offre à ses clients la possibilité d'obtenir des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution. Celles-ci constituent des engagements irrévocables de la part de la Banque d'effectuer les paiements de clients qui ne pourraient pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée de ces garanties varie selon les contrats et ne dépasse généralement pas un an. La politique de la Banque en ce qui a trait aux garanties obtenues à l'égard de ces instruments est similaire à celle qui s'applique aux prêts. Aucune provision spécifique n'est présentement comptabilisée à l'égard de ces garanties. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces garanties s'est élevé à 138 223 000 \$ au 31 octobre 2008 (91 689 000 \$ en 2007).

**Instruments financiers dérivés**

Afin de permettre à certains clients de se protéger des fluctuations des taux de change, la Banque vend des options de vente (contrats de change), qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles elle accorde à ceux-ci le droit, mais ne leur impose pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi de devises à un prix déterminé d'avance. La durée de ces options ne dépasse pas 12 mois. Aucune provision spécifique n'est comptabilisée à l'égard de ces dérivés. Le montant maximal potentiel des paiements futurs au titre de ces dérivés, correspondant à la valeur nominale des contrats, s'est élevé à 14 822 000 \$ au 31 octobre 2008 (52 187 000 \$ en 2007).

## 23. ENGAGEMENTS ET GARANTIES (SUITE)

**Biens acceptés et affectés en garantie**

Au 31 octobre 2008, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie que la Banque peut vendre ou affecter de nouveau en garantie s'élevait à 661 391 000 \$ (540 304 000 \$ au 31 octobre 2007). Ces biens acceptés en garantie ont été obtenus en vertu de convention de revente et d'emprunts de titres. De ce montant, 561 350 000 \$ (456 943 000 \$ en 2007) était donnée en garantie dans le cadre d'engagement afférents à des valeurs vendues à découvert.

**Autres types d'ententes d'indemnisation**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque accorde des ententes d'indemnisation à des contreparties liées à certaines transactions telles que des contrats d'achat, des ententes de services et des ventes d'actifs. Ces ententes d'indemnisation obligent la Banque à dédommager les contreparties des coûts encourus en raison de changements de lois et de règlements (y compris en ce qui concerne l'impôt) ou en raison de litiges ou de sanctions légales que pourrait subir la contrepartie à la suite de transactions. La Banque indemnise également les administrateurs et les dirigeants, dans les limites permises par la loi, s'ils font l'objet de certaines réclamations parce qu'ils sont, ou ont été, administrateurs ou dirigeants à la demande de la Banque. Les modalités de ces ententes d'indemnisation varient selon le cas. La nature des ententes d'indemnisation empêche la Banque de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser aux contreparties. Historiquement, la Banque n'a effectué aucun paiement significatif en vertu de telles ententes d'indemnisation et aucune provision spécifique n'est constituée afin de couvrir des pertes potentielles.

**ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX, DE CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES ET AUTRES**

Les engagements minimums futurs en vertu de baux, de contrats de services informatiques impartis et d'autres contrats se répartissent comme suit au 31 octobre 2008 :

	LOCAUX	CONTRATS DE SERVICES INFORMATIQUES <sup>(1)</sup>	AUTRES	TOTAL
2009	20 748 \$	46 375 \$	3 045 \$	70 168 \$
2010	19 374	48 566	3 045	70 985
2011	16 194	43 480	2 419	62 093
2012	13 910	39 234	2 400	55 544
2013	9 921	41 199	2 400	53 520
Par la suite	18 554	125 316	3 400	147 270
<b>Total</b>	<b>98 701 \$</b>	<b>344 170 \$</b>	<b>16 709 \$</b>	<b>459 580 \$</b>

(1) La Banque peut mettre fin à certains contrats de services importants dans certaines circonstances.

**NANTISSEMENT D'ÉLÉMENTS D'ACTIFS**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque donne en garantie des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. Ces garanties sont données en vertu de modalités usuelles qui prévoient entre autres que les risques et les avantages liés aux garanties reviennent à la Banque et les actifs donnés en garantie sont réattribués à la Banque lorsque les modalités qui nécessitaient le nantissement cessent de s'appliquer.

Le tableau suivant détaille les garanties accordées :

	2008	2007
Actifs donnés en garantie afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement	261 606 \$	320 561 \$
Actifs donnés en garantie pour les engagements afférents à des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	1 136 096	928 987
Actifs donnés en garantie pour les engagements relatifs à des instruments financiers dérivés en position créditrice	36 230	27 255
	<b>1 433 932 \$</b>	<b>1 276 803 \$</b>
Valeurs mobilières	1 295 720 \$	1 197 440 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	138 212	79 363
	<b>1 433 932 \$</b>	<b>1 276 803 \$</b>

## **NO 24.**

### **ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES**

La Banque analyse les droits qu'elle détient dans certaines entités afin de déterminer si celles-ci rencontrent la définition d'une entité à détenteurs de droits variables (EDDV), et si la Banque en est le principal bénéficiaire et doit les consolider. Les éléments suivant constituent un sommaire des EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits significatifs.

La Banque titrise ses propres actifs par l'intermédiaire de conduits de titrisation à vendeur exclusif et de conduits de titrisation à vendeur multiple, qui sont normalement considérés comme étant des EDDV. Ces conduits ne sont pas consolidés, puisque ces structures d'accueil admissibles sont spécifiquement exclues du champ d'application de la norme ou puisque la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire. La note 6 présente de plus amples détails relativement aux opérations effectuées avec ces entités.

La Banque utilisait, jusqu'à la terminaison du programme en 2007, une fiducie de rémunération qui détenait de ses propres actions à des fins de couverture économique de son obligation envers certains employés en vertu d'un programme de rémunération à base d'actions. Cette fiducie était consolidée puisque la Banque en était le principal bénéficiaire.

## **NO 25.**

### **ÉVENTUALITÉS**

#### **LITIGES**

La Banque et ses filiales sont engagées dans diverses poursuites judiciaires dans le cours normal des affaires. Plusieurs de ces poursuites ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élevaient contre les dispositions prises par celle-ci pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties sur ces prêts. La Banque fait également l'objet de certaines poursuites en dommages-intérêts, notamment à l'égard du rôle d'une de ses filiales à titre de fiduciaire dans ses opérations d'administration de portefeuilles ainsi que de demandes d'autorisation de recours collectifs concernant l'imposition de certains frais bancaires. La direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

## **NO 26.**

### **INFORMATION SECTORIELLE**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque offre ses services par le biais de quatre secteurs d'activité : Particuliers et PME-Québec, Immobilier et commercial, B2B Trust et Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL). Avant cette date, les activités liées aux petites et moyennes entreprises au Québec étaient regroupées avec les activités du secteur Immobilier et Commercial. Les autres secteurs d'activité, à savoir B2B Trust et VMBL, n'ont pas été affectés par cette réorganisation. Les données comparatives ont été retraitées en fonction de la présentation adoptées pour l'exercice 2008.

Le secteur Particuliers et PME-Québec couvre toute la gamme des produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'entremise de son réseau direct comprenant les succursales, le réseau électronique et le centre d'appels, ainsi que le financement aux points de vente, dans tout le Canada. Ce secteur englobe également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance crédit et les services de fiducie. De plus, il offre tous les services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Le secteur Immobilier et commercial offre le financement immobilier à travers le Canada, les services de financement en Ontario et les opérations liées aux comptes majeurs à travers le Canada.

Le secteur d'activité B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers, génériques et complémentaires, à des intermédiaires financiers et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada. Ce secteur comprend également les activités liées aux dépôts par l'entremise de courtiers.

Le secteur VMBL comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.

La catégorie Autres comprend les activités de trésorerie et de titrisation et les autres activités de la Banque dont les revenus et les frais ne sont pas attribuables et alloués aux secteurs susmentionnés.

## 26. INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque. Le financement des éléments d'actif et de passif des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêt sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs selon des critères appropriés.

2008						
	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE	AUTRES <sup>(8)</sup>	TOTAL
Revenu net d'intérêt	299 336 \$	55 201 \$	87 297 \$	2 968 \$	(39 539)\$	405 263 \$
Autres revenus <sup>(2)</sup>	115 894	16 195	10 548	29 437	53 144	225 218
Revenu total	415 230	71 396	97 845	32 405	13 605	630 481
Provision pour pertes sur prêts <sup>(3)</sup>	33 583	5 374	1 543	–	8 000	48 500
Frais autres que d'intérêt <sup>(4)</sup>	326 871	23 356	43 681	29 683	22 400	445 991
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	54 776	42 666	52 621	2 722	(16 795)	135 990
Impôts sur les bénéfices (récupération) <sup>(5)</sup>	13 785	14 109	17 748	1 008	(8 768)	37 882
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies	40 991	28 557	34 873	1 714	(8 027)	98 108
Bénéfice découlant des activités abandonnées net des impôts sur les bénéfices	4 423	–	–	–	–	4 423
Bénéfice (perte) net(te)	45 414 \$	28 557 \$	34 873 \$	1 714 \$	(8 027)\$	102 531 \$
Actif moyen <sup>(1)</sup>	10 133 360 \$	2 117 970 \$	3 882 801 \$	1 480 007 \$	725 673 \$	18 339 811 \$

2007						
	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC <sup>(6)</sup>	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE	AUTRES <sup>(8)</sup>	TOTAL
Revenu net d'intérêt	284 248 \$	45 873 \$	80 977 \$	1 961 \$	(22 859)\$	390 200 \$
Autres revenus <sup>(7)</sup>	113 687	16 156	11 510	37 617	14 756	193 726
Revenu total	397 935	62 029	92 487	39 578	(8 103)	583 926
Provision pour pertes sur prêts	29 216	6 737	4 047	–	–	40 000
Frais autres que d'intérêt	310 543	22 886	42 383	30 655	20 943	427 410
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	58 176	32 406	46 057	8 923	(29 046)	116 516
Impôts sur les bénéfices (récupération)	15 237	10 854	15 577	1 836	(17 110)	26 394
Bénéfice (perte) découlant des activités poursuivies	42 939	21 552	30 480	7 087	(11 936)	90 122
Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices	4 423	–	–	–	–	4 423
Bénéfice (perte) net(te)	47 362 \$	21 552 \$	30 480 \$	7 087 \$	(11 936)\$	94 545 \$
Actif moyen <sup>(1)</sup>	9 335 324 \$	1 852 679 \$	3 123 334 \$	1 503 601 \$	1 044 667 \$	16 859 605 \$

- NOTES**
- (1) Les éléments d'actif et de passif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.
- (2) En 2008, les autres revenus du secteur Autres incluent i) un gain de 12,9 millions \$ (11,1 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) sur la vente d'actions de la Bourse de Montréal, à la suite du regroupement de la Bourse de Montréal et du Groupe TSX; ii) des pertes de 5,3 millions \$ (3,6 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) résultant de la vente d'autres valeurs mobilières; iii) une charge de 8,1 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) reflétant la baisse de valeur de certains titres du portefeuille disponible à la vente.
- (3) En 2008, la provision pour pertes sur prêts du secteur Autres inclut une charge de 8,0 millions \$ (5,5 millions \$, net des impôts sur les bénéfices) résultant de l'augmentation de la provision générale pour pertes sur prêts.
- (4) En 2008, les frais autres que d'intérêt du secteur Autres incluent une charge de 2,2 millions \$ (1,5 million \$, net des impôts sur les bénéfices) liée à la radiation de frais de développement informatique.
- (5) En 2008, la charge d'impôts du secteur Autres inclut un ajustement de 5,6 millions \$ reflétant la baisse de valeur des actifs d'impôts futurs de la Banque, liée aux nouvelles réductions de taux d'impôt fédéral.
- (6) Les résultats de l'exercice 2007 incluent le gain de 4,0 millions \$ (3,3 millions \$, net des impôts) provenant de la restructuration mondiale de Visa (note 27).
- (7) Au cours de l'exercice 2007, le premier appel public à l'épargne de la Bourse de Montréal a déclenché la réévaluation des actions détenues par la Banque pour un montant de 21,7 millions \$ (18,2 millions \$, net des impôts) dans les autres éléments du résultat étendu. Une partie de la position a, par la suite, été vendue et un gain de 4,4 millions \$ (3,7 millions, nets des impôts) a été reclassé aux autres revenus dans le secteur VMBL. De même, une perte sur cession de valeurs mobilières de 4,3 millions \$ a été encourue et est présentée dans le secteur Autres.
- (8) Le taux d'impôt effectif en 2008 et en 2007 a été influencé par certains éléments - voir la note 17 relative aux impôts sur les bénéfices.

## NO **27.**

### **CESSIONS ET MODIFICATIONS DE PARTICIPATION**

#### **2008**

##### **Cession d'un portefeuille de marges de crédit personnelles**

Au cours de 2008, la Banque a vendu un portefeuille de marges de crédit personnelles de 30 058 000 \$, générant une perte de 426 000 \$ (292 000 \$, net des impôts sur les bénéfices) qui a été comptabilisée dans les autres revenus, sous la rubrique autres. La Banque n'a pas conservé de droits et obligations relativement à ces prêts.

##### **Regroupement de la Bourse de Montréal et du Groupe TSX**

Le 1<sup>er</sup> mai 2008, la Banque a réalisé un gain de 12 906 000 \$ (11 066 000 \$, net des impôts sur les bénéfices) en cédant le solde des actions de la Bourse de Montréal qu'elle détenait, à la suite du regroupement de la Bourse de Montréal et du Groupe TSX, effectif le 1<sup>er</sup> mai 2008. Ce gain a été comptabilisé dans les autres revenus, sous la rubrique revenus de trésorerie et de marchés financiers.

#### **2007**

##### **Restructuration de Visa**

Le 3 octobre 2007, à la suite de la conclusion de la restructuration de Visa, la Banque a reçu des actions de Visa inc., une nouvelle entité englobant l'ensemble des opérations mondiales de Visa, en échange de sa participation dans l'ancienne structure canadienne de la société.

Conformément au chapitre 3831 *Opérations non-monnaïres* du Manuel de l'ICCA, la Banque a mesuré ses actions de Visa nouvellement acquises à leur juste valeur et a comptabilisé un gain de 4 000 000 \$ (3 347 000 \$, net des impôts sur les bénéfices) dans les autres revenus, sous la rubrique autres. Comme ces actions ne sont pas échangées sur un marché actif, la juste valeur a été déterminée en se basant sur la valeur estimée de Visa inc.

Les actions de Visa inc. ont été classées comme disponibles à la vente.

#### **2005**

##### **Cession de la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc.**

Le 31 décembre 2004, Industrielle Alliance, Assurances et services financiers inc. (Industrielle Alliance) a acquis la totalité des actions de BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. de la Banque. La cession a permis de reconnaître un gain initial de 5 377 000 \$ (5 213 000 \$, net des impôts sur les bénéfices) à titre de bénéfice découlant des activités abandonnées, et un montant de 26 217 000 \$ à titre de gain reporté relatif à certaines clauses de récupération.

##### ***Clauses de récupération***

En vertu d'une clause de récupération, la Banque devait rembourser à Industrielle Alliance un montant de 5 185 000 \$ (4 423 000 \$, net des impôts sur les bénéfices) annuellement, au cours des cinq années suivant la cession, advenant que les ventes nettes de fonds communs de placement n'atteignent pas 50 000 000 \$ au cours des périodes de douze mois terminées le 31 décembre de chacune de ces années. Le produit de disposition relatif au niveau de vente des quatre premières années a été constaté aux résultats au terme de ces quatre exercices, compte tenu du niveau des ventes nettes à ces dates par rapport au niveau des ventes devant être atteint au 31 décembre de chaque année. La portion résiduelle du prix de vente, ayant été reportée, sera constatée aux résultats au cours de la prochaine année lorsque les conditions de vente nette seront considérées comme étant atteintes. À la fin de la période de six ans se terminant le 31 décembre 2010, si les ventes nettes cumulatives de fonds communs de placement atteignaient 290 000 000 \$, les montants qui auraient été remis à Industrielle Alliance en vertu de cette clause de récupération seraient remboursés à la Banque. Un paiement final de 8 300 000 \$ serait par ailleurs versé à la Banque au terme des cinq premières années de l'entente si les ventes nettes cumulatives de fonds communs de placement atteignaient 350 000 000 \$. Compte tenu de cette prime, le prix de vente total relatif à la cession serait porté à 76 095 000 \$. Le gain relatif à ce paiement final sera reconnu aux résultats lorsque les conditions seront considérées comme étant atteintes.

En vertu d'une clause distincte de récupération, la Banque devait rembourser jusqu'à 1 015 000 \$ à Industrielle Alliance si les actifs sous gestion institutionnels le 31 décembre 2005 n'atteignaient pas un niveau prédéterminé. En date du 31 octobre 2005, la Banque avait reporté un revenu de 300 000 \$ relativement à cette clause. Compte tenu du niveau des actifs sous gestion le 31 décembre 2005, la Banque a reconnu, à cette date, un gain additionnel de 187 000 \$ (124 000 \$, net des impôts sur les bénéfices) relativement à cette clause.

## RÉTROSPECTIVE – BILAN CONSOLIDÉ

Non vérifiée, aux 31 octobre (en milliers de dollars)	2008	2007	2006	2005	2004	VARIATION ANNUELLE MOYENNE 08/04
<b>ACTIF</b>						
<b>Liquidités</b>						
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	54 410 \$	65 245 \$	70 907 \$	57 737 \$	47 681 \$	3 %
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	94 291	283 255	98 722	259 791	280 751	(24)
<b>Valeurs mobilières</b>						
Émises ou garanties par le Canada	2 415 863	1 615 695	2 019 524	1 775 372	1 834 369	7
Émises ou garanties par des provinces et des corps municipaux	466 735	446 401	581 384	556 727	698 510	(10)
Autres valeurs mobilières	632 941	612 283	641 372	608 307	469 596	8
	3 515 539	2 674 379	3 242 280	2 940 406	3 002 475	4
<b>Valeurs acquises en vertu de conventions de revente</b>	<b>661 391 \$</b>	<b>540 304</b>	<b>802 546</b>	<b>508 073</b>	<b>1 133 920</b>	<b>(13)</b>
<b>Prêts</b>						
Personnels	5 302 046	4 958 176	4 168 026	3 907 320	3 638 991	10
Hypothécaires résidentiels	6 182 871	6 232 778	5 985 656	5 806 853	5 509 022	3
Hypothécaires commerciaux	932 688	684 625	659 014	595 946	604 085	11
Commerciaux et autres	1 847 327	1 556 831	1 476 977	1 539 893	1 542 760	5
	14 264 932	13 432 410	12 289 673	11 850 012	11 294 858	6
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(112 434)	(115 322)	(125 153)	(129 806)	(140 042)	(5)
	14 152 498	13 317 088	12 164 520	11 720 206	11 154 816	6
<b>Autres</b>						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	110 342	111 891	149 818	145 629	144 830	(7)
Immobilisations corporelles	143 489	137 691	111 291	93 793	94 490	11
Autres éléments d'actif	826 592	656 993	655 875	781 349	748 513	3
	1 080 423	906 575	916 984	1 020 771	987 833	2
	19 558 552 \$	17 786 846 \$	17 295 959 \$	16 506 984 \$	16 607 476 \$	4 %
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>						
<b>Dépôts</b>						
Particuliers	12 430 038 \$	11 564 530 \$	10 949 473 \$	10 575 416 \$	10 454 368 \$	4 %
Entreprises, banques et autres	2 903 774	2 314 178	2 145 028	3 121 522	2 456 672	4
	15 333 812	13 878 708	13 094 501	13 696 938	12 911 040	4
<b>Autres</b>						
Engagements afférents à des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat	1 955 332	1 797 662	2 177 394	786 128	1 511 481	7
Acceptations	110 342	111 891	149 818	145 629	144 830	(7)
Autres éléments de passif	925 631	843 904	777 826	815 049	902 848	1
	2 991 305	2 753 457	3 105 038	1 746 806	2 559 159	4
<b>Débitures subordonnées</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>250 525</b>	<b>(12)</b>
<b>Capitaux propres</b>						
Actions privilégiées	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	–
Actions ordinaires	257 462	256 445	251 158	249 633	248 593	1
Surplus d'apport	173	105	518	73	–	s.o.
Bénéfices non répartis	596 974	537 254	485 334	454 124	428 159	9
Actions de trésorerie	–	–	(590)	(590)	–	s.o.
Cumul des autres éléments du résultat étendu	18 826	877	–	–	–	s.o.
	1 083 435	1 004 681	946 420	913 240	886 752	5
	19 558 552 \$	17 786 846 \$	17 295 959 \$	16 506 984 \$	16 607 476 \$	4 %

## RÉTROSPECTIVE – ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Non vérifiée, pour les exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2008	2007	2006	2005	2004	VARIATION ANNUELLE MOYENNE 08/04
Prêts	837 532 \$	837 092 \$	755 009 \$	682 591 \$	690 789 \$	5 %
Valeurs mobilières	60 873	58 000	70 446	59 744	57 546	1
Dépôts auprès d'autres banques	26 360	13 802	11 721	7 864	9 807	28
Autres	30 190	–	3 277	30 203	10 303	31
<b>Revenu d'intérêt</b>	<b>954 955</b>	<b>908 894</b>	<b>840 453</b>	<b>780 402</b>	<b>768 445</b>	<b>6</b>
Dépôts	508 403	466 867	438 335	425 473	443 260	3
Autres éléments de passif	33 547	44 089	32 197	13 039	22 993	10
Déventures subordonnées	7 742	7 738	12 714	16 199	27 184	(27)
Passif lié aux actions privilégiées	–	–	–	–	7 814	(100)
<b>Frais d'intérêt</b>	<b>549 692</b>	<b>518 694</b>	<b>483 246</b>	<b>454 711</b>	<b>501 251</b>	<b>2</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>	<b>405 263</b>	<b>390 200</b>	<b>357 207</b>	<b>325 691</b>	<b>267 194</b>	<b>11</b>
<b>Autres revenus</b>	<b>225 218</b>	<b>193 726</b>	<b>182 600</b>	<b>184 304</b>	<b>206 083</b>	<b>2</b>
Revenu total	630 481	583 926	539 807	509 995	473 277	7
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>48 500</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	<b>5</b>
Salaires et avantages sociaux	236 280	229 290	213 583	198 687	188 830	6
Frais d'occupation de locaux et technologie	119 192	111 559	108 151	108 968	105 915	3
Autres	90 519	86 561	89 081	82 229	82 108	2
<b>Frais autres que d'intérêt</b>	<b>445 991</b>	<b>427 410</b>	<b>410 815</b>	<b>389 884</b>	<b>376 853</b>	<b>4</b>
<b>Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans une filiale</b>	<b>135 990</b>	<b>116 516</b>	<b>88 992</b>	<b>80 111</b>	<b>56 424</b>	<b>25</b>
Impôts sur les bénéfices	37 882	26 394	23 436	24 488	14 637	27
<b>Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale</b>	<b>98 108</b>	<b>90 122</b>	<b>65 556</b>	<b>55 623</b>	<b>41 787</b>	<b>24</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	–	–	–	–	1 916	(100)
<b>Bénéfice découlant des activités poursuivies avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale</b>	<b>98 108</b>	<b>90 122</b>	<b>65 556</b>	<b>55 623</b>	<b>39 871</b>	<b>25</b>
<b>Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices</b>	<b>4 423</b>	<b>4 423</b>	<b>4 776</b>	<b>9 659</b>	<b>–</b>	<b>s.o.</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>102 531 \$</b>	<b>94 545 \$</b>	<b>70 332 \$</b>	<b>65 282 \$</b>	<b>39 871 \$</b>	<b>27 %</b>
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	11 818 \$	11 966 \$	11 766 \$	12 030 \$	8 606 \$	8 %
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>90 713 \$</b>	<b>82 579 \$</b>	<b>58 566 \$</b>	<b>53 252 \$</b>	<b>31 265 \$</b>	<b>31 %</b>
Dividendes sur actions ordinaires	30 993 \$	27 474 \$	27 356 \$	27 287 \$	27 248 \$	3 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base	23 837	23 678	23 605	23 525	23 485	– %
dilué	23 880	23 728	23 649	23 552	23 521	– %
Résultat par action ordinaire découlant des activités poursuivies						
de base	3,62 \$	3,30 \$	2,28 \$	1,85 \$	1,33 \$	28 %
dilué	3,61 \$	3,29 \$	2,28 \$	1,85 \$	1,33 \$	28 %
Résultat net par action ordinaire						
de base	3,81 \$	3,49 \$	2,48 \$	2,26 \$	1,33 \$	30 %
dilué	3,80 \$	3,48 \$	2,48 \$	2,26 \$	1,33 \$	30 %
Dividendes par action ordinaire	1,30 \$	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	1,16 \$	3 %
Ratio du dividende versé	34,2 %	33,3 %	46,7 %	51,2 %	87,1 %	
Valeur comptable par action ordinaire	35,84 \$	33,34 \$	31,18 \$	29,85 \$	28,78 \$	6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,0 %	10,9 %	8,2 %	7,8 %	4,6 %	
(en pourcentage de l'actif moyen)						
Revenu net d'intérêt	2,21 %	2,31 %	2,14 %	1,99 %	1,64 %	
Provision pour pertes sur prêts	0,26 %	0,24 %	0,24 %	0,24 %	0,24 %	
Frais autres que d'intérêt	2,43 %	2,54 %	2,46 %	2,39 %	2,31 %	
Bénéfice découlant des activités poursuivies	0,53 %	0,53 %	0,39 %	0,34 %	0,24 %	
Bénéfice net	0,56 %	0,56 %	0,42 %	0,40 %	0,24 %	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,49 %	0,49 %	0,35 %	0,33 %	0,19 %	
Actif moyen (en millions de dollars)	18 340	16 860	16 691	16 328	16 327	3 %
Nombre d'employés en équivalent à temps plein	3 393	3 289	3 238	3 180	3 125	2 %
Nombre de succursales	156	157	158	157	153	– %
Nombre de guichets automatiques	342	338	325	313	293	4 %

## FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2008				2007			
Non vérifiés, pour les trimestres terminés les	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.	31 OCT.	31 JUIL.	30 AVRIL	31 JANV.
Revenu d'intérêt	240 456 \$	240 361 \$	232 594 \$	241 544 \$	240 163 \$	231 617 \$	217 397 \$	219 717 \$
Frais d'intérêt	137 163	136 948	133 573	142 008	142 433	129 850	121 891	124 520
<b>Revenu net d'intérêt</b>	<b>103 293</b>	<b>103 413</b>	<b>99 021</b>	<b>99 536</b>	<b>97 730</b>	<b>101 767</b>	<b>95 506</b>	<b>95 197</b>
Autres revenus	49 518	67 682	56 484	51 534	47 892	49 275	50 165	46 394
<b>Revenu total</b>	<b>152 811</b>	<b>171 095</b>	<b>155 505</b>	<b>151 070</b>	<b>145 622</b>	<b>151 042</b>	<b>145 671</b>	<b>141 591</b>
Provision pour pertes sur prêts	10 500	18 500	10 000	9 500	10 000	10 000	10 000	10 000
Frais autres que d'intérêt	113 040	113 547	110 850	108 554	105 757	108 373	108 951	104 329
<b>Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>29 271</b>	<b>39 048</b>	<b>34 655</b>	<b>33 016</b>	<b>29 865</b>	<b>32 669</b>	<b>26 720</b>	<b>27 262</b>
Impôts sur les bénéfices	6 361	8 111	9 506	13 904	4 130	9 491	6 067	6 706
<b>Bénéfice découlant des activités poursuivies</b>	<b>22 910</b>	<b>30 937</b>	<b>25 149</b>	<b>19 112</b>	<b>25 735</b>	<b>23 178</b>	<b>20 653</b>	<b>20 556</b>
<b>Bénéfice découlant des activités abandonnées, net des impôts sur les bénéfices</b>	<b>4 423</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4 423</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>27 333 \$</b>	<b>30 937 \$</b>	<b>25 149 \$</b>	<b>19 112 \$</b>	<b>30 158 \$</b>	<b>23 178 \$</b>	<b>20 653 \$</b>	<b>20 556 \$</b>
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur les bénéfices afférents	2 954 \$	2 967 \$	2 967 \$	2 930 \$	2 996 \$	2 990 \$	2 990 \$	2 990 \$
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>24 379 \$</b>	<b>27 970 \$</b>	<b>22 182 \$</b>	<b>16 182 \$</b>	<b>27 162 \$</b>	<b>20 188 \$</b>	<b>17 663 \$</b>	<b>17 566 \$</b>
(en pourcentage de l'actif moyen)								
Revenu net d'intérêt	2,15 %	2,20 %	2,23 %	2,27 %	2,26 %	2,39 %	2,34 %	2,27 %
Provision pour pertes sur prêts	0,22 %	0,39 %	0,22 %	0,22 %	0,23 %	0,23 %	0,25 %	0,24 %
Frais autres que d'intérêt	2,36 %	2,41 %	2,49 %	2,47 %	2,44 %	2,54 %	2,67 %	2,49 %
Bénéfice net	0,57 %	0,66 %	0,57 %	0,43 %	0,70 %	0,54 %	0,51 %	0,49 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	0,51 %	0,59 %	0,50 %	0,37 %	0,63 %	0,47 %	0,43 %	0,42 %
Actif moyen (en millions de dollars)	19 073	18 724	18 075	17 482	17 170	16 920	16 734	16 610
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	11,5 %	13,4 %	11,2 %	8,1 %	13,8 %	10,5 %	9,7 %	9,4 %
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)								
de base	23 846	23 842	23 837	23 824	23 783	23 662	23 638	23 627
dilué	23 889	23 888	23 882	23 862	23 843	23 728	23 685	23 656
Résultat par action ordinaire								
découlant des activités poursuivies								
de base	0,84 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$	0,96 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$
dilué	0,84 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$	0,95 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$
Résultat net par action ordinaire								
de base	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$
dilué	1,02 \$	1,17 \$	0,93 \$	0,68 \$	1,14 \$	0,85 \$	0,75 \$	0,74 \$
Dividendes par action ordinaire	0,34 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,32 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$
Valeur comptable par action ordinaire	35,84 \$	35,15 \$	34,30 \$	33,69 \$	33,34 \$	32,50 \$	31,95 \$	31,49 \$
Cours de l'action-clôture	40,88 \$	42,00 \$	42,21 \$	35,87 \$	43,70 \$	38,00 \$	32,24 \$	30,60 \$
Dividendes sur actions ordinaires	8 108 \$	7 631 \$	7 628 \$	7 626 \$	6 904 \$	6 866 \$	6 856 \$	6 848 \$
(en millions de dollars)								
Actif au bilan	19 559 \$	19 301 \$	18 383 \$	18 270 \$	17 787 \$	18 011 \$	17 809 \$	17 177 \$
Actif pondéré en fonction des risques	9 629,1 \$	9 504,5 \$	9 167,4 \$	8 928,4 \$	9 723,9 \$	9 574,6 \$	8 990,6 \$	8 815,9 \$
Capital de première catégorie - BRI	965,4 \$	956,7 \$	935,8 \$	923,4 \$	950,0 \$	926,5 \$	911,6 \$	899,4 \$
Capital réglementaire - BRI	1 156,9 \$	1 148,5 \$	1 123,7 \$	1 115,0 \$	1 131,4 \$	1 109,9 \$	1 108,5 \$	1 086,7 \$
Ratio BRI de première catégorie	10,0 %	10,1 %	10,2 %	10,3 %	9,8 %	9,7 %	10,1 %	10,2 %
Ratio BRI total	12,0 %	12,1 %	12,3 %	12,5 %	11,6 %	11,6 %	12,3 %	12,3 %
Ratio actif / fonds propres	17,0 x	16,9 x	16,4 x	16,4 x	15,8 x	16,3 x	16,2 x	15,9 x

## RÉGIE D'ENTREPRISE

Tant aujourd'hui que par le passé, la bonne régie d'entreprise est un élément important dans la gestion des activités de la Banque Laurentienne. En 1987, elle a été notamment la première institution financière à séparer les fonctions de président du conseil d'administration et de président et chef de la direction. En outre, ses pratiques de régie d'entreprise sont parmi les plus exemplaires.

Tous les membres du conseil d'administration, à l'exception du président et chef de la direction, sont des administrateurs indépendants et non liés à la direction. La détermination de cette indépendance est établie en fonction d'une série de critères, définis par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise, qui s'appliquent à l'évaluation de chaque administrateur quel que soit le comité sur lequel il siège.

Le conseil d'administration exerce essentiellement un rôle de surveillance quant à la gestion de l'activité commerciale et des affaires internes de la Banque. Les délibérations du conseil se terminent généralement par une période de discussion sans la présence de la direction. Par ailleurs, les membres du conseil d'administration s'engagent à agir conformément aux normes définies dans le *Code de conduite des administrateurs*, couvrant notamment la conduite générale de l'administrateur, sa contribution aux travaux du conseil et des comités, les transactions d'initiés, conflits d'intérêt et autres situations pouvant compromettre son indépendance.

Le conseil d'administration a délégué certaines de ses responsabilités et fonctions à trois comités dont les membres sont choisis dans ses rangs. Le comité de vérification, le comité de gestion des risques et le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise présentent des rapports écrits et verbaux sur leurs travaux au conseil d'administration, sur une base continue. De plus, ces comités présentent aux actionnaires un rapport sur leurs travaux dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

### LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le mandat du comité de vérification consiste à aider le conseil d'administration dans son rôle de surveillance de l'intégrité des états financiers de la Banque, de la pertinence et de l'efficacité des contrôles internes, des compétences et de l'indépendance du vérificateur externe, du rendement de la fonction de vérification interne et du vérificateur externe, et de la conformité de la Banque aux exigences légales et réglementaires. Pour ce faire, le conseil a nommé des administrateurs répondant aux critères d'indépendance et possédant les connaissances financières appropriées. De plus, le comité rencontre, sur une base périodique, le vérificateur interne et externe sans la présence de la direction.

Plus spécifiquement, ses responsabilités comprennent :

**À l'égard du vérificateur externe :** recommander la nomination ou la destitution du vérificateur externe; s'assurer de sa compétence, de son indépendance et de la suffisance de ses ressources et réviser son mandat et sa rémunération; surveiller ses travaux et examiner son rendement;

**À l'égard des états financiers et rapports :** surveiller l'intégrité et la qualité des états financiers et s'assurer que les pratiques

comptables de l'institution sont prudentes et convenables; réviser les états financiers annuels et trimestriels, les rapports de gestion et les communiqués concernant les résultats annuels et trimestriels, la notice annuelle et tout relevé précisé par les autorités réglementaires avant leur publication;

**À l'égard de la fonction de vérification interne :** s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du responsable de la vérification interne, et approuver son mandat ainsi que le plan de vérification; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes;

**À l'égard des contrôles internes :** s'assurer que la direction mette en place des systèmes appropriés de contrôles internes et d'information de gestion; s'assurer de leur intégrité et de leur efficacité; s'assurer que la direction établisse des procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de la vérification;

**À l'égard de la conformité :** s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du responsable de la conformité; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes;

**À l'égard des organismes de surveillance :** effectuer le suivi des constatations et recommandations des organismes de surveillance.

### LE COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

En plus de s'acquitter des obligations réglementaires en matière de révision de transactions avec les apparentés de la Banque, le comité de gestion des risques s'assure que la Banque est dotée d'un processus adéquat et efficace de gestion des risques importants, qui vise l'identification, l'évaluation et la gestion des risques ainsi que l'élaboration de politiques adéquates en matière de risque de crédit, de marché, d'illiquidité et de financement, opérationnel, lié à la gestion du capital, réglementaire et de réputation. Le comité est composé d'administrateurs indépendants dont les travaux comprennent des discussions avec les personnes responsables des activités de surveillance (le vérificateur interne ainsi que le chef de la gestion des risques et le chef de la conformité) sans la présence de la direction.

À cet effet, le comité doit s'assurer que la direction identifie les principaux risques de l'entreprise et mette en place des systèmes permettant de les mesurer et de les gérer adéquatement et s'assurer de l'intégrité et de l'efficacité de ces systèmes; réviser la philosophie de risque global et la tolérance au risque; s'assurer de la compétence, de l'indépendance et de la suffisance des ressources du dirigeant responsable de la gestion intégrée des risques et approuver son mandat; effectuer le suivi de ses constatations et recommandations importantes; approuver les prêts qui aux termes des politiques de crédit sont du ressort du comité et examiner la qualité du portefeuille de prêts et la suffisance des provisions pour pertes; s'assurer que la direction adopte un processus visant à déterminer le niveau approprié de capital pour la Banque en fonction des risques assumés; réviser le code de déontologie et le code de confidentialité applicable aux dirigeants et employés et s'assurer de son respect.

## LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE

Le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise est investi de fonctions en matière de ressources humaines et de régie d'entreprise. Il est composé d'administrateurs indépendants dont aucun n'est à la tête d'une société publique. Certains éléments de son mandat font l'objet de discussions sans la présence de membres de la direction.

En matière de ressources humaines, les responsabilités du comité comprennent :

**À l'égard de la gestion des ressources humaines :** réviser annuellement le processus de gestion de la performance et évaluer son efficacité; s'assurer que la direction mette en place un plan favorisant l'embauche, la rétention et la motivation de personnel qualifié;

**À l'égard des cadres supérieurs :** réviser les nominations de cadres supérieurs; approuver la fixation des objectifs des membres du comité de direction et évaluer l'atteinte de leurs objectifs; s'assurer que les cadres supérieurs agissent avec intégrité et créent une culture d'intégrité dans l'ensemble de la Banque;

**À l'égard de la rémunération :** réviser le cadre de rémunération globale (incluant les régimes d'intéressement, les avantages sociaux et les régimes de retraite) pour les cadres supérieurs, visant à favoriser l'atteinte des objectifs d'affaires de la Banque, ainsi que les modalités principales de rémunération et autres conditions de travail applicables aux autres employés et cadres de la Banque;

**À l'égard des régimes de retraite :** s'assurer que la direction mette en place les mécanismes de contrôles internes appropriés visant une gestion adéquate des régimes de retraite.

En matière de régie d'entreprise, les responsabilités du comité comprennent :

**À l'égard du président et chef de la direction :** recommander au conseil la nomination du président et chef de la direction ou recommander de mettre fin à ses services; réviser les objectifs du président et chef de la direction, son évaluation, sa rémunération et ses conditions de travail; mettre en place un processus de succession pour le président et chef de la direction;

**À l'égard du conseil et des comités :** réviser les règles applicables en matière de régie d'entreprise et s'assurer de leur respect; réviser les fonctions du conseil d'administration, sa composition, sa rémunération et le nombre de ses membres; réviser la constitution, la composition et les fonctions des comités; réviser le code de conduite pour les membres du conseil et s'assurer de son respect; assurer la formation continue des membres du conseil; approuver des critères servant à évaluer l'indépendance des membres du conseil et évaluer périodiquement l'indépendance de chacun des membres du conseil; procéder à l'évaluation du conseil et de ses membres; assurer le recrutement des nouveaux membres du conseil pour être soumis à l'élection par les actionnaires et veiller à leur orientation et à leur intégration;

**À l'égard de la divulgation publique :** veiller à ce que les actionnaires soient bien informés au sujet des affaires de la Banque et traiter tout différend important qui pourrait surgir entre la Banque et ses actionnaires.

Le texte complet des fonctions du conseil d'administration et de chacun des comités, ainsi que les rapports des comités, se retrouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**L. DENIS DESAUTELS,**  
O.C., FCA (2001)  
Ottawa ON  
Président du conseil  
Banque Laurentienne du Canada  
Comptable agréé et administrateur de sociétés

**PIERRE MICHAUD, C.M.** (1990)  
Montréal QC  
Vice-président du conseil  
Banque Laurentienne du Canada  
Administrateur de sociétés

**LISE BASTARACHE** (2006)  
Candiac QC  
Économiste et administratrice de sociétés

**JEAN BAZIN, C.R.** (2002)  
Île-des-soeurs, Verdun QC  
Avocat-conseil  
Fraser Milner Casgrain s.r.l.

**RICHARD BÉLANGER, FCA** (2003)  
Lac-Beauport QC  
Président  
Groupe Toryvel inc.

**ÈVE-LYNE BIRON** (2003)  
Candiac QC  
Présidente et chef de la direction  
Laboratoire Médical Biron inc.

**ISABELLE COURVILLE** (2007)  
Dorval QC  
Présidente  
Hydro-Québec TransÉnergie

**PIERRE GENEST** (2006)  
Québec QC  
Président du conseil  
SSQ, société d'assurance-vie inc.

**MICHEL C. LAUZON** (2008)  
Rosemère QC  
Consultant en administration des affaires  
(Jusqu'au 8 décembre 2008)

**CARMAND NORMAND** (2004)  
North Hatley QC  
Président du conseil  
Addenda Capital Inc.

**JACQUELINE C. ORANGE** (2008)  
Toronto ON  
Administratrice de sociétés

**RÉJEAN ROBITAILLE** (2006)  
La Prairie QC  
Président et chef de la direction  
Banque Laurentienne du Canada

**JONATHAN I. WENER, C.M.** (1998)  
Hampstead QC  
Président du conseil  
Gestion Canderel inc.

## COMITÉ DE DIRECTION



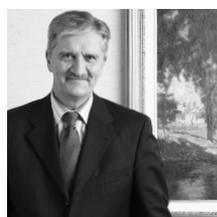
**LUC BERNARD**  
Vice-président exécutif,  
Services financiers aux  
particuliers et aux PME

À LA BANQUE DEPUIS 2001

**POSTES OCCUPÉS À LA BANQUE**  
**2001 - 2005**  
Premier vice-président,  
Marketing et gestion de produits  
**2005 - 2007**  
Vice-président exécutif,  
Services financiers  
aux particuliers

**DEPUIS 2007**  
Vice-président exécutif,  
Services financiers  
aux particuliers et aux PME

**FORMATION**  
II Baccalauréat en urbanisme,  
UQAM  
II MBA, Université de Sherbrooke



**ROBERT CARDINAL**  
Premier vice-président exécutif,  
Finances, administration et  
développement stratégique, et  
chef de la direction financière<sup>(1)</sup>

À LA BANQUE DEPUIS 1991

**POSTES OCCUPÉS À LA BANQUE**  
**1991 - 1994**  
Vice-président, Finances  
**1994 - 1998**  
Premier vice-président,  
Finances et contrôle,  
et chef de la direction financière  
**1998 - 2001**  
Vice-président exécutif,  
Finances, vérification et  
développement stratégique,  
et chef de la direction financière

**2001 - 2003**  
Premier vice-président  
exécutif, Finances, contrôle  
et développement stratégique,  
et chef de la direction financière

**DEPUIS 2003**  
Premier vice-président exécutif,  
Finances, administration et  
développement stratégique,  
et chef de la direction financière

**FORMATION**  
II Baccalauréat en  
administration des  
affaires, HEC Montréal  
II Titre de comptable agréé

(1) Jusqu'au 5 janvier 2009.



**FRANÇOIS DESJARDINS**  
Vice-président exécutif  
de la Banque et président  
et chef de la direction  
de B2B Trust

À LA BANQUE DEPUIS 1991

**POSTES OCCUPÉS À LA BANQUE**  
**1991 - 2002**  
Divers postes, dont vice-président,  
Centres télébancaires et  
Services électroniques  
**2002 - 2004**  
Vice-président,  
Services financiers en direct

**2004 - 2005**  
Premier vice-président,  
Services bancaires aux  
intermédiaires, et président et  
chef de la direction de B2B Trust

**DEPUIS 2005**  
Vice-président exécutif de  
la Banque et président et chef  
de la direction de B2B Trust

**FORMATION**  
II Baccalauréat en  
administration des affaires,  
option technologies de  
l'information, HEC Montréal



**BERNARD PICHÉ**  
Premier vice-président  
exécutif, Trésorerie,  
marchés financiers  
et courtage

À LA BANQUE DEPUIS 1994

**POSTES OCCUPÉS À LA BANQUE**  
**1994 - 1995**  
Premier vice-président,  
Trésorerie et courtage  
**1995 - 2000**  
Président et chef de la direction  
de BLC Valeurs mobilières  
**2000 - 2002**  
Co-chef de l'exploitation  
et chef de la direction financière  
de B2B Trust

**2002 - 2004**  
Président et chef de la direction  
de B2B Trust

**DEPUIS 2004**  
Premier vice-président exécutif,  
Trésorerie, marchés financiers  
et courtage

**FORMATION**  
II Baccalauréat en  
administration des affaires,  
incluant une majeure en  
économie, Université McGill  
II MBA, Université McGill



**LORRAINE PILON**  
Vice-présidente exécutive,  
Affaires corporatives,  
et secrétaire

À LA BANQUE DEPUIS 1990

**POSTES OCCUPÉS À LA BANQUE**  
**1990 - 2000**  
Divers postes, dont vice-présidente,  
Affaires juridiques et conformité  
**2000 - 2003**  
Première vice-présidente,  
Affaires juridiques et conformité

**DEPUIS 2003**  
Vice-présidente exécutive,  
Affaires corporatives, et secrétaire

**FORMATION**  
II Baccalauréat en sciences,  
concentration en administration,  
Mississippi University for Women  
II Baccalauréat en droit civil,  
Université McGill  
II Programme de formation  
professionnelle en droit,  
École du Barreau du Québec

II Diplôme d'études  
supérieures spécialisées  
en droit commercial,  
Université de Montréal  
II MBA pour cadres, UQAM  
II Membre du Barreau du Québec



**RÉJEAN ROBITAILLE**  
Président et  
chef de la direction

À LA BANQUE DEPUIS 1988

**POSTES OCCUPÉS À LA BANQUE**  
**1988 - 1995**  
Divers postes, dont vice-président  
adjoint, Planification, contrôle  
et approvisionnement  
**1995 - 1998**  
Vice-président, développement  
des affaires, Services bancaires  
aux particuliers  
**1998 - 2000**  
Vice-président et trésorier adjoint,  
Trésorerie corporative

**2000 - 2001**  
Vice-président et trésorier,  
Trésorerie corporative  
**2001 - 2003**  
Premier vice-président et trésorier,  
Trésorerie corporative  
**2003 - 2005**  
Vice-président exécutif,  
Services financiers  
aux particuliers  
**AOÛT 2005 - JUIN 2006**  
Premier vice-président exécutif,  
Services financiers aux  
particuliers et aux entreprises

**JUIN 2006 - DÉCEMBRE 2006**  
Premier vice-président exécutif  
et chef de l'exploitation

**DEPUIS DÉCEMBRE 2006**  
Président et chef de la direction

**FORMATION**  
II Baccalauréat en  
administration des affaires,  
option comptabilité,  
HEC Montréal  
II Titre de comptable agréé

## COMITÉ DE PLANIFICATION

### DANA ADES-LANDY

Première vice-présidente,  
Comptes majeurs,  
Services financiers  
aux entreprises

### MARCEL BEAULIEU

Vice-président,  
Gestion des produits

### GUY BENOIT

Vice-président,  
Services financiers  
aux particuliers,  
Région Île de Montréal

### YASSIR BERBICHE

Premier vice-président  
et trésorier,  
Trésorerie corporative

### LOUISE BOURASSA

Première vice-présidente,  
Services administratifs

### DENISE BRISEBOIS

Première vice-présidente,  
Ressources humaines

### GLADYS CARON

Vice-présidente,  
Affaires publiques,  
communications et relations  
avec les investisseurs

### LISE CAZA

Vice-présidente,  
Services financiers  
aux particuliers,  
Région Sud-Ouest  
du Québec

### DANIEL DESJARDINS

Vice-président,  
Financement commercial,  
Québec

### JEAN-FRANÇOIS DOYON

Vice-président,  
Vérification interne  
et sécurité corporative

### PHILIPPE DUBY

Premier vice-président,  
Gestion immobilière et  
chef de la direction  
informatique

### RICHARD FABRE

Vice-président,  
Services financiers  
aux particuliers,  
Région Nord-ouest  
du Québec

### GUY FILIATRAULT

Vice-président,  
Financement en milieu  
de vente

### STÉPHANE GAGNON

Vice-président, Marketing

### MICHEL GARNEAU

Vice-président,  
Services financiers  
aux particuliers,  
Région Québec et  
Est du Québec

### MICHEL GENDRON

Vice-président,  
Comptes majeurs,  
Services financiers  
aux entreprises

### PIERRE GODBOUT

Vice-président,  
Services aux conseillers et  
intermédiaires, Valeurs mobilières  
Banque Laurentienne inc.

### PAUL HURTUBISE

Premier vice-président,  
Financement commercial  
et immobilier

### CLAUDE JOBIN

Vice-président, Crédit

### DIANE LAFRESNAYE

Vice-présidente,  
Finances et administration,  
B2B Trust

### RICK C. LANE

Vice-président,  
Financement immobilier,  
Ontario et Ouest du Canada

### ANDRÉ LOPRESTI

Vice-président  
et chef comptable

### SIMON LUSSIER

Premier vice-président,  
Institutionnel Actions,  
Valeurs mobilières  
Banque Laurentienne inc.

### SYLVAIN MALO

Vice-président,  
Services financiers en direct

### LOUIS MARQUIS

Premier vice-président, Crédit

### SUSI McCORD

Vice-présidente,  
Marketing, B2B Trust

### PIERRE MINVILLE

Premier vice-président,  
Gestion intégrée des risques,  
fusions et acquisitions

### MARC PARADIS

Premier vice-président,  
Planification stratégique  
et contrôle

### YVES RUEST

Vice-président,  
Finances et administration,  
chef des finances et  
responsable en chef  
de la conformité,  
Valeurs mobilières  
Banque Laurentienne inc.

### CLAUDE SASSEVILLE

Vice-président,  
Services financiers  
aux particuliers,  
Région Montréal Centre

### AL SPADARO

Vice-président,  
Développement des affaires,  
B2B Trust

### EVA STAMADIANOS

Vice-présidente,  
Ressources humaines et  
chef de la gestion des risques,  
B2B Trust

### MICHEL C. TRUDEAU

Président et  
chef de la direction,  
Valeurs mobilières  
Banque Laurentienne inc.

## SUCCURSALES

### ALMA

500, rue Sacré-Cœur O.

### AMOS

1, 1<sup>re</sup> Avenue O.

### BAIE COMEAU

600, boul. Lafleche

### BELCŒIL

546, boul. Sir-Wilfrid-Laurier

### BLAINVILLE

1356, boul. Curé-Labelle, bureau 222  
9, boul. de la Seigneurie

### BOISBRIAND

2250, boul. du Faubourg

### BOUCHERVILLE

999, boul. Montarville

### BROSSARD

1635, boul. Rome

### CAMPBELL'S BAY

148, rue Front

### CHAMBLY

1495, rue Brassard

### CÔTE ST-LUC

5479, avenue Westminster

### CHATEAUGUAY

111, boul. Saint-Jean Baptiste

### CHIBOUGAMAU

530, 3<sup>e</sup> Rue

### DOLBEAU - MISTASSINI

1372, boul. Wallberg

### DOLLARD-DES-ORMEAUX

4057, montée Saint-Jean  
3500, boul. des Sources

### DORVAL

325, avenue Dorval

### DRUMMONDVILLE

571, boul. Saint-Joseph

### FORT COULONGE

532, rue Baume

### GATINEAU

139, boul. de l'Hôpital  
75, du Plateau, unité 109  
770, boul. Saint-Joseph

### GRANBY

40, rue Évangéline

### GRAND-MÈRE

531, 6<sup>e</sup> Avenue

### GRENVILLE

240, rue Principale

### JOLIETTE

373, rue Notre-Dame

### KIRKLAND

3876, boul. St-Charles

### LACHUTE

470, rue Principale O.

### LA PRAIRIE

995, boul. Taschereau

### LAVAL

928, Autoroute 13, Chomedey O.

233, boul. Curé-Labelle

3387, boul. Dagenais O.

510, boul. des Laurentides

750, rue Montrose

3870, boul. Notre-Dame

1899, boul. René-Laennec

1995, boul. Saint-Martin O.

4600, boul. Samson, bureau 19

### LONGUEUIL

2836, chemin Chambly

4, rue Saint-Charles E.

6250, boul. Cousineau, bureau 200

5925, boul. Payer

3700, boul. Taschereau

### MANIWAKI

111, boul. Desjardins

### MASCOUCHE

848, montée Masson

### MONT LAURIER

476, rue de la Madone

### MONTRÉAL

4945, rue Beaubien E.

6593, rue Beaubien E.

4155, rue Bélanger E.

5900, rue Bélanger E., Saint-Léonard

290, rue Chabanel O.

8262, boul. Champlain, Lasalle

4135, rue D'Amiens, Montréal N.

6225, avenue Darlington

865, boul. Décarie, Saint-Laurent

5159, boul. Décarie

88, boul. Don Quichotte

885, rue Fleury E.

2200, rue Fleury E.

10451, boul. Gouin O.,

Pierrefonds - Roxboro

5501, boul. Henri-Bourassa E., Montréal N.

8595, rue Hochelaga

136, boul. Jacques-Bizard, Île Bizard

7050, rue Jarry E., Anjou

4725, rue Jarry E., Saint-Léonard

10, rue Jean-Talon E.

5355, rue Jean-Talon E., Saint-Léonard

555, rue Jean-Talon O.

6651, boul. Joseph-Renaud, Anjou

9095, rue Lajeunesse

8410, boul. Langelier, Saint-Léonard

6525, boul. Léger, Montréal N.

6500, avenue de Lorimier

2937, rue Masson

8646, boul. Maurice-Duplessis,

Rivière des Prairies

6270, boul. Monk

1981, avenue McGill College

1100, avenue du Mont Royal E.

8787, boul. Newman, Lasalle

1675, rue Notre-Dame, Lachine

3720, rue Ontario E.

7705, avenue Papineau

5059, avenue du Parc

1430, rue Poirier, Saint-Laurent

1100, boul. René-Lévesque O.

1155, rue Sainte-Catherine E.

8090, rue Saint-Denis

391, rue Saint-Jacques

4080, rue Saint-Jacques

3823, boul. Saint-Laurent

7192, boul. Saint-Michel

8930, boul. Saint-Michel

2490, rue de Salaberry

1805, rue Sauvé O.

6615, rue Sherbrooke E.

12050, rue Sherbrooke E.

5651, rue Sherbrooke O.

1291, boul. Shevchenko, Lasalle

6640, avenue Somerled

1447, avenue Van Horne, Outremont

4790, avenue Van Horne

5501, avenue Verdun, Verdun

8945, boul. Viau, Saint-Léonard

4214, rue Wellington, Verdun

### MURDOCHVILLE

601, 5<sup>e</sup> Rue

### NEW CARLISLE

168, boul. Gérard-D.-Lévesque

### NEW RICHMOND

228, boul. Perron

### NICOLET

92, place 21 mars

### OTTAWA

1021, Cyrville Road, unité 9

### PASPÉBIAC

120, boul. Gérard-D.-Lévesque

### PORT DANIEL

10, Route 132

### QUÉBEC

999, rue de Bourgogne

510, boul. Charest E.

1221, Charles-Albanel

580, Grande Allée E., bureau 30

8000, boul. Henri-Bourassa

2600, boul. Laurier, bureau 25

2700, boul. Laurier, local 2287

1275, chemin Sainte-Foy

3930, boul. Wilfrid-Hamel O.

3323, boul. du Carrefour

1350, boul. Lebourgneuf

### REPENTIGNY

150, boul. Iberville

910A, boul. Iberville

### RIMOUSKI

320, rue Saint-Germain E.

### ROBERVAL

773, boul. Saint-Joseph, bureau 101

### ROSEMÈRE

401, boul. Labelle

### ROUYN - NORANDA

24, rue Perreault E.

### SAGUENAY

1611, boul. Talbot, bureau 100, Chicoutimi

3460, boul. Saint-François, Jonquière

1220, avenue du Port, La Baie

### SAINT-BRUNO DE MONTARVILLE

1354, rue Roberval

### SAINT-CONSTANT

400, Route 132, local 170

### SAINTE-MARIE-DE-BEAUVE

16, rue Notre-Dame N.

### SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE

95, boul. Curé-Labelle

### SAINT-EUSTACHE

569, boul. Arthur-Sauvé

### SAINT-GEORGES

11400, 1<sup>re</sup> Avenue, local 35

### SAINT-HYACINTHE

5915, rue Martineau

### SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

605, Pierre-Caisse

### SAINT-JÉRÔME

3, boul. de la Salette

### SAINT-LAMBERT

400, avenue Victoria

### SAINT-RAYMOND

300, rue Saint-Joseph

### SEPT-ÎLES

770, boul. Laure

### SHERBROOKE

2637, rue King O.

5050, boul. Bourque, Rock Forest

### SOREL - TRACY

831, route Marie-Victorin

### TERREBONNE

1090, boul. Moody

### THETFORD MINES

222, boul. Frontenac O., bureau 101

### TROIS-RIVIÈRES

425, rue des Forges

4450, boul. des Forges

### VAL D'OR

872, 3<sup>e</sup> Avenue

### VAUDREUIL - DORION

43, Cité des Jeunes

### VALLEYFIELD

187, Victoria

### VICTORIAVILLE

1073, boul. Jutras E.

### WESTMOUNT

4848, rue Sherbrooke O.

## BUREAUX

### B2B TRUST

CALGARY  
2635, 37<sup>e</sup> avenue NE  
Bureau 203

HALIFAX  
2059, Saskville Dr.

MONTRÉAL  
1981, avenue McGill College  
Bureau 1675

TORONTO - SIÈGE SOCIAL  
130, rue Adelaide O.  
Bureau 200

VANCOUVER  
1124, avenue Lonsdale  
Bureau 405

### BLC SERVICES FINANCIERS INC.

MONTRÉAL - SIÈGE SOCIAL  
1981, avenue McGill College  
20<sup>e</sup> étage

MONTRÉAL  
425, boul. de Maisonneuve O.  
Bureau 040

### BLC TRUST

MONTRÉAL - SIÈGE SOCIAL  
1981, avenue McGill College

MONTRÉAL  
555, rue Chabanel O.  
Bureau 520

### FINANCEMENT AGRICOLE

DRUMMONDVILLE  
571, boul. Saint-Joseph

GRANBY  
40, rue Évangéline

LACHUTE  
470, rue Principale

SAINT-HYACINTHE  
5915, rue Martineau

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU  
605, rue Pierre-Caisse

SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE  
16, rue Notre-Dame N.

VICTORIAVILLE  
1073, boul. Jutras E.

### FINANCEMENT COMMERCIAL

DRUMMONDVILLE  
571, boul. Saint-Joseph

GATINEAU  
770, boul. Saint-Joseph

KITCHENER  
10, rue Duke O., bureau 100

LAVAL  
1995, boul. St-Martin O.  
2<sup>e</sup> étage

LONGUEUIL  
4, rue St-Charles E.

MISSISSAUGA  
979, chemin Derry E.  
Bureau 303

MONTRÉAL  
255, boul. Crémazie E.  
Bureau 1100

MONTRÉAL - COMPTES MAJEURS  
1981, avenue McGill College  
Bureau 2075

MONTRÉAL E.  
6625, rue Sherbrooke E.  
Bureau 203

QUÉBEC  
2700, boul. Laurier  
Bureau 2287

SAGUENAY  
1611, boul. Talbot  
Bureau 100

SHERBROOKE  
2637, rue King O.

THORNHILL  
8500, rue Leslie  
Bureau 100

TERREBONNE  
1090, boul. Moody

### FINANCEMENT IMMOBILIER

CALGARY  
1122 - 4<sup>e</sup> Rue Sud O.  
Bureau 450

KITCHENER  
10, rue Duke O.  
Bureau 100

MONTRÉAL  
1981, avenue McGill College  
Mezzanine

OTTAWA  
1021, chemin Cyrville  
Bureau 9

TORONTO  
130, rue Adelaide O.  
3<sup>e</sup> étage

VANCOUVER  
700, rue West Georgia  
Bureau 603

### GESTION PRIVÉE

MONTRÉAL  
1981, avenue McGill College  
Mezzanine, Tour Sud

### MICRO-ENTREPRISES

ALMA  
500, rue Sacré-Cœur O.

CHICOUTIMI  
1611, boul. Talbot  
Bureau 100

GREENFIELD PARK  
3700, boul. Taschereau

LAVAL  
1995, boul. St-Martin Ouest  
2<sup>e</sup> étage

MONTRÉAL  
255, rue Crémazie E.  
Bureau 1100

QUÉBEC  
2700, boul. Laurier  
Bureau 2287

### SERVICES INTERNATIONAUX

MONTRÉAL  
1981, avenue McGill College  
Bureau 1485

THORNHILL  
8500, rue Leslie  
Bureau 100

### TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.

MONTRÉAL - SIÈGE SOCIAL  
1981, avenue McGill College

MONTRÉAL  
425, boul. de Maisonneuve O.  
1<sup>er</sup> étage  
555, rue Chabanel O.  
Bureau 520

### VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

SAGUENAY  
1611, boul. Talbot  
Secteur Chicoutimi

CORNWALL  
55, rue Water O.  
Bureau 385

DRUMMONDVILLE  
645, boul. Saint-Joseph  
Bureau 100

GRANBY  
20, Place du Lac

KAMOURASKA  
622, rue Elzéar

KIRKLAND  
3876, boul. Saint Charles

LAVAL  
2525, boul. Daniel-Johnson  
Bureau 500

LONGUEUIL  
1111, rue Saint-Charles O.  
Bureau 350

MONTRÉAL - SIÈGE SOCIAL  
1981, avenue McGill College  
Bureau 100

QUÉBEC  
2505, boul. Laurier  
Bureau 100

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU  
100, rue Richelieu  
Bureau 150

SAINT-HYACINTHE  
1870, Saint-Antoine

OTTAWA  
1021, chemin Cyrville  
Unité 9

TORONTO  
130, rue Adelaide O.  
Mezzanine

SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE  
212, boul. Labelle  
Bureau 102

### PRINCIPALES FILIALES

Au 31 octobre 2008

DÉNOMINATION SOCIALE	LIEU DU SIÈGE SOCIAL	VALEUR COMPTABLE DES ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE QUE DÉTIENT LA BANQUE <sup>(1)</sup> (EN MILLIERS DE DOLLARS)	POURCENTAGE DES ACTIONS AVEC DROIT DE VOTE QUE DÉTIENT LA BANQUE
B2B Trust	Toronto, Canada	267 305 \$	100 %
Trust La Laurentienne du Canada Inc.	Montréal, Canada	77 980 \$	100 %
BLC Trust	Montréal, Canada	54 608 \$	100 %
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	Montréal, Canada	30 876 \$	100 %
BLC Services financiers inc.	Montréal, Canada	2 364 \$	100 %
BLC Gestion de placements inc.	Montréal, Canada	148 056 \$	100 %
V.R. Holding Insurance Company Ltd. <sup>(2)</sup>	St. James, La Barbade	25 545 \$	100 %

(1) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans l'avoir des actionnaires des filiales.

(2) V.R. Holding Insurance Company Ltd. est détenue à 100 % par BLC Gestion de placements inc.

## RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

### SIÈGE SOCIAL

Tour Banque Laurentienne  
1981, avenue McGill College  
Montréal (Québec) H3A 3K3  
Tél. : 514 284-4500, poste 5996  
Télécopieur : 514 284-3396

### CENTRE TÉLÉBANCAIRE, SERVICES BANCAIRES AUTOMATISÉS ET SERVICE À LA CLIENTÈLE

Tél. : 514 252-1846  
ou 1 800 252-1846  
Site Internet :  
www.banquelaurentienne.ca  
Code Swift : BLCM CA MM

### ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des  
détenteurs d'actions ordinaires  
de la Banque se tiendra  
le mardi 10 mars 2009,  
à 9 h 30, au Monument-National,  
Salle Ludger-Duvernay,  
1182, boul. Saint-Laurent,  
Montréal (Québec) H2X 2S5.

### PRIX AU JOUR D'ÉVALUATION

Aux fins des calculs des gains  
en capital, la valeur marchande  
des actions ordinaires de  
la Banque Laurentienne au  
22 décembre 1971, jour  
d'évaluation, redressée en  
fonction des fractionnements  
de juillet 1983 et de janvier 1987,  
s'établit à 3,72 \$.

### AGENT DES TRANSFERTS ET REGISTRAIRE

Services aux investisseurs  
Computershare inc.  
1500, rue University  
Bureau 700  
Montréal (Québec) H3A 3S8

### BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Banque Laurentienne  
1981, avenue McGill College  
Bureau 1420  
Montréal (Québec) H3A 3K3  
Tél. : 514 284-7192  
ou 1 800 479-1244

### CHANGEMENT D'ADRESSE ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les actionnaires sont priés de  
communiquer tout changement  
d'adresse à l'agent des transferts  
de la Banque. Pour toute autre  
demande ou question, veuillez  
communiquer avec le Secrétariat  
situé au siège social ou téléphoner  
au 514 284-4500, poste 7545.

### INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Les investisseurs et analystes  
peuvent communiquer avec  
le secteur Relations avec les  
investisseurs, situé au siège  
social, en téléphonant au  
514 284-4500,  
poste 7511 ou 8143.

### MÉDIAS

Les journalistes peuvent communiquer  
avec le secteur Affaires publiques et  
Communications, situé au siège social,  
en téléphonant au 514 284-4500,  
poste 7511 ou 8232.

### SERVICE DE DÉPÔT DIRECT

Les actionnaires de la Banque,  
qui le désirent, peuvent faire  
déposer les dividendes qui leur  
sont distribués directement  
dans un compte issu de toute  
institution financière membre  
de l'Association canadienne des  
paiements, en avisant par écrit  
l'agent des transferts.

Ce rapport annuel est produit  
par le service Affaires  
publiques, communications  
et relations avec les investisseurs  
de la Banque Laurentienne.

An English version of this annual  
report can be obtained by writing to:  
Laurentian Bank  
1981 McGill College Avenue  
20th Floor  
Montréal, Québec H3A 3K3

### INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

LES ACTIONS ORDINAIRES ET LES ACTIONS PRIVILÉGIÉES  
DÉCRITES CI-DESSOUS SONT INSCRITES À LA BOURSE DE TORONTO.

	CODE CUSIP/ SYMBÔLE BORSIER	DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES *	DATES DE PAIEMENT DES DIVIDENDES *
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 <sup>er</sup> février
		avril	1 <sup>er</sup> mai
		juillet	1 <sup>er</sup> août
		octobre	1 <sup>er</sup> novembre
Actions privilégiées			
Série 9	51925D 87 4 LB.PR.D	**	15 mars
Série 10	51925D 86 6 LB.PR.E	**	15 juin
			15 septembre
			15 décembre

\* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

\*\* À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.



[www.banquelaurentienne.ca](http://www.banquelaurentienne.ca)